

# Écoles sûres et accueillantes

Une approche de planification à l'échelle de l'école pour favoriser la sécurité et l'appartenance



# ÉCOLES SÛRES ET ACCUEILLANTES

Une approche de planification à l'échelle  
de l'école pour favoriser la sécurité et  
l'appartenance

Données de catalogage avant publication — Éducation et Formation Manitoba

Écoles sûres et accueillantes : Une approche de planification à l'échelle de l'école pour favoriser la sécurité et l'appartenance.

Comprend des références bibliographiques.

Cette ressource est disponible en formats imprimé et électronique.

ISBN : 978-0-7711-7602-9 (imprimé)

ISBN : 978-0-7711-7603-6 (pdf)

1. Violence dans les écoles — Manitoba — Prévention.
  2. Intimidation dans les écoles — Manitoba — Prévention.
  3. Discipline scolaire — Manitoba.
  4. Homophobie dans les écoles — Manitoba — Prévention.
  5. Écoles — Manitoba — Sécurité — Mesures.
  6. Intégration scolaire — Manitoba.
- I. Manitoba. Éducation et Formation Manitoba.  
371.782

Tous droits réservés © 2017, le gouvernement du Manitoba, représenté par le ministre de l'Éducation et de la Formation.

Éducation et Formation Manitoba  
Winnipeg (Manitoba) Canada

Tous les efforts ont été faits pour reconnaître les sources originales et pour respecter la *Loi sur le droit d'auteur*. Si, dans certains cas, des erreurs ou des omissions se sont produites, veuillez en aviser le ministère de l'Éducation et de la Formation du Manitoba pour qu'elles soient corrigées dans une édition future. Nous tenons à remercier les auteurs, les artistes et les maisons d'édition de nous avoir permis d'adapter ou de reproduire leur matériel original.

Toutes les illustrations ou photographies dans cette ressource sont protégées par les droits d'auteur et on ne devrait y avoir accès ou les reproduire en partie ou en totalité qu'à des fins éducatives prévues dans cette ressource.

Tout site Web mentionné dans cette ressource peut faire l'objet de changement sans préavis. Les enseignants devraient vérifier et évaluer les sites Web et les ressources en ligne avant de les recommander aux élèves.

Vous pouvez acheter des exemplaires de cette ressource (numéro d'article 95245) du Centre de ressources d'apprentissage du Manitoba à [www.manitobalrc.ca](http://www.manitobalrc.ca).

Cette ressource est affichée sur le site Web du ministère de l'Éducation et de la Formation du Manitoba à [www.edu.gov.mb.ca/m12/](http://www.edu.gov.mb.ca/m12/).

*Available in English.*

Disponible en médias substitués sur demande.

**Dans cette ressource, les mots de genre masculin appliqués aux personnes désignent les femmes et les hommes.**

Remerciements	vii
<hr/>	
<b>Aperçu</b>	1
Renseignements généraux et objet du document	3
Utilisation de ce document	5
Contexte Manitobain	7
Principes du Manitoba en matière d'inclusion	7
Écoles durables au Manitoba : inclusion, participation, santé et bien-être	8
Dispositions législatives sur les milieux scolaires favorisant la sécurité et l'inclusivité	9
Définition d'une approche à l'échelle de l'école	12
Approche de planification à l'échelle de l'école pour favoriser la sécurité et l'appartenance	13
<hr/>	
<b>Approche à l'échelle de l'école : Planification fondée sur des données probantes</b>	15
Adoption d'une approche à l'échelle de l'école	17
Approche globale de la santé en milieu scolaire	17
Planification à trois niveaux des mesures de sécurité et d'intervention	22
Systèmes socioécologiques	24
Pratiques axées sur les forces	27
<hr/>	
<b>Planification en cinq étapes pour favoriser la sécurité et l'appartenance</b>	33
Étape 1 : Coordination : Encourager et faciliter le leadership et la responsabilité	36
Étape 2 : Évaluation des besoins : Sélectionner et interpréter les données probantes pour déterminer les besoins et établir les priorités	40
Étape 3 : Plan fondé sur des données probantes : Établir un plan pour traiter les priorités	45
Étape 4 : Mise en œuvre : Renforcer les capacités et mobiliser la communauté scolaire par une action collective	47
Étape 5 : Surveillance, réflexion et évaluation : Passer le plan en revue, étudier les données probantes et déterminer les étapes suivantes	49
<hr/>	
<b>Conclusion</b>	51

# Table des matières

---

<b>Annexes</b>	55
Annexe A : Planification fondée sur des données probantes pour favoriser la création d'écoles sûres et accueillantes	57
Annexe B : Systèmes socioécologiques : tableau des facteurs de protection	65
Annexe C : Tableau de l'approche à l'échelle de l'école	66
Annexe D : Plan favorisant la création d'écoles sûres et accueillantes – gabarit	75
Annexe E : Plan favorisant la création d'écoles sûres et accueillantes – exemple	77
Annexe F : Ressources	82

---

<b>Références</b>	85
-------------------	----

## R E M E R C I E M E N T S

Éducation et Formation Manitoba remercie vivement les personnes suivantes pour avoir contribué à l'élaboration du document intitulé *Écoles sûres et accueillantes : une approche de planification à l'échelle de l'école pour favoriser la sécurité et l'appartenance*.

**Personnel  
d'Éducation et  
Formation Manitoba**

Doug Anderson Coordonnateur des révisions	Direction des programmes et des services de soutien aux élèves
Candace Bergeson Conseillère	Section des services de soutien aux élèves Direction des programmes et des services de soutien aux élèves
Louise Boissonneault Coordonnatrice	Section des services de production de documents Direction des ressources éducatives
Diane Courcelles Révisseuse des publications	Section des services de production de documents Direction des ressources éducatives
Kristin Grapentine Opératrice en éditique	Section des services de production de documents Direction des ressources éducatives
Allan Hawkins Directeur	Direction des programmes et des services de soutien aux élèves
Barb Melnychuk Gestionnaire de projet	Section des services de soutien aux élèves Direction des programmes et des services de soutien aux élèves
Nicole Nicolas Conseillère (jusqu'en juin 2015)	Section des services de soutien aux élèves Direction des programmes et des services de soutien aux élèves
Marjorie Poor Révisseuse des publications	Section des services de production de documents Direction des ressources éducatives
Kathryn Roberts Chef de projet	Section des services de soutien aux élèves Direction des programmes et des services de soutien aux élèves
Marilyn Taylor Coordonnatrice (jusqu'en septembre 2015)	Section des services de soutien aux élèves Direction des programmes et des services de soutien aux élèves







A P E R Ç U





## RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET OBJET DU DOCUMENT

Les écoles du Manitoba se sont engagées à offrir des environnements d'apprentissage sécuritaires et bienveillants. Guidées par la législation sur les *milieux scolaires favorisant la sécurité et l'inclusivité*, les commissions scolaires de la province s'emploient expressément à établir et à maintenir des écoles sécuritaires. En 2013, des modifications à la *Loi sur les écoles publiques* ont obligé les commissions scolaires à mettre à jour et à appliquer des lignes directrices dans les écoles pour qu'elles offrent des milieux d'apprentissage sûrs et inclusifs, y compris des lignes directrices sur le respect de la diversité humaine et des mesures comme la formation professionnelle du personnel relativement à la prévention de l'intimidation.

En créant un sentiment de sécurité et d'appartenance parmi les membres de la communauté scolaire, les écoles peuvent cibler les domaines prioritaires de l'éducation publique. Ces domaines prioritaires sont notamment les suivants :

- aider les élèves à atteindre de hauts niveaux de rendement scolaire
- appliquer les principes d'équité et d'inclusion dans tout le système d'éducation
- former des citoyens et des citoyennes du monde activement engagés à l'égard de la durabilité économique, socioculturelle et environnementale
- favoriser le bien-être (cognitif, émotionnel, social, physique et, pour certains, spirituel)
- faire participer les parents, les partenaires de l'éducation et les collectivités aux décisions se rapportant à l'éducation

Par un travail de planification scolaire et des pratiques de collaboration, les directeurs d'école mettent en œuvre les politiques des divisions scolaires et adoptent des procédures pour que les milieux d'apprentissage soient sécuritaires et respectueux. Avec les parents\* comme partenaires, les éducateurs font de leur mieux pour que tous les enfants et les jeunes se sentent en sécurité, confiants et capables dans leurs interactions avec autrui et dans leur apprentissage.

Dans une école sûre et accueillante, toute la communauté scolaire se sensibilise et acquiert des connaissances et des compétences au sujet du bien-être, des relations positives et de la résolution de problèmes axée sur les solutions. Les élèves victimes d'intimidation et d'autres formes de préjudice bénéficient d'un soutien pour retrouver leur sentiment de sécurité et d'appartenance. Ceux et celles qui adoptent des comportements intimidants reçoivent également un soutien accompagné des mesures d'intervention nécessaires. Les écoles

\* Remarque : Dans le présent document, le terme *parent* fait référence à la famille, au(x) tuteur(s), ou encore au travailleur, à l'office ou au bureau régional des services à l'enfant et à la famille. Il est employé pour tenir compte du fait qu'au moins une de ces personnes peut faire partie de la vie d'un enfant ou d'un jeune.

reconnaissent la complexité et l'impact des actes d'intimidation, et aussi l'importance d'une planification à l'échelle de l'école en matière de sécurité et d'intervention.

Éducation et Formation Manitoba est déterminé à aider les écoles dans leur travail de planification visant à offrir des milieux d'apprentissage sécuritaires pour tous les enfants et les jeunes. *Écoles sûres et accueillantes : une approche de planification à l'échelle de l'école pour favoriser la sécurité et l'appartenance* remplace le document de 2006 intitulé *Une approche à l'échelle de l'école pour favoriser la sécurité et l'appartenance : Prévenir la violence et le harcèlement*.

Le processus de planification décrit dans le présent document est destiné à appuyer le travail de planification déjà en place dans les écoles du Manitoba. Axées sur la sécurité et l'intervention, quatre perspectives d'une **approche à l'échelle de l'école** sont intégrées de façon stratégique pour guider les équipes scolaires dans un **processus de planification en cinq étapes** (voir la Figure 1 à la fin de cet aperçu). Généralement, le processus décrit dans le présent document sert à revoir et à surveiller un plan scolaire existant ou à en élaborer un nouveau.

Ce document d'appui s'est inspiré de travaux de recherche actuels et de pratiques fondées sur des données probantes pour la planification et le maintien en place d'écoles positives, saines et sécuritaires. Il a été élaboré pour

- faire appliquer une approche de planification à l'échelle de l'école en matière de sécurité et d'intervention
- expliquer les étapes à suivre en vue de l'adoption d'un plan visant à créer une école sûre et accueillante
- partager des outils, des données de recherche et des liens renvoyant à des ressources
- appuyer le travail actuel de planification, les initiatives et l'expertise des écoles et des divisions scolaires



MANITOBA. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION. *Planification et présentation de rapports.* [www.edu.gov.mb.ca/m12/psd/index.html](http://www.edu.gov.mb.ca/m12/psd/index.html)

## UTILISATION DE CE DOCUMENT

## Organisation et contenu du document

Ce document d'appui comprend les sections suivantes :

- En plus d'expliquer comment utiliser le document, cet **Aperçu** donne les renseignements suivants :
  - La partie intitulée **Renseignements généraux et objet du document** présente la raison d'être du document, le public ciblé et le contenu du document.
  - La partie intitulée **Contexte manitobain** réaffirme les principes d'inclusion adoptés par les écoles du Manitoba, selon lesquels toute personne se sent acceptée, valorisée et en sécurité. Elle présente un résumé des dispositions législatives sur les *milieux scolaires favorisant la sécurité et l'inclusivité* ainsi que le plan d'action du Manitoba contre l'intimidation. Elle s'accompagne de liens et de références destinés à préciser le but de la planification délibérée.
- Dans la section intitulée **Approche à l'échelle de l'école : Planification fondée sur des données probantes**, quatre perspectives sont présentées : **approche globale de la santé en milieu scolaire, planification à trois niveaux, systèmes socioécologiques et pratiques axées sur les forces**. Ces perspectives aident à déterminer les besoins, à établir les priorités et à surveiller la bonne mise en œuvre du plan. Elles sont à la base du processus de planification en cinq étapes.
- La section intitulée **Planification en cinq étapes pour favoriser la sécurité et l'appartenance** guide les directeurs d'école dans un processus de planification qui mobilise et responsabilise les membres de la communauté scolaire afin d'offrir des milieux d'apprentissage sécuritaires. Ce processus vise à appuyer les processus de planification déjà en place dans les écoles du Manitoba.
- Dans les **Annexes** figure notamment un résumé des pratiques fondées sur des données probantes à l'appui des quatre perspectives énoncées dans le présent document. Les stratégies de prévention et d'intervention sont traitées de façon à refléter l'approche à l'échelle de l'école décrite dans le document. Sont également inclus dans les annexes un gabarit et un exemple de plan scolaire. Des ressources connexes en ligne sont également proposées pour approfondir le sujet.
- La section des **Références** énumère toutes les ressources mentionnées dans le document.

## Hyperliens

Des hyperliens sont inclus tout au long de ce document en ligne, ce qui permet au lecteur d'accéder directement à l'information. Un grand nombre de ces ressources sont des documents produits par Éducation et Formation Manitoba.

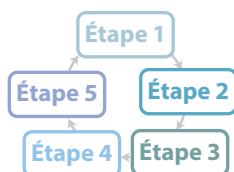
## Symboles graphiques

Les symboles graphiques aident le lecteur à se retrouver dans l'organisation du document et attirent son attention sur les ressources, le matériel d'appui connexe et les outils principaux.



### Approche à l'échelle de l'école : Pratiques fondées sur des données probantes

Ce diagramme illustre l'interdépendance des quatre perspectives de la planification à l'échelle de l'école : approche globale de la santé en milieu scolaire, planification à trois niveaux, systèmes socioécologiques et pratiques axées sur les forces.



### Planification en cinq étapes

Bien connu en éducation, ce cycle de planification représente un processus constant.

Étape 1 : Coordination

Étape 2 : Évaluation des besoins

Étape 3 : Plan fondé sur des données probantes

Étape 4 : Mise en œuvre

Étape 5 : Surveillance, réflexion et évaluation



### Ressources suggérées

Le présent document renvoie aux ressources suivantes :

- lois et règlements provinciaux
- ressources et documents provinciaux : Éducation et Formation Manitoba, et ministères connexes
- matériel de ressource
- liens menant à des ressources en ligne

### Exemples de stratégies de mise en œuvre

Exemples de stratégies et de mesures destinées à expliquer les concepts présentés.

### Annexes

Tout au long du document, nous faisons référence aux annexes pour orienter le lecteur vers les aides qui lui sont fournies.

## CONTEXTE MANITOBAIN

## Principes du Manitoba en matière d'inclusion

L'inclusion fait couramment partie de l'expérience quotidienne des élèves dans les salles de classe et dans les écoles de toute la province du Manitoba. Une école inclusive est un endroit respectueux et sécuritaire pour tous les membres de la communauté scolaire. Telle qu'elle est décrite dans le présent document, la planification à l'échelle de l'école visant à favoriser la sécurité repose sur les principes d'inclusion.

Éducation et Formation Manitoba s'est engagé à promouvoir l'inclusion de tous. L'inclusion constitue une façon de penser et d'agir qui permet à chaque personne de se sentir acceptée, appréciée et en sécurité. Une collectivité qui favorise l'inclusion choisit d'évoluer au rythme des besoins changeants de ses membres. En reconnaissant les besoins de ceux-ci et en leur offrant l'appui nécessaire, une communauté inclusive assure à ses membres l'occasion de jouer un rôle pertinent et l'égalité d'accès aux avantages qui leur reviennent à titre de citoyens.

Au Manitoba, on considère l'inclusion comme un moyen d'augmenter le bien-être de chaque membre de la collectivité. En travaillant ensemble, nous pouvons plus facilement jeter les bases d'un avenir meilleur pour tous. ([www.edu.gov.mb.ca/m12/enfdiff/pea/inclusion.html](http://www.edu.gov.mb.ca/m12/enfdiff/pea/inclusion.html))



### Écoles durables au Manitoba : inclusion, participation, santé et bien-être

Les écoles du Manitoba intègrent l'éducation au développement durable dans leur travail annuel de planification. La sécurité et le bien-être à l'école sont inclus dans l'approche de planification de l'école à l'égard de la durabilité.

« Les écoles durables visent à être des modèles d'inclusion sociale, de santé et de bien-être. Elles permettent à tous les apprenants de participer pleinement à la vie scolaire tout en leur insufflant un profond respect pour les droits de la personne, les libertés individuelles, la culture et l'expression créative. Les écoles ont un rôle crucial à jouer en faisant la promotion de la santé chez les jeunes et en façonnant les attitudes et comportements qui favorisent leur santé. Une bonne santé à un jeune âge ... peut .. améliorer les capacités d'apprentissage à l'école et l'attitude des élèves envers les autres. Les écoles durables favorisent la cohésion de la collectivité en créant une atmosphère inclusive et invitante qui encourage la participation et la contribution de tous — quels que soient leur origine, leur culture, leur âge, leur religion ou leurs capacités — et en combattant les préjugés et l'injustice sous toutes ses formes. ».

(Institut international du développement durable et ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur du Manitoba, *Guide pour l'aménagement d'écoles durables au Manitoba*, 2<sup>e</sup> édition, p. 40)

« L'éducation au développement durable (EDD) nécessite de réorienter l'éducation afin de guider et d'encourager les gens à devenir des citoyens de la planète responsables. » Le présent document guide la planification de l'EDD à l'échelle de l'école de façon qu'elle intègre un volet de sécurité pour les écoles durables qui visent à être des modèles d'inclusion sociale, de santé et de bien-être.

(Institut international du développement durable et ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur du Manitoba, *Guide pour l'aménagement d'écoles durables au Manitoba*, 2<sup>e</sup> édition, p. 5)



INSTITUT INTERNATIONAL DU DÉVELOPPEMENT DURABLE (IIDD) et MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DU MANITOBA. *Guide pour l'aménagement d'écoles durables au Manitoba*, 2<sup>e</sup> éd., 2014. [www.edu.gov.mb.ca/m12/dev\\_durable/ressources.html](http://www.edu.gov.mb.ca/m12/dev_durable/ressources.html)



## Dispositions législatives sur les milieux scolaires favorisant la sécurité et l'inclusivité

Veiller à assurer la sécurité dans les écoles n'est pas nouveau au Manitoba. La *Charte de la sécurité dans les écoles* a été officiellement adoptée au Manitoba en 2004 obligeant les écoles à fournir aux élèves un milieu scolaire sûr et accueillant.



MANITOBA. *Charte de la sécurité dans les écoles (Modification de diverses dispositions législatives)*. Winnipeg (Manitoba), Imprimeur de la Reine — Publications officielles, 2004.

<http://web2.gov.mb.ca/laws/statutes/2004/c02404e.php>  
<http://web2.gov.mb.ca/laws/statutes/2004/c02404f.php>

MANITOBA. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION. *Écoles sûres et accueillantes*. [www.edu.gov.mb.ca/m12/ecole\\_sure/index.html](http://www.edu.gov.mb.ca/m12/ecole_sure/index.html)

En 2005, toutes les écoles du Manitoba ont été obligées d'établir un code de conduite et un plan de mesures d'urgence à jour avec l'aide d'un comité consultatif sur la sécurité à l'école.



### Manitoba : Code de conduite provincial des écoles

La *Loi sur les écoles publiques* exige que le directeur de chaque école établisse un code de conduite de l'école, en consultation avec le **comité consultatif sur la sécurité à l'école**. Le directeur doit veiller à ce que l'examen annuel du code de conduite et du plan de mesures d'urgence soit terminé au plus tard le 31 octobre de chaque année. Le Règlement sur les mesures disciplinaires appropriées dans les écoles (92/2013), pris en application de la *Loi sur l'administration scolaire*, exige que le directeur fasse en sorte que les conséquences disciplinaires découlant d'une violation du code de conduite de l'école satisfassent aux exigences prévues par les directives du ministre.

MANITOBA. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR. *Écoles sûres et accueillantes : Code de conduite provincial — Interventions et conséquences disciplinaires appropriées*. [www.edu.gov.mb.ca/m12/ecole\\_sure/liens.html](http://www.edu.gov.mb.ca/m12/ecole_sure/liens.html)

MANITOBA. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION. *Guide administratif pour les écoles — Administration scolaire*. [www.edu.gov.mb.ca/m12/frpub/pol/adm-scol/index.html](http://www.edu.gov.mb.ca/m12/frpub/pol/adm-scol/index.html)



## Comité consultatif sur la sécurité à l'école

Le comité consultatif sur la sécurité à l'école est composé des membres suivants :

- le directeur
- un enseignant de l'école nommé par les enseignants de celle-ci
- un parent d'élève dont l'enfant fréquente l'école en question et qui est nommé par le directeur conformément au règlement
- le président du conseil des élèves ou un autre membre nommé par ce conseil lorsque l'école a des classes de la 9<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année

MANITOBA. Règlement sur la sécurité à l'école, R.M. 77/2005, *Loi sur l'administration scolaire*. Winnipeg (Manitoba), Imprimeur de la Reine — Publications officielles, 2005.

[web2.gov.mb.ca/laws/regs/current/\\_pdf-regs.php?reg=77/2005](http://web2.gov.mb.ca/laws/regs/current/_pdf-regs.php?reg=77/2005)

La *Loi modifiant la Loi sur les écoles publiques (Cyberintimidation et utilisation de dispositifs électroniques)*, 2008, a élargi la définition de l'intimidation de façon à inclure la cyberintimidation et a exigé que les commissions scolaires établissent des lignes directrices sur l'utilisation appropriée des dispositifs électroniques.

D'autres modifications apportées à la *Loi sur les écoles publiques*, ainsi que l'adoption, en 2012, du Plan d'action du Manitoba contre l'intimidation ont renforcé les mesures visant à assurer la sécurité à l'école :

- La *Loi modifiant la Loi sur les écoles publiques (Obligation de faire rapport des cas d'intimidation et des préjudices subis)*, 2011, exige que les adultes présents dans les écoles fassent rapport de toute conduite inacceptable de la part des élèves.



MANITOBA. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR. *Écoles sûres et accueillantes : Agir contre l'intimidation*, Winnipeg (Manitoba), Le Ministère, 2014. Peut être consulté en ligne à [www.edu.gov.mb.ca/m12/frpub/appui/agir/index.html](http://www.edu.gov.mb.ca/m12/frpub/appui/agir/index.html).

- La *Loi modifiant la Loi sur les écoles publiques (Milieux scolaires favorisant la sécurité et l'inclusivité)*, 2013, a révisé la définition de l'intimidation et exigé que les commissions scolaires élargissent leurs lignes directrices sur l'utilisation appropriée de la technologie et sur le signalement des cas de cyberintimidation, mais aussi qu'elles établissent des lignes directrices sur le respect de la diversité humaine pour favoriser l'acceptation et le respect des autres dans un milieu scolaire sécuritaire, bienveillant et inclusif.

### Définition du Manitoba

L'*intimidation* est un comportement qui a pour but de causer à autrui de la peur, de l'intimidation, de l'humiliation, de la détresse ou tout autre préjudice, qu'il soit d'ordre corporel, émotif ou matériel ou qu'il porte atteinte à l'estime de soi ou à la réputation, ou qui a pour effet de créer un milieu négatif pour autrui à l'école.

L'intimidation se produit de manière caractéristique dans un contexte de déséquilibre de pouvoirs, réel ou perçu, entre son auteur et la personne en faisant l'objet, et prend la forme d'un comportement généralement mais non nécessairement répété.

L'intimidation peut être directe (face à face) ou indirecte (par les autres), et peut se faire par toute forme d'expression – qu'elle soit écrite, verbale, faciale ou gestuelle –, ou par tout moyen de communication électronique (ce qu'on appelle la cyberintimidation), y compris les médias sociaux, la messagerie texte, la messagerie instantanée, les sites Web et le courrier électronique.

*Loi sur les écoles publiques*, 2013, article 1.2



MANITOBA. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR. *Écoles sûres et accueillantes : Guide pour l'équité et l'inclusion dans les écoles du Manitoba (MB MonAGH)*. Winnipeg (Manitoba), Le Ministère, 2014. Peut être consulté en ligne à [www.edu.gov.mb.ca/m12/ecole\\_sure/liens.html](http://www.edu.gov.mb.ca/m12/ecole_sure/liens.html).

MANITOBA. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR. *Écoles sûres et accueillantes : Lignes directrices sur le respect de la diversité humaine — Un document de soutien aux divisions scolaires et aux écoles indépendantes subventionnées du Manitoba pour l'élaboration de lignes directrices sur le respect de la diversité humaine — Dans le cadre du Plan d'action de lutte contre l'intimidation du Manitoba*. Winnipeg (Manitoba), Le Ministère, 2015. Peut être consulté en ligne à [www.edu.gov.mb.ca/m12/frpub/pol/respect-diversite/index.html](http://www.edu.gov.mb.ca/m12/frpub/pol/respect-diversite/index.html).



- Annoncé en 2013, le **Code de conduite provincial** prévoit diverses conséquences disciplinaires appropriées auxquelles toutes les écoles doivent se conformer. Le Règlement sur les mesures disciplinaires appropriées dans les écoles (92/2013), pris en application de la *Loi sur l'administration scolaire*, confirme et réitère l'autorité des directeurs, des écoles et des divisions scolaires, et exige que les directeurs veillent à ce que des interventions et des conséquences disciplinaires appropriées soient incluses dans le code de conduite de leur école.



MANITOBA. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR. *Écoles sûres et accueillantes : Code de conduite provincial – Interventions et conséquences disciplinaires appropriées* Winnipeg (Manitoba), Le Ministère, 2014. Peut être consulté en ligne à [www.edu.gov.mb.ca/m12/ecole\\_sure/liens.html](http://www.edu.gov.mb.ca/m12/ecole_sure/liens.html).

## Définition d'une approche à l'échelle de l'école

Une approche de planification à l'échelle de l'école pour créer des écoles sécuritaires, accueillantes et inclusives considère l'école comme un système interactif à plusieurs dimensions. L'application d'une telle démarche s'effectue par un travail de planification coordonné qui favorise le partage du leadership et fait appel à toute la communauté scolaire en partant du principe selon lequel tous les membres (c.-à-d. les élèves, les parents, les éducateurs, l'école et la collectivité) ont une responsabilité à l'égard de la sécurité et de l'appartenance à l'école.

En mettant l'accent sur la santé globale en milieu scolaire, le plan de sécurité à l'échelle de l'école s'appuie sur des données probantes permettant de déterminer les besoins et d'établir les priorités. Un ensemble de soutiens à trois niveaux est établi à l'aide de stratégies et de mesures axées sur les forces. L'application à l'échelle de l'école consiste à renforcer les capacités de toute la communauté scolaire par une action collective, de façon à favoriser le bien-être, la sécurité et l'apprentissage. Il s'agit d'un processus constant de planification qui consiste à passer en revue, à étudier les données probantes et à déterminer les étapes suivantes pour assurer et maintenir la sécurité à l'école.



Consulter à l'Annexe A un résumé de la **Planification fondée sur des données probantes pour créer des écoles sûres et accueillantes**.

Le modèle manitobain présenté dans ce document montre l'application d'une approche à l'échelle de l'école reposant sur quatre perspectives fondées sur des données probantes : **santé globale en milieu scolaire, planification à trois niveaux, systèmes socioécologiques et pratiques axées sur les forces**, afin de mettre l'accent sur **un processus de planification en cinq étapes** menant à l'établissement d'un plan visant à la création d'une école sûre et accueillante (voir la Figure 1).

## Approche de planification à l'échelle de l'école pour favoriser la sécurité et l'appartenance

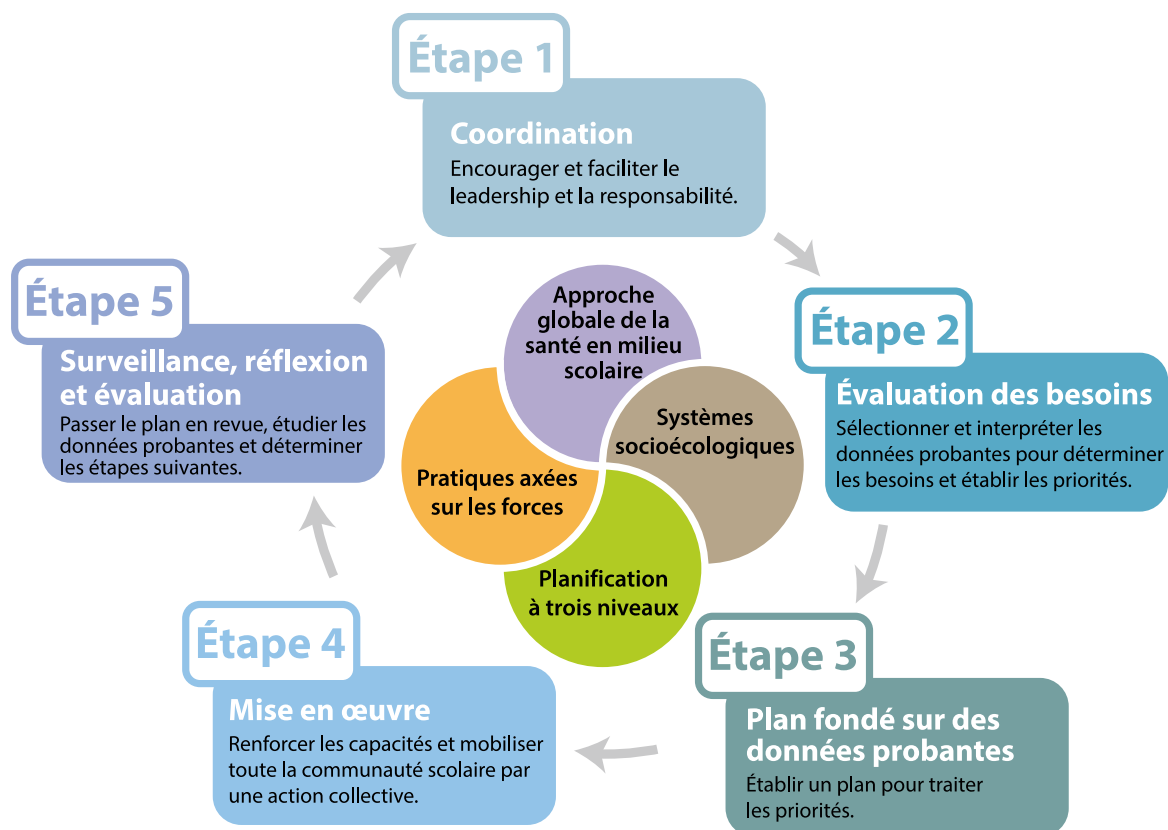




Figure 1 : Une approche de planification à l'échelle de l'école pour favoriser la sécurité et l'appartenance

Les quatre perspectives utilisées pour l'approche de planification à l'échelle de l'école, et représentées au centre du graphique ci-dessus, sont expliquées en grandes lignes dans la prochaine section du document. Des ressources sont prévues pour vous permettre d'obtenir des renseignements supplémentaires. Voici un aperçu de chaque étape de la planification où ces perspectives sont mises en application.





APPROCHE À L'ÉCHELLE DE  
L'ÉCOLE : PLANIFICATION  
FONDÉE SUR DES DONNÉES  
PROBANTES







# Approche à l'échelle de l'école : Planification fondée sur des données probantes

## ADOPTION D'UNE APPROCHE À L'ÉCHELLE DE L'ÉCOLE

On considère que l'adoption d'une approche à l'échelle de l'école consistant à planifier à long terme de façon collaborative et multidimensionnelle est ce qu'il y a de plus efficace pour créer le changement et maintenir de façon durable un environnement scolaire sécuritaire.

L'application d'une telle démarche dans tout le processus de planification en cinq étapes aide à établir les priorités et à concentrer les ressources pour la mise en place de pratiques ayant un impact sur la sécurité à l'école.

Ce document présente quatre perspectives fondées sur des données probantes qui permettent de comprendre et d'adopter une approche à l'échelle de l'école :

- approche globale de la santé en milieu scolaire
- planification à trois niveaux
- systèmes socioécologiques
- accent sur les forces

Pour les besoins du présent document, chacune de ces perspectives est abordée séparément. Dans la pratique, elles sont interdépendantes et se recoupent, car les forces et les besoins sont déterminés de façon à établir les priorités et pris en considération dans la planification (voir la Figure 2).



Figure 2 : Perspectives fondées sur des données probantes

## Approche globale de la santé en milieu scolaire

L'approche globale de la santé en milieu scolaire ancre l'apprentissage en permettant notamment de planifier en tenant compte du bien-être des élèves et de la sécurité à l'école. Idéalement, la planification à l'échelle de l'école s'applique à la santé globale en milieu scolaire, dont la sécurité constitue un volet.

« Lorsque les écoles parviennent à intégrer la prévention de l'intimidation dans un cadre plus large de prévention et de développement des jeunes, elles consolident leurs efforts de prévention tout en s'attaquant à certains des facteurs sociaux, émotionnels et environnementaux sous-jacents qui sont susceptibles de mener à des actes d'intimidation. » (trad. libre)

(Ragozzino et O'Brien 2)



RAGOZZINO, Katharine, et Mary Utne O'BRIEN. *Social and Emotional Learning and Bullying Prevention*. Chicago, IL: Collaborative for Academic, Social, and Emotional Learning (CASEL) and the Social and Emotional Learning Research Group at the U of Illinois, 2009. [http://gse.buffalo.edu/gsefiles/documents/alberti/2009\\_bullyingbrief.pdf](http://gse.buffalo.edu/gsefiles/documents/alberti/2009_bullyingbrief.pdf)

L'approche globale de la santé en milieu scolaire :

- reconnaît que les jeunes en bonne santé apprennent et réussissent mieux
- comprend que les écoles peuvent directement influencer la santé et les comportements des élèves
- favorise les choix d'habitudes de vie saines, ainsi que la santé et le bien-être des élèves
- intègre la santé dans tous les aspects de la vie et de l'apprentissage scolaire
- lie les questions et les systèmes de santé et d'éducation
- exige la participation et le soutien des familles et de la collectivité dans son ensemble

La portée de *l'approche globale de la santé en milieu scolaire* s'étend à l'ensemble du milieu scolaire en proposant des interventions dans quatre secteurs qui établissent des fondements solides et qui contribuent à l'amélioration des résultats scolaires des élèves :

- le milieu social et physique
- l'enseignement et l'apprentissage
- la politique d'écoles en santé
- les partenariats et les services

(Consortium conjoint pancanadien pour les écoles en santé)



CONSORTIUM CONJOINT PANCANADIEN POUR LES ÉCOLES EN SANTÉ. Page d'accueil.  
[www.jcsh-cces.ca/](http://www.jcsh-cces.ca/)



ÉCOLES EN SANTÉ MANITOBA. Page d'accueil.  
[www.gov.mb.ca/healthyschools/index.fr.html](http://www.gov.mb.ca/healthyschools/index.fr.html)

ÉCOLES EN SANTÉ MANITOBA. *Qu'est-ce que l'approche globale de la santé en milieu scolaire?* [www.gov.mb.ca/healthyschools/csh.fr.html](http://www.gov.mb.ca/healthyschools/csh.fr.html)

L'approche globale de la santé en milieu scolaire est une perspective qui aide les élèves à atteindre leur plein potentiel en tant qu'apprenants et membres productifs et en santé de leur collectivité. Le fait d'inclure cette perspective dans la planification à l'échelle de l'école montre que la planification des mesures de sécurité et d'intervention s'effectue de concert avec des initiatives connexes comme celles qui sont énoncées ci-après :

## Relations saines

« Selon les recherches actuelles, plutôt que de ne mettre l'accent que sur la lutte contre l'intimidation, il est important de se concentrer de façon plus large sur la création d'une atmosphère bienveillante et respectueuse à l'école et sur les résultats positifs, notamment en adoptant des stratégies permettant aux élèves de gérer leur bien-être social et émotionnel. » (trad. libre) (Swearer, Espelage, Vaillancourt, et Hymel, cité dans New Zealand Ministry of Education 4)

## Diversité

« La diversité englobe tous les enfants — leurs personnalités, leurs groupes ethniques, leurs langues, leurs structures familiales et leurs styles d'apprentissage variés sont tous des éléments d'une salle de classe diversifiée... »

La diversité est neurologique. Elle est sociale. Elle est humaine. Enseigner la diversité exige des enseignants qu'ils créent en classe un climat d'apprentissage et qu'ils conçoivent des activités permettant à tous les élèves de se sentir en sécurité, respectés et valorisés dans leur contribution. » (trad. libre) (Katz 3)

## Prévention du suicide et intervention en milieu scolaire

« L'intimidation et la prévention du suicide ont des stratégies en commun :

- accent sur le milieu scolaire
- participation de la famille
- identification des élèves ayant besoin de services de santé mentale et comportementale
- orientation des élèves et des familles vers les services appropriés » (trad. libre) (Bradshaw, *Translating* 35)

## Santé mentale en milieu scolaire

« L'école est un lieu critique où les enfants peuvent acquérir une estime de soi, un sentiment d'efficacité personnelle et un sentiment de maîtrise sur leur vie. » (trad. libre) (Stewart, Sun, Patterson, Lemerle, et Hardie 27)

## Citoyenneté numérique et cybersécurité

« Les interventions doivent mettre l'accent sur des concepts positifs comme les relations saines et la citoyenneté numérique plutôt que de s'attaquer d'abord au côté négatif de l'intimidation. L'important est d'aider les jeunes à se sentir solides, confiants et capables sans les pousser en premier lieu à se percevoir comme l'opprimé ou l'oppresseur. » (trad. libre) (Boyd et Marwick)



Pour d'autres ressources connexes, voir l'Annexe F.



ÉCOLES EN SANTÉ MANITOBA. *Promotion de la santé mentale dans les écoles : Soutenez la PROMOTION DE LA SANTÉ MENTALE dans les écoles du Manitoba.* Winnipeg (Manitoba), Écoles en santé Manitoba, s.d. [www.gov.mb.ca/healthyschools/docs/Mental\\_Health\\_Promotion.fr.pdf](http://www.gov.mb.ca/healthyschools/docs/Mental_Health_Promotion.fr.pdf)

ENFANTS EN SANTÉ MANITOBA et ÉDUCATION ET ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR MANITOBA. *Meilleures pratiques en matière de prévention du suicide dans les écoles : une approche globale.* Winnipeg (Manitoba), Enfants en santé Manitoba et Éducation et Enseignement supérieur Manitoba, 2014. Peut être consulté en ligne à [www.gov.mb.ca/healthychild/ysp/ysp\\_bestpractices\\_fr.pdf](http://www.gov.mb.ca/healthychild/ysp/ysp_bestpractices_fr.pdf).

MANITOBA. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION. *Manitoba Sourcebook: Guidance Education: Connections to Compulsory Curriculum Areas Kindergarten to Grade 12.* Winnipeg (Manitoba). [www.edu.gov.mb.ca/k12/docs/support/mb\\_sourcebook/outocmes/index.html](http://www.edu.gov.mb.ca/k12/docs/support/mb_sourcebook/outocmes/index.html).

MANITOBA. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR. *Écoles sûres et accueillantes : Guide pour l'équité et l'inclusion dans les écoles du Manitoba (MB MonAGH).* Winnipeg (Manitoba), Le Ministère, 2014. Peut être consulté en ligne à [www.edu.gov.mb.ca/m12/ecole\\_sure/liens.html](http://www.edu.gov.mb.ca/m12/ecole_sure/liens.html).



MORRISON, William et Patricia PETERSON. *Consortium conjoint pancanadien pour les écoles en santé Trousse de la santé mentale positive.* Summerside, PE, Consortium conjoint pancanadien pour les écoles en santé, s.d. [www.gov.pe.ca/photos/original/eecd\\_pmhtoolfre.pdf](http://www.gov.pe.ca/photos/original/eecd_pmhtoolfre.pdf)

Vous trouverez ci-après quelques exemples de stratégies communes qui sont utilisées dans l'approche globale de la planification de la santé et de la sécurité à l'école.



## Stratégies d'application de l'approche globale de la santé en milieu scolaire

- Adopter des perspectives et des mesures favorisant les écoles en santé et les appliquer à l'ensemble du milieu scolaire, aux pratiques d'éducation, aux partenariats et aux politiques.
- Intégrer les concepts liés aux écoles en santé dans tous les résultats d'apprentissage des programmes d'études du Manitoba au niveau primaire de la planification, c'est-à-dire pour tous les élèves.
- Encourager et faciliter les relations interpersonnelles positives et soutenir l'acquisition de compétences dans ce domaine. Déterminer les problèmes liés à la santé en milieu scolaire qui ont des conséquences sur le bien-être et la sécurité des élèves.
- Concevoir des stratégies à trois niveaux et des formes de soutien par un travail de planification ou des protocoles axés sur la collaboration pour répondre aux besoins (élèves, parents, personnel, école et collectivité).
- Renforcer les capacités en développant la conscientisation, les compétences et les connaissances du personnel au sujet des pratiques axées sur les forces, de l'identification précoce et des interventions à l'aide d'un plan à trois niveaux (ex. relations saines, santé mentale à l'école, prévention du suicide et intervention, cybersécurité et diversité des élèves).
- Accueillir la diversité et inclure les besoins de tous les membres de la communauté scolaire dans le cadre de la planification.

(suite)



Pour d'autres exemples de stratégies d'application de l'approche globale de la santé en milieu scolaire, voir l'Annexe C : Tableau sur l'approche globale : Stratégies proactives et mesures d'intervention.

## Stratégies d'application de l'approche globale de la santé en milieu scolaire (suite)

- Incorporer la citoyenneté numérique, la cybersécurité, l'éthique et la responsabilité, les implications sociales et la pensée critique dans les applications technologiques et l'enseignement (de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année).
- Collaborer avec les fournisseurs de services et identifier les personnes-ressources principales pour établir un système d'aiguillage, des services rapides et des protocoles d'intervention cohérents.
- Répondre aux besoins éducatifs en plus des besoins physiques, de santé mentale ou de sécurité.
- Faciliter le retour ou la transition des élèves qui s'absentent de l'école ou se heurtent à des difficultés en matière de discipline, de santé mentale, d'orientation sexuelle ou d'identité de genre, ou encore à des problèmes judiciaires.
- Appliquer le protocole « wraparound » au besoin.



ENFANTS EN SANTÉ MANITOBA et ÉDUCATION MANITOBA. *Protocole Wraparound pour les enfants et les jeunes atteints de troubles affectifs ou comportementaux graves ou profonds*. Winnipeg (Manitoba), Enfants en santé Manitoba et Éducation Manitoba, 2013. Peut être consulté en ligne à [www.gov.mb.ca/healthychild/publications/protocol\\_ebd\\_wraparound\\_fr.pdf](http://www.gov.mb.ca/healthychild/publications/protocol_ebd_wraparound_fr.pdf)

Dans le contexte de l'approche globale de la santé en milieu scolaire, les questions qui influent sur la sécurité et le bien-être des élèves sont définies et traitées dans le plan visant à créer une école sûre. Dans la prochaine section, un modèle de planification à trois niveaux, soit une autre perspective de l'approche à l'échelle de l'école, permet d'organiser les problèmes recensés et de les aborder de façon prioritaire dans le travail de planification.





### Planification à trois niveaux des mesures de sécurité et d'intervention

Bien connu des éducateurs et des fournisseurs de soins de santé, le **modèle à trois niveaux** (primaire, secondaire et tertiaire) donne aux équipes scolaires un cadre leur permettant de déterminer les forces, les priorités et les besoins actuels. Ce cadre aide à planifier un ensemble de mesures de prévention et d'intervention pour tous les élèves, ainsi que des moyens de soutien plus intensif pour certains élèves. Le soutien nécessitant une intervention particulière variera en complexité selon la gravité des besoins, et inclura notamment la participation de la famille et l'adoption d'un programme adapté à l'élève. (Voir la Figure 3.)

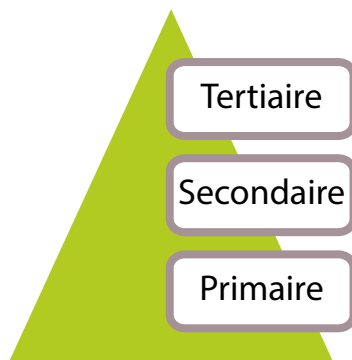


Figure 3 : Planification à trois niveaux

« Les écoles feraient bien d'établir un plan de prévention cohérent et à long terme qui traite divers problèmes au sujet des élèves à l'aide d'un ensemble de programmes et de services bien intégrés... Le modèle à trois niveaux utilisé pour la santé permet de relier la prévention de l'intimidation à d'autres programmes de façon à s'attaquer à l'intimidation dans le contexte plus vaste des problèmes de comportement et de rendement scolaire. »  
(Bradshaw et Waasdorp 45)

**Primaire** : La plupart des enfants et des adolescents réussissent, se sentent en sécurité à l'école et font preuve de responsabilité sociale. Au niveau primaire de la planification, les élèves adhèrent généralement aux attentes clairement communiquées de l'école, aux activités habituelles en salle de classe et au code de conduite de l'école. À ce niveau, on définit les forces et les besoins de l'ensemble de la population de l'école en mettant l'accent sur la création d'un milieu scolaire positif pour favoriser l'apprentissage. On définit ce que tous les élèves, les membres du personnel et les parents doivent savoir, comprendre et accomplir à titre de membres à part entière d'une communauté scolaire sécuritaire et respectueuse.

**Secondaire** : Au niveau secondaire, la planification a pour but d'identifier les enfants et les jeunes qui sont régulièrement victimes ou auteurs d'actes d'intimidation (ou d'autres problèmes connus de santé et de sécurité) et de prévoir des mesures d'intervention et de soutien rapides. Les interventions peuvent être complexes et multidimensionnelles ou intensives et à court terme avec pour objectifs la sécurité, le bien-être, l'autonomie et la responsabilité de l'élève. Elles sont planifiées en collaboration de façon à diminuer la durée,



à limiter l'impact ou à stabiliser la situation par un programme et un suivi coordonnés. Les interventions planifiées au niveau secondaire empêchent que les incidents s'intensifient et aient encore plus de répercussions sur la sécurité et le succès de l'élève et de l'école.

**Tertiaire :** Certains élèves auront besoin d'une intervention et d'un soutien personnalisés et spécialisés. La planification tertiaire vise surtout à limiter les conséquences immédiates d'un grave problème de sécurité et à reprendre le contrôle d'une situation pour que l'on puisse déterminer, appliquer et évaluer les stratégies permettant de redonner un sentiment de sécurité et de bien-être. À ce niveau, on peut par exemple prévoir de continuer le travail en vue d'accroître la conscience de soi des élèves, de renforcer les réseaux de soutien et de multiplier les facteurs de protection pour éviter d'autres crises ou répondre à des besoins chroniques.



ENFANTS EN SANTÉ MANITOBA et ÉDUCATION MANITOBA. *Protocole Wraparound pour les enfants et les jeunes atteints de troubles affectifs ou comportementaux graves ou profonds*. Winnipeg (Manitoba), Enfants en santé Manitoba et Éducation Manitoba, 2013. Peut être consulté en ligne à [https://www.gov.mb.ca/healthychild/publications/protocol\\_ebd\\_wraparound\\_fr.pdf](https://www.gov.mb.ca/healthychild/publications/protocol_ebd_wraparound_fr.pdf).

MANITOBA. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. *Cap sur l'inclusion : Appuyer les comportements positifs dans les classes du Manitoba*. Winnipeg (Manitoba), Le Ministère, 2011. Peut être consulté en ligne à [www.edu.gov.mb.ca/m12/frpub/enfdiff/comp\\_positif/index.html](http://www.edu.gov.mb.ca/m12/frpub/enfdiff/comp_positif/index.html).

MANITOBA. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DE LA JEUNESSE DU MANITOBA. *Cap sur l'inclusion : Relever les défis : Gérer le comportement*. Winnipeg (Manitoba), Le Ministère, 2001. Peut être consulté en ligne à [www.edu.gov.mb.ca/m12/frpub/enfdiff/comporte/index.html](http://www.edu.gov.mb.ca/m12/frpub/enfdiff/comporte/index.html).



Pour des exemples de stratégies, voir l'Annexe C : Tableau sur l'approche globale : Stratégies proactives et mesures d'intervention.

La planification à trois niveaux permet d'organiser les priorités et de prévoir un continuum de stratégies proactives et de mesures d'intervention pour tous les élèves dans les domaines se rapportant à la santé globale en milieu scolaire, y compris la sécurité. Dans la prochaine section, l'application de la perspective des systèmes socioécologiques va appuyer le travail de planification de l'école sur l'adoption de facteurs de protection par la création de liens, la communication et la responsabilisation des élèves, des parents, des éducateurs, de l'école et de la collectivité.



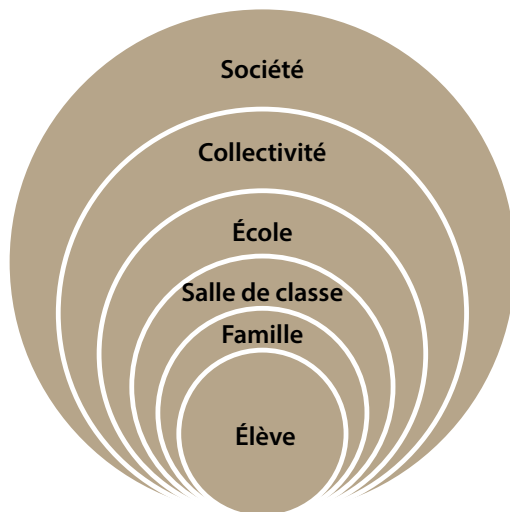
## Systèmes socioécologiques

### Socioécologie : Importance des liens et de la collectivité

Les relations sont liées au besoin d'appartenance fondamental de l'être humain. Les comportements d'intimidation sont souvent considérés comme des problèmes relationnels qui engendrent le préjudice, le rejet, le harcèlement et la violence.

Les écoles créent un sentiment d'appartenance et un sens de la communauté qui aident les élèves à renforcer leur bien-être social, émotionnel et psychologique. Dans tous les systèmes socioécologiques (élève, famille, salle de classe, école, collectivité et société), des occasions permettent aux enfants et aux jeunes d'établir des liens et d'apprendre la bienveillance, ce qui aide à la résolution des problèmes en cas d'incidents. Lorsqu'on se sent connecté et comme faisant partie intégrante de la communauté scolaire, cela renforce le sentiment d'appartenance, favorise les relations positives et facilite la résolution des problèmes.

Dans le cadre de la planification de la sécurité à l'école, la perspective des systèmes socioécologiques permet de reconnaître les liens et les influences entre les élèves et les multiples systèmes qui les entourent, notamment les parents ou la famille, les camarades, la salle de classe, l'école, la collectivité et la société (voir la Figure 4). Dans cette perspective, la planification des mesures de sécurité et d'intervention tient compte de ces interdépendances et permet en particulier de déterminer les facteurs de risque et les facteurs de protection.



« L'intimidation est un problème socioécologique qu'il faut comprendre en tenant compte du fait que l'individu, la famille, le groupe, l'école, la collectivité et la société ont tous une influence sur la situation. La question que je pose aux élèves, aux parents et aux éducateurs est la suivante : Quelles sont les conditions existant dans votre école (famille, collectivité) qui font que des actes d'intimidation se produisent? Les réponses à cette question représentent ensuite les domaines où l'intervention est nécessaire. » (trad. libre) (Swearer, *Bullying 2*)

Figure 4 : Systèmes socioécologiques





« Les rapports positifs et bienveillants que les élèves avaient avec toutes sortes d'éducateurs étaient le facteur de protection le plus efficace dans les écoles. » (trad. libre) (Henderson 23)

« Même si un milieu scolaire encourageant a des effets positifs sur tous les enfants, il a des effets encore plus marqués sur les enfants qui ont été exposés à des niveaux de risque plus élevés. » (trad. libre) (Moore 5)

Lorsqu'on adopte cette perspective, en plus de l'approche globale de la santé en milieu scolaire et de la planification à trois niveaux qui a été décrite précédemment (primaire, secondaire et tertiaire), on peut déterminer les forces et les besoins et établir les domaines prioritaires de la planification. Cela permet de mieux explorer et comprendre les conditions qui contribuent aux comportements d'intimidation et à la sécurité.



Voir l'Annexe B : Systèmes socioécologiques : tableau des facteurs de protection.

Dans une perspective socioécologique, il est possible de mettre l'accent sur la planification par la collaboration, de trouver des solutions et de définir les rôles et les responsabilités à l'intérieur des systèmes. Les stratégies visant à déterminer les facteurs de risque et à augmenter les facteurs de protection sont notamment les suivantes : établir des relations positives, favoriser les liens et le sens de la communauté, développer les points forts et encourager la résilience.

Les **facteurs de risque** sont des caractéristiques, des conditions ou des comportements individuels ou environnementaux qui augmentent la probabilité d'arriver à un résultat négatif. (Centers for Disease Control and Prevention 3)

Les **facteurs de protection** sont des caractéristiques, des conditions ou des comportements individuels ou environnementaux qui diminuent les effets des événements stressants de la vie, augmentent la capacité de l'individu à éviter les risques ou les dangers et favorisent le développement des compétences sociales et émotionnelles dans tous les aspects de la vie, aujourd'hui et dans l'avenir. (Centers for Disease Control and Prevention 3)

La **résilience** est la capacité des individus, des familles, des groupes et des collectivités à comprendre et à exploiter de façon créative leurs forces internes et externes, ce qui leur permet d'affronter efficacement les difficultés en favorisant la santé et le bien-être, et d'avoir une capacité accrue à se prémunir contre l'adversité dans l'avenir. (Hammond, cité dans Leadbeater 11)



## Approche à l'échelle de l'école : planification fondée sur des données probantes

« Il faut faire des efforts stratégiques pour encourager la formation de liens chez les élèves, car cela a des effets sur leur succès personnel, émotionnel, comportemental et scolaire. Les adolescents doivent donc établir des liens solides avec au moins un adulte à l'école qui communique périodiquement avec eux pour voir comment ils vont, leur redonne confiance par des mots d'encouragement, leur pose des questions pertinentes sur leur vie et leur rappelle délicatement qu'il ou elle est là pour eux s'ils ont besoin d'aide — ou s'ils veulent simplement discuter de choses et d'autres (ce qui consiste généralement à exprimer des besoins socioaffectifs que l'adulte peut aider à combler). » (trad. libre) (Hinduja et Patchin 88)

La planification des besoins des enfants et des jeunes en matière de sécurité nécessite l'adoption de pratiques axées sur les forces, notamment l'établissement de facteurs de protection et l'acquisition d'aptitudes à la résilience. Dans le cadre de l'approche de la planification à l'échelle de l'école, la perspective suivante, soit les pratiques axées sur les forces, concerne la façon de traiter les priorités ciblées, par exemple faire en sorte que les élèves s'informent sur leur propre bien-être social et émotionnel, développer les points forts des élèves à l'aide d'un soutien aux comportements positifs, et réagir aux incidents par des pratiques qui redonnent un sentiment de sécurité et d'appartenance.



HAMMOND, Wayne. Resiliency Initiatives. [www.resil.ca/](http://www.resil.ca/)

UNGAR, Michael. Resilience Research Centre. [www.resilienceresearch.org/](http://www.resilienceresearch.org/)



## Pratiques axées sur les forces



Voir l'annexe B : Systèmes socioécologiques : tableau des facteurs de protection.

Les forces sont des facteurs de protection internes et écologiques qui encouragent et renforcent la résilience, l'autodétermination et l'autonomie sociale. Un point de vue axé sur les forces est un système de croyance assorti de processus et de pratiques de collaboration qui responsabilisent les individus en misant sur leur potentiel et en reconnaissant les possibilités au sein d'une communauté scolaire mobilisée.

Une communauté scolaire sensibilisée, informée et compétente renforce les capacités, aide à la résilience et donne de l'espoir. Quand les éducateurs tiennent compte des forces et des possibilités, cela aide à trouver des solutions et à redonner un sentiment de sécurité.

Les pratiques axées sur les forces sont choisies, améliorées et maintenues tout au long du processus de planification. Elles s'appliquent ensuite à toutes les autres perspectives de la planification à l'échelle de l'école qui est décrite dans ce document (c.-à-d. l'approche globale de la santé en milieu scolaire, la planification à trois niveaux et les systèmes socioécologiques). Lorsqu'on adopte une démarche axée sur les forces dans le travail de planification, les résultats attendus, accompagnés de stratégies de mise en œuvre, sont intégrés dans le plan de l'école visant à traiter les priorités choisies.

« Dans une démarche axée sur les forces ou les atouts, on considère que les enfants et les jeunes détiennent une capacité à se prendre en charge et des forces innées. Sous cet angle, les problèmes sont vus comme des occasions d'apprentissage. » (Morrison et Peterson 14)

Les pratiques axées sur les forces qui ont été retenues dans ce document pour les besoins de la planification sont notamment les suivantes :

- intégration de l'apprentissage socioaffectif
- planification du soutien aux comportements positifs
- intervention à l'aide de pratiques disciplinaires réparatrices



RESILIENCY INITIATIVES. *Embracing a Strengths-Based Perspective and Practice in Education*. 2012. [www.resiliencyinitiatives.ca/cms/wp-content/uploads/2013/05/Embracing-a-Strengths-Based-Perspective-and-Practice-in-Education.pdf](http://www.resiliencyinitiatives.ca/cms/wp-content/uploads/2013/05/Embracing-a-Strengths-Based-Perspective-and-Practice-in-Education.pdf)

## Pratique axée sur les forces : intégration de l'apprentissage socioaffectif

On sait que l'apprentissage socioaffectif contribue à la réussite scolaire, favorise l'inclusion, contribue à un climat scolaire positif et encourage l'établissement de liens positifs parmi tous les membres de la communauté scolaire. Des résultats en apprentissage socioaffectif (ASA) sont inclus dans plusieurs programmes d'études manitobains, notamment le programme d'éducation physique et d'éducation à la santé, le programme d'English Language Arts et le programme de sciences sociales. Quand l'ASA est intégré dans l'enseignement en classe, dans les processus d'apprentissage et dans les programmes, tous les élèves ont l'occasion d'acquérir la sensibilisation, les attitudes, les connaissances et les compétences nécessaires pour entretenir des relations harmonieuses.

Les compétences socioaffectives sont notamment les suivantes :

- conscience de soi
- autogestion
- conscience sociale
- compétences relationnelles
- prise de décisions responsable (CASEL)

« On constate actuellement que les programmes d'ASA ont eu d'importants effets positifs sur certaines compétences et attitudes socioaffectives à l'égard de soi, des autres et de l'école. Ils ont également renforcé l'adaptation comportementale des élèves, ce qui a entraîné l'accroissement des comportements sociaux positifs, la réduction des problèmes de conduite et d'intériorisation, et l'amélioration du rendement scolaire... » (trad. libre) (Durlak, et al 418)



COLLABORATIVE FOR ACADEMIC, SOCIAL, AND EMOTIONAL LEARNING (CASEL). *Social and Emotional Learning and Positive Behavioral Interventions and Supports*. Chicago, IL: CASEL, 2010. [www.casel.org/wp-content/uploads/2016/08/PDF-10-social-and-emotional-learning-and-positive-behavioral-interventions-and-supports.pdf](http://www.casel.org/wp-content/uploads/2016/08/PDF-10-social-and-emotional-learning-and-positive-behavioral-interventions-and-supports.pdf)



MANITOBA. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION. *Manitoba Sourcebook: Guidance Education: Connections to Compulsory Curriculum Areas Kindergarten to Grade 12*. [www.edu.gov.mb.ca/k12/docs/support/mb\\_sourcebook/outocmes/index.html](http://www.edu.gov.mb.ca/k12/docs/support/mb_sourcebook/outocmes/index.html).



UNIVERSITY OF BRITISH COLUMBIA (UBC). *Social & Emotional Learning Resource Finder*. [www.selresources.com](http://www.selresources.com)

Au niveau primaire de la planification, l'intégration de l'apprentissage socioaffectif pour tous les élèves confirme les attentes et permet de définir les compétences et les stratégies qui sont nécessaires à un milieu d'apprentissage respectueux. Au niveau secondaire, il s'agit de déterminer les besoins socioaffectifs des élèves qui ont des comportements d'intimidation ou des problèmes de santé. Au niveau tertiaire, il faut envisager des soutiens plus

intensifs ainsi que des programmes et des ressources en ASA pour répondre aux besoins particuliers des élèves et des familles.

Quand les membres de la communauté scolaire adhèrent tous à l'apprentissage socioaffectif et appliquent les stratégies nécessaires, les interventions en cas d'incident sont axées sur les solutions et sur l'établissement de relations. L'intégration de l'ASA est une pratique axée sur les forces et elle est liée à la planification du soutien aux comportements positifs.

## Importance des relations saines

On sait que des relations saines et positives sont des facteurs de protection qui aident à gérer le stress de la vie et les problèmes d'intimidation.

« Le lien entre les relations harmonieuses et le bon développement est un sujet de préoccupation majeur pour le Canada, en matière de santé publique, en raison de la mauvaise qualité des relations qu'ont les enfants par rapport aux enfants d'autres pays. » (trad. libre) (Pepler, Craig, et Haner 3)

La recherche montre qu'il existe un lien étroit entre les actes d'intimidation et les graves problèmes de santé. L'intimidation est une relation irrespectueuse et destructrice pour les deux parties. Les enfants auteurs d'actes d'intimidation, tout comme leurs victimes, connaissent des problèmes accrus de santé physique et mentale; ceux qui sont à la fois auteurs et victimes connaissent le plus de problèmes. » (trad. libre) (Pepler, Craig, et Haner 1)

« Des rapports positifs entre pairs sont étroitement liés à un nombre moins élevé d'actes d'intimidation, à une plus grande satisfaction dans la vie, à un attachement à l'école plus marqué et à un soutien social renforcé [Suldo, S. M., et al. (2009). Life satisfaction. In R. Gilman, E. S. Huebner, & M. J. Furlong (eds.), *Handbook of positive psychology in schools* (pp. 27-35)]. Par conséquent, encourager de tels rapports pour essayer de prévenir l'intimidation risque d'avoir de multiples avantages pour les élèves. » (trad. libre) (Renshaw et Jimerson 1)

« Les faits démontrent clairement que le bon développement des enfants et des jeunes dépend de la qualité des relations qu'ils entretiennent avec la famille, les pairs, l'école, le quartier et la collectivité dans son ensemble. Si elles sont positives, ces relations permettent aux enfants et aux jeunes d'apprendre à maîtriser leurs émotions et leurs comportements, d'acquérir des compétences relationnelles essentielles ainsi que des habiletés dans bien d'autres domaines du développement. » (trad. libre) (Pepler, Craig, et Haner 94)

## Pratique axée sur les forces : planification du soutien aux comportements positifs

Le soutien aux comportements positifs fait appel à des stratégies permettant de créer des milieux scolaires qui contribuent au succès des élèves sur les plans scolaire et comportemental. Le modèle à trois niveaux présenté dans ce document correspond au cadre bien connu de planification à plusieurs niveaux et partage le même processus utilisé pour les interventions et soutiens

renforçant les comportements positifs, que l'on qualifie souvent d'appui aux comportements positifs à l'échelle de l'école. La planification des mesures de renforcement des comportements positifs (en anglais PBIS) requiert des données probantes et l'examen des informations pour que l'on puisse répondre aux besoins et déterminer les interventions nécessaires.

« Dans le contexte des mesures de renforcement des comportements positifs prises à l'échelle de l'école, la prévention efficace des comportements d'intimidation est directement liée à la formation des adultes et des élèves, et exige qu'on leur apprenne : a) à quoi ressemble l'intimidation; b) ce qu'il faut faire avant et au moment où l'on constate un comportement d'intimidation; c) comment apprendre aux autres ce qu'il faut faire; d) comment créer un milieu positif et préventif qui diminue l'efficacité du comportement d'intimidation. » (trad. libre) (Sugai, Horner, et Algozzine 2)

Les mesures de soutien aux comportements positifs prises à l'échelle de l'école visent à faire en sorte que les comportements appropriés et attendus deviennent la norme pour tous les élèves dans un climat scolaire positif. Cette pratique fondée sur des données probantes sous-entend l'enseignement proactif et explicite des attentes en matière de comportement et la résolution des problèmes dans une optique proactive et relationnelle.

Consultez le site suivant (en anglais) pour obtenir d'autres renseignements sur les PBIS : [www.pbis.org/common/cms/files/pbisresources/PBIS\\_Q&A.pdf](http://www.pbis.org/common/cms/files/pbisresources/PBIS_Q&A.pdf)



MANITOBA. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. *Appuyer les comportements positifs dans les classes du Manitoba*. Winnipeg (Manitoba), Le Ministère, 2011. Peut être consulté en ligne à [www.edu.gov.mb.ca/m12/frpub/enfdiff/comp\\_positif/index.html](http://www.edu.gov.mb.ca/m12/frpub/enfdiff/comp_positif/index.html).



ROSS, Scott, Rob HORNER, et Bruce STILLER. *Bully Prevention in Positive Behavior Support*. Positive Behavioral Interventions & Supports (PBIS), 2009. <https://www.pbis.org/resource/712/bully-prevention-in-positive-behavior-support>

SUGAI, George, Rob HORNER, et Bob ALGOZZINE. *Reducing the Effectiveness of Bullying Behavior in Schools*. OSEP Center on Positive Behavioral Interventions and Supports. U.S. Department of Education, 2011. Peut être consulté en ligne à [www.pbis.org/common/cms/files/pbisresources/PBIS\\_Bullying\\_Behavior\\_Apr19\\_2011.pdf](http://www.pbis.org/common/cms/files/pbisresources/PBIS_Bullying_Behavior_Apr19_2011.pdf).

Planifier en vue du renforcement des comportements positifs consiste notamment à adopter des pratiques proactives et d'intervention permettant de traiter les incidents et les questions qui compromettent la sécurité et le bien-être des élèves. L'intervention par des pratiques réparatrices sous-entend la participation des élèves, des familles, des éducateurs, des écoles et des collectivités à l'adoption de stratégies qui ont du sens, qui sont axées sur les solutions, disciplinaires et adaptées.



## Pratique axée sur les forces : intervention à l'aide de pratiques réparatrices

Les écoles du Manitoba se tournent vers des pratiques réparatrices qui font appel à la résolution de problèmes axée sur les solutions, qui tiennent les gens responsables de leurs choix et de leurs actions à l'égard d'autrui, et qui redonnent un sentiment de sécurité et d'appartenance. Dans l'esprit de ces pratiques, « les êtres humains sont plus heureux, plus coopératifs et productifs, et plus susceptibles d'apporter des changements positifs à leur comportement quand les personnes qui détiennent l'autorité font des choses *avec* eux plutôt que *pour* eux ou *à leur égard* » ( trad. libre) (Wachtel "Next Step," cité dans Wachtel "Defining Restorative" 3).

### Les pratiques réparatrices

- favorisent l'acquisition de compétences relationnelles
- créent des conditions favorables à l'introspection
- évaluent l'impact sur autrui
- génèrent des solutions et mènent à la résolution
- favorisent le changement
- rétablissent les relations qui se sont détériorées
- renforcent par la résilience et les facteurs de protection
- redonnent un sentiment de sécurité
- réintègrent les élèves dans la communauté scolaire
- s'appliquent à tous et les adultes donnent l'exemple à cet égard

Les stratégies peuvent notamment consister en des réunions en petit groupe dans les cas où l'impact n'est pas très grave ou pour désamorcer une situation (ex. comportement respectueux entre camarades de classe), en des réunions de classe pour aborder des questions qui ont des incidences sur le bien-être et l'apprentissage des élèves (ex. attentes en matière de comportement dans la salle de classe) ou en des réunions communautaires avec des animateurs spécialisés (ex. incidents graves). Un suivi est prévu pour assurer le soutien continu et surveiller les progrès par rapport aux objectifs établis. La décision de recourir à des pratiques réparatrices est fonction des besoins des personnes impliquées et du type d'incident.

Ces pratiques réparatrices se mêlent et s'ajoutent aux pratiques connexes axées sur les forces que sont l'apprentissage socioaffectif et l'appui aux comportements positifs pour favoriser la création d'une école bienveillante et respectueuse. Pour de plus amples renseignements, voir les liens ci-dessous.



# Approche à l'échelle de l'école : planification fondée sur des données probantes

## Ressources



COSTELLO, Bob, Joshua WACHTEL, et Ted WACHTEL. *The Restorative Practices Handbook for Teachers, Disciplinarians and Administrators: Building a Culture of Community in Schools*. Bethlehem, PA: International Institute for Restorative Practices, 2009.

DILLON, James. *No Place for Bullying: Leadership for Schools That Care for Every Student*. Thousand Oaks, CA: Corwin Press, 2012.

GOSSEN, Diane. *It's All about We: Rethinking Discipline Using Restitution*. Saskatoon (Saskatchewan) Chelsom Consultants Limited, 2004.

GREENE, Ross. *Lost at School: Why Our Kids with Behavioral Challenges are Falling through the Cracks and How We Can Help Them*. New York (NY), Scribner, 2014.

MCCONKEY, Nancy. *Solving School Problems: Solution-Focused Strategies for Principals, Teachers and Counsellors*. Bragg Creek, AB: Solution Talk Press, 2002.

OLWEUS BULLYING PREVENTION PROGRAM. *Ten Tips for Administrators to Address Bullying in School*. [www.violencepreventionworks.org/public/bullying\\_tips\\_for\\_administrators.page](http://www.violencepreventionworks.org/public/bullying_tips_for_administrators.page) (30 Apr. 2013).

PROMOTING RELATIONSHIPS AND ELIMINATING VIOLENCE NETWORK (PREVNet). *Bullying in Schools: Guidelines for Intervention and Prevention*. Kingston (Ontario) PREVNet, 2007. [www.prevnet.ca/sites/prevnet.ca/files/bullying-in-schools-guidelines-for-intervention-and-prevention-cap.pdf](http://www.prevnet.ca/sites/prevnet.ca/files/bullying-in-schools-guidelines-for-intervention-and-prevention-cap.pdf)

SMITH, Dominique, Douglas FISHER, et Nancy FREY. *Better Than Carrots or Sticks: Restorative Practices for Positive Classroom Management*. Alexandria, VA: ASCD, 2015.

SMITH, J. D. "Improving School Climate to Reduce Bullying." *Education Canada* 52.3 (2014): 39-42. [www.cea-ace.ca/education-canada/article/improving-school-climate-reduce-bullying](http://www.cea-ace.ca/education-canada/article/improving-school-climate-reduce-bullying)

SWEARER, Susan, et al. "What Can Be Done About School Bullying? Linking Research to Educational Practice." *Educational Researcher* 39.1 (2010): 38-47.



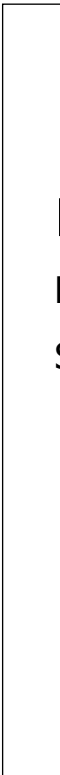
MANITOBA. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR. *Écoles sûres et accueillantes : Agir contre l'intimidation*, Winnipeg (Manitoba), Le Ministère, 2014. Peut être consulté en ligne à [www.edu.gov.mb.ca/m12/frpub/appui/agir/index.html](http://www.edu.gov.mb.ca/m12/frpub/appui/agir/index.html).

Aborder les cinq étapes du processus de planification à l'échelle de l'école sous l'angle de ces quatre perspectives fondées sur des données probantes — **approche globale de la santé en milieu scolaire, planification à trois niveaux, systèmes socioécologiques et pratiques axées sur les forces** — aidera à déterminer les points forts et les besoins, et à établir les priorités au cours de l'élaboration du plan scolaire.





PLANIFICATION EN CINQ  
ÉTAPES POUR FAVORISER LA  
SÉCURITÉ ET L'APPARTENANCE





# Planification en cinq étapes pour favoriser la sécurité et l'appartenance

Le modèle suivant illustre les **cinq étapes** de la planification visant à créer une école sûre et accueillante. Les étapes reposent sur les quatre perspectives de l'approche à l'échelle de l'école qui ont été énoncées dans la section précédente : **approche globale de la santé en milieu scolaire, planification à trois niveaux, systèmes socioécologiques et pratiques axées sur les forces**. Dans cette section, nous expliquons chaque étape de l'élaboration d'un plan scolaire favorisant la sécurité et l'appartenance et nous faisons quelques suggestions de planification.

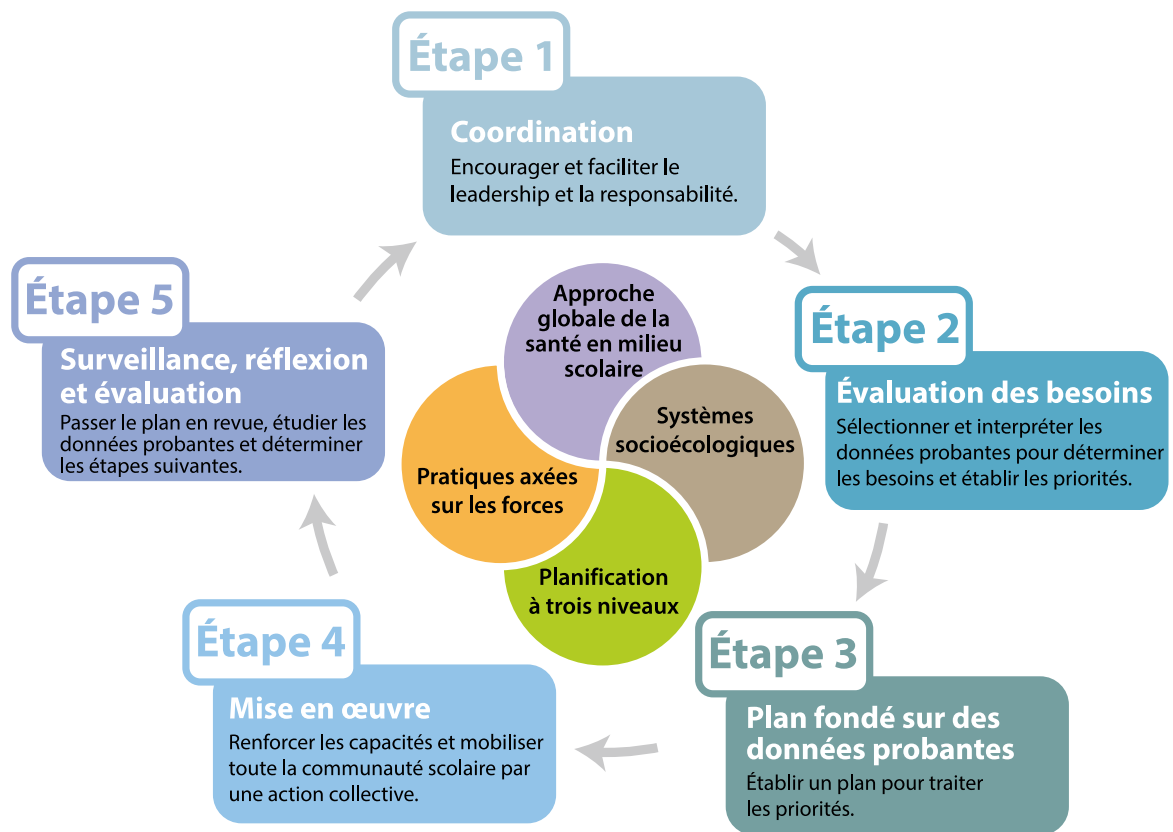


Figure 1 : Une approche de planification à l'échelle de l'école pour favoriser la sécurité et l'appartenance



Un **Plan visant à créer des écoles sûres et accueillantes** est présenté pour aider le comité de coordination à énoncer et à documenter le plan scolaire (voir le **Gabarit** à l'Annexe D et le **Modèle** à l'Annexe E).

## ÉTAPE 1 : COORDINATION

### Encourager et faciliter le leadership et la responsabilité

La sécurité à l'école est essentielle à la réussite scolaire. Dans le cadre de leurs efforts constants d'amélioration des écoles, les responsables scolaires planifient par une action collective et partagée pour favoriser la sécurité et l'appartenance. Une planification à l'échelle de l'école porte sur les forces et les besoins particuliers de la communauté scolaire. Même s'ils sont présentés du point de vue de l'école, les processus et étapes énoncés dans cette section peuvent aussi s'appliquer à la division scolaire pour appuyer et coordonner le travail de planification visant la sécurité à l'école et d'autres priorités de l'éducation publique.

**L'étape 1 – Coordination** a pour but d'encourager et de faciliter le leadership et la responsabilité à l'égard de la sécurité à l'école. L'élaboration et la mise en œuvre d'un plan destiné à faire en sorte que l'école soit sûre et accueillante constituent un processus permanent. La direction de l'école facilite ce processus de planification en faisant appel à un comité de coordination qui collabore notamment avec le personnel, lui-même engagé à l'égard des résultats attendus.

« La prévention de l'intimidation est plus efficace dans les écoles où les gens suivent un leader qui les responsabilise en leur faisant acquérir les connaissances et les compétences nécessaires pour qu'ils se montrent responsables et prêts à mettre fin à l'intimidation et à améliorer le climat général de l'école. »  
(trad. libre) (Dillon 2)

Nous énonçons quelques éléments de planification pour vous guider dans le processus. Il est entendu que le plan visant la sécurité de l'école est lié à l'approche globale de la santé en milieu scolaire, s'inscrit dans un plan scolaire plus vaste et tient compte des lignes directrices et initiatives de la division scolaire.



À l'étape 1 – Coordination, tenez compte des points suivants :

### 1.1 Rôle du directeur ou de la directrice d'école

- Expliquer la raison d'être du processus de planification et le démarrer (ex. formuler les questions, rassembler les données, établir un comité de coordination, prévoir des réunions et déterminer les ressources nécessaires).
- Passer en revue les lignes directrices, les procédures et les protocoles en place :
  - Code de conduite provincial
  - *Écoles sûres et accueillantes : Agir contre l'intimidation*
  - *Écoles sûres et accueillantes : Guide pour l'équité et l'inclusion dans les écoles du Manitoba (MB MonAGH).*
  - Lignes directrices sur le respect de la diversité humaine
  - *Meilleures pratiques en matière de prévention du suicide dans les écoles : une approche globale.*
- Passer en revue les activités de planification et les harmoniser avec les plans et initiatives actuelles de l'école et de la division (c.-à-d. mettre à jour le plan existant ou en élaborer un nouveau).
- Sensibiliser le personnel et le faire participer à la planification des mesures proactives et d'intervention (ex. prévoir un énoncé, utiliser des données probantes, faire des recherches en collaboration).
- Inviter la communauté scolaire à s'exprimer et à déterminer les besoins, les priorités et les responsabilités (ex. élèves, parents, personnel et collectivité).
- Développer les capacités professionnelles par la sensibilisation et l'acquisition de compétences et de connaissances pour soutenir les élèves dans une école sûre et accueillante.
- Surveiller les délais de mise en œuvre et mesurer l'impact.
- Faire rapport à la communauté scolaire.
- Souligner et célébrer le succès.
- Planifier en vue de favoriser la sécurité et l'appartenance et intégrer cette approche dans la culture de l'école.

# Planification en cinq étapes pour favoriser la sécurité et l'appartenance

## 1.2 Comité de coordination

Établir un comité central de coordination au niveau de l'école.

- Représentants suggérés pour le comité central :
  - directeur d'école
  - élèves
  - spécialistes de l'amélioration des résultats :
    - enseignant (résultats en apprentissage socio-affectif)
    - conseiller scolaire
    - orthopédagogue
    - enseignant principal chargé du soutien aux comportements positifs
    - responsable des programmes d'études et de la LTIC
  - membre du comité consultatif de parents
  - ajouter au besoin d'autres spécialistes (ex. responsable de la collecte des données, spécialiste scolaire, agent de liaison foyer-école, services de police et services communautaires)

Remarque : Pour éviter le double emploi des ressources, le comité de coordination peut inclure des membres du Comité consultatif sur la sécurité, représenter le Comité ou relever de ce Comité (voir le Règlement sur la sécurité à l'école, pris en application de la *Loi sur l'administration scolaire* (c.E10 de la C.P.L.M.) et qu'il est possible de consulter à <http://web2.gov.mb.ca/laws/statutes/ccsm/e010f.php>.

### 1.2.1 Rôles des membres du Comité de coordination

Les membres du comité de coordination assument les rôles suivants :



Préciser qui sont les membres et quels sont leurs rôles dans le modèle de plan (Annexe D).

- Partager le leadership et la responsabilité en matière de planification.
- Prendre en charge la sécurité de l'école et collaborer avec la communauté scolaire pour trouver des solutions.
- Poser des questions et chercher à déterminer les besoins.
- Rassembler des données probantes et s'en servir pour prendre des décisions.
- Être à l'écoute, partager les idées et accueillir les divers points de vue pour cibler les priorités établies.
- Examiner les données probantes pour surveiller et évaluer le plan.

Partagé et collectif, le leadership favorise l'engagement et la compréhension des différents acteurs à l'égard de la planification à l'échelle de l'école des mesures

de sécurité et d'intervention. Les directeurs d'école facilitent la participation des élèves, des parents, du personnel scolaire et de la collectivité au travail de planification favorisant la création d'écoles sûres et accueillantes. En faisant appel à ces personnes et en responsabilisant les membres de la communauté scolaire, on développe chez eux un sentiment d'appropriation qui contribue au succès de la mise en œuvre du plan. Les rôles et responsabilités énoncés à l'Étape 1 – Coordination, s'appliquent à tout le reste du processus de planification.

À l'Étape 2, on procède à une **évaluation des besoins** pour déterminer les points forts, les priorités et les besoins actuels à l'échelle de l'école. Les résultats de cette évaluation seront pris en considération dans le plan.



SMITH, J. D. "Improving School Climate to Reduce Bullying." *Education Canada* 52.3 (2014): 39–42. [www.cea-ace.ca/education-canada/article/improving-school-climate-reduce-bullying](http://www.cea-ace.ca/education-canada/article/improving-school-climate-reduce-bullying)

## ÉTAPE 2 : ÉVALUATION DES BESOINS

### Sélectionner et interpréter les données probantes pour déterminer les besoins et établir les priorités

Une **évaluation des besoins** menée par le comité de coordination consiste à évaluer le contexte actuel de l'école pour déterminer les besoins et établir les priorités.

Les éléments à prendre en considération peuvent inclure ce qui suit :

- Passer en revue les lignes directrices et les protocoles pour déterminer s'ils respectent les exigences législatives actuelles.
- Surveiller les données probantes et le stade de mise en œuvre de tout plan existant.
- Procéder à un examen des services et des ressources, des pratiques fondées sur des données probantes, et des programmes.
- Rassembler et étudier les données pour décrire le climat scolaire actuel et les perceptions en matière de sécurité (ex. démographie, sentiment de sécurité, type d'intimidation présent, lieu, fréquence, durée, sévérité, formes d'intimidation/comportements inquiétants à l'école, et mesures prises à l'égard de ces comportements selon diverses perspectives).
- Poser des questions et étudier les données probantes pour comprendre les besoins et chercher des solutions.
- Utiliser les données existantes et compiler des éléments de preuve dont on tiendra compte dans le processus de planification.
- Déterminer les obstacles éventuels

Remarque : Des **données quantitatives à grande échelle** permettent de déterminer le contexte démographique, les tendances, les schémas et les implications générales, et elles peuvent être utiles pour la planification de mesures de prévention à l'échelle de l'école ou de la division scolaire.

Des **données qualitatives sur des individus ou des petits groupes** peuvent être particulièrement utiles pour la planification de mesures d'intervention efficaces sur le plan individuel.

Les questions peuvent servir à examiner et à interpréter les données en vue de déterminer les besoins et d'établir les priorités. La compréhension approfondie qui en découle aidera à prévoir des résultats importants pour la troisième étape de la planification. Les données pertinentes peuvent aussi servir de données de référence pour surveiller les progrès.



« Une étape de découverte et d'exploration efficace permet à tout le monde de se concentrer sur les mêmes éléments et favorise l'examen systématique et équilibré des données. Dans un cadre bien structuré, un groupe peut exploiter les données de façon plus large et approfondie qu'une personne seule. Cet examen approfondi permet aux membres du groupe de considérer les points de vue des autres, en particulier de ceux et celles qui ont des perspectives, des expériences ou des connaissances spécialisées différentes. Un tel processus fait naître des observations surprenantes ou des observations exprimées de façon inattendue. » (trad. libre) (Lipton and Wellman 30)



HOLCOMB, Edie L. *Data-Based Decision Making: Essentials for Principals*. 3rd ed. Bloomington, IN: Solutions Tree Press, 2012.

LIPTON, Laura, et Bruce WELLMAN. *Got Data? Now What? Creating and Leading Cultures of Inquiry*. Bloomington, IN: Solution Tree Press, 2012.

**Pour effectuer une évaluation des besoins selon une approche à l'échelle de l'école, prenez en considération le processus suivant :**

## 2.1 Appliquer les perspectives à l'échelle de l'école pour délimiter l'évaluation des besoins.

Déterminer et classer les données probantes en tenant compte de diverses sources et perspectives pour définir les points forts et les besoins :

- **Approche globale de la santé en milieu scolaire :** sécurité à l'école, relations saines, santé mentale à l'école, diversité, citoyenneté numérique et cybersécurité, prévention du suicide et intervention à l'école
  - Quels sont les facteurs qui contribuent à la santé et au bien-être des élèves et au climat de l'école?
  - Quels sont les éléments du contexte scolaire qui déterminent les priorités à envisager dans un processus de planification favorisant la sécurité à l'école?
- **Planification à trois niveaux :** primaire, secondaire et tertiaire
  - Quels programmes d'études, pratiques, activités, services, lignes directrices ou initiatives sont en place et quels sont les besoins?
- **Systèmes socioécologiques :** élève, parents, salle de classe, école et collectivité
  - Où sont les facteurs de risque et les facteurs de protection qui contribuent à la sécurité à l'école?

# Planification en cinq étapes pour favoriser la sécurité et l'appartenance

- **Pratiques axées sur les forces** : Intégration des résultats en ASA, planification de mesures de soutien aux comportements positifs et intervention à l'aide de pratiques réparatrices
  - Comment répondra-t-on aux besoins?

## 2.2 Déterminer quelles données probantes existent déjà et s'il en faut d'autres.

- Quelles sortes de données apporteront des renseignements?
- À quels problèmes d'éthique, de confidentialité et de consentement faut-il prêter attention?

### Exemples de données quantitatives

- Sondage *Entendez-moi* (Tell Them From Me)
- Instrument de mesure du développement de la petite enfance (IMDPE)
- Sondages sur le climat scolaire
- Sondage sur la santé des jeunes au Manitoba
- Données scolaires permettant de déterminer la prévalence des sujets de préoccupation (ex. assiduité, envois chez le directeur ou la directrice, rapports de mesures disciplinaires, orientation vers le conseiller d'orientation ou contacts, suspensions ou expulsions, sondage d'orientation, contacts avec les parents, réunions d'équipe, évaluations de suivi, taux d'obtention du diplôme, orientation vers les services communautaires)

#### Sources des données du Manitoba



ENFANTS EN SANTÉ MANITOBA. *Instrument de mesure du développement de la petite enfance (IMDPE)* [www.gov.mb.ca/healthychild/edi/index.fr.html](http://www.gov.mb.ca/healthychild/edi/index.fr.html)



MANITOBA. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR. *Rapport de la Province du Manitoba Entendez-moi : L'intimidation et la sécurité à l'école, 2013-2014*. Winnipeg (Manitoba), Le Ministère, 2014. Peut être consulté en ligne à [www.edu.gov.mb.ca/m12/ecole\\_sure/ttfm/index.html](http://www.edu.gov.mb.ca/m12/ecole_sure/ttfm/index.html).



PARTNERS IN PLANNING FOR HEALTHY LIVING. *Sondage 2012-2013 sur la santé des jeunes au Manitoba*. Winnipeg (Manitoba), Partners in Planning for Healthy Living, 2014. Points saillants pouvant être consultés en ligne à <http://partners.healthincommon.ca/tools-and-resources/youth-health-survey/>.

#### Exemples de données qualitatives et descriptives

- observations des élèves
- rencontres avec les élèves, établissement d'objectifs, surveillance
- rapports d'incident, entrevues avec les élèves, suivi, surveillance
- identification des élèves vulnérables ou à risque (ex. réunions d'accueil ou de réinsertion)
- planification des transitions, réunions de l'équipe des services aux élèves, réunions par année ou matière scolaire
- entrevues/groupes de discussion destinés à écouter des problèmes, expériences et solutions spécifiques (ex. groupes de discussion formés d'élèves, petits-déjeuners-rencontres, entrevues des finissants)

« Les groupes doivent être prêts à interpréter de diverses façons les raisons pour lesquelles les données sont comme elles sont avant de dresser le moindre plan d'action. La plupart des ensembles de données ne racontent pas tout. Pour expliquer de façon crédible les causes possibles, l'analyse doit être réfléchie et reposer sur des sources d'information diverses et de qualité. »  
(Lipton and Wellman 33)

## 2.3 Examiner et interpréter les données probantes pour déterminer les besoins et établir les priorités.

Exemples de questions permettant de générer plusieurs interprétations :



Dresser une liste des forces, des priorités et des besoins actuels accompagnés de données probantes.

Énumérer les principales données probantes dans le gabarit de plan (Annexe D).

- Comment le sentiment de sécurité des élèves est-il perçu? (ex. prévalence/types/lieu, soutien, impact et intervention en ce qui concerne les comportements intimidants ou inquiétants)
- Quelles forces, tendances et anomalies observe-t-on?
- Quelles peuvent être les raisons de l'existence de ces tendances et anomalies?
- Quelles possibilités de croissance peut-on détecter?
- Quelles sont les questions ou points de vue que ces données probantes suscitent et qu'il faut approfondir?
- De quoi d'autre avons-nous besoin ou comment pouvons-nous éclaircir les données? (ex., entrevues, groupe de discussion, observation, évaluation complémentaire)
- Quels sont les aspects démographiques de la population étudiante ou les facteurs auxquels il faut prêter une attention particulière dans le cadre des perspectives à l'échelle de l'école? (ex. année scolaire, genre, origine culturelle, ressources des parents, ASA au niveau primaire)

## 2.4 Établir de une à trois priorités.

Les points suivants peuvent aider à déterminer les priorités :



Inscrire les priorités dans le gabarit de plan (Annexe D).

Voir l'exemple de plan (Annexe E).

- Au cours de l'exploration et de l'interprétation des données selon les perspectives à l'échelle de l'école, classer par catégories les questions récurrentes, prévalentes et qui prennent beaucoup de temps (complexes).
- Déterminer les thèmes ou domaines problématiques pour définir les priorités.
- À partir de l'interprétation des données, déterminer les facteurs qui contribuent au domaine prioritaire choisi et les solutions possibles.
- Prévoir les premiers résultats attendus en matière d'amélioration (quels résultats auront le plus grand impact dans le(s) domaine(s) prioritaire(s) retenu(s).
- Proposer des stratégies de mise en œuvre fondées sur des données probantes pour obtenir les résultats (explications complémentaires à l'Étape 3 : Plan fondé sur des données probantes).
- Inscrire une à trois priorités pour donner une orientation au plan, par exemple :
  - Liens et collectivité : Élargir à tous les élèves, en particulier aux élèves identifiés aux niveaux secondaire et tertiaire, le sentiment d'appartenance et le besoin de relations.
  - Approche globale de la santé en milieu scolaire : Former le personnel à l'identification précoce, faciliter la planification concertée des programmes par niveaux, et trouver des ressources pour soutenir les parents.
  - Apprentissage socioaffectif (ASA) pour tous les élèves : Intégrer les résultats de l'ASA et continuer de mettre l'accent sur les soutiens aux comportements positifs.

En appliquant les perspectives à l'échelle de l'école et en les accompagnant de données probantes, l'évaluation des besoins effectuée à l'Étape 2 permet de comprendre les besoins et de déterminer les points forts existants ainsi que les secteurs de croissance et de développement. Le changement se produit quand le directeur ou la directrice de l'école, avec le soutien du comité de coordination, choisit des pratiques, des processus, des activités, des programmes d'études, des lignes directrices et des procédures scolaires qui vont dans le sens des priorités énoncées dans le plan de l'école. Avec la participation responsable et dynamique des membres de la communauté scolaire, il est possible d'élaborer et de mettre en œuvre un plan solide et fondé sur des données probantes (Étapes 3 et 4).

## ÉTAPE 3 : PLAN FONDÉ SUR DES DONNÉES PROBANTES

### Établir un plan pour traiter les priorités

C'est avec la direction de l'école que le comité de coordination élabore un plan scolaire basé sur les besoins recensés et sur les priorités établies à l'issue d'une évaluation des besoins. Ce plan porte sur les processus scolaires qui ont un impact sur la sécurité des élèves et sur les mesures efficaces face aux incidents (ex. pratiques, services, activités, enseignement en classe, mise en œuvre des programmes d'études, perfectionnement du personnel, lignes directrices et procédures).

Un plan exhaustif s'organise autour de certains domaines prioritaires et inclut un énoncé, les résultats attendus, les indicateurs de réussite, les stratégies de mise en œuvre, les stratégies utilisées pour la collecte de données permettant de vérifier l'efficacité, et un calendrier d'exécution. Le plan et la communication du plan orientent les efforts stratégiques, systématiques et concertés qui sont nécessaires à sa mise en œuvre.

« Il vous faudra d'abord examiner vos données pour voir ce qui est réalisable et ce qui pourrait constituer un objectif méritant que l'on s'y consacre pendant une période donnée. Nous encourageons les écoles à se fixer des objectifs sur au moins deux ans afin de se donner une perspective stratégique à plus long terme susceptible de se traduire par de nettes améliorations. » (trad. libre) (O'Neill et Conzemius 19)

#### Tenir compte des points suivants pour guider la planification :

##### 3.1 Élaborer le plan.



Inscrire l'énoncé du plan dans le gabarit (Annexe D).

- Clarifier les priorités pour délimiter le plan.
- Déterminer les facteurs contributifs.
- Choisir des pratiques et des processus fondés sur des données probantes.
- Créer ou mettre à jour un énoncé de plan sommaire pour définir et communiquer le plan.

# Planification en cinq étapes pour favoriser la sécurité et l'appartenance

## 3.2 Prévoir des résultats.

Formuler un à trois énoncés de résultats attendus qui sont raisonnables, réfléchis et bien définis (spécifiques, mesurables, atteignables, réalistes et temporels – SMART).



Indiquer les résultats attendus dans le gabarit (Annexe D) et les accompagner des éléments correspondants suivants :

- indicateurs de réussite
  - stratégies de mise en œuvre
  - plan de collecte des données
  - échéanciers
- Articuler les résultats autour de l'apprentissage, du bien-être et de la sécurité des élèves.
  - Prévoir des indicateurs de réussite.
  - Déterminer les stratégies et étapes de mise en œuvre, et expliquer quels résultats seront atteints et comment.
  - Indiquer les types de preuves et de données qui seront recueillies pour surveiller les progrès par rapport aux résultats attendus, l'impact ou les changements dans le temps (ex. mesures de la mise en œuvre et mesures du changement pour les élèves et les éducateurs).
  - Inclure des échéanciers pour les résultats à court terme et à long terme.

## 3.3 Préciser les rôles et responsabilités.



Voir l'exemple de plan (Annexe E).

Qui

- sera responsable et fera rapport de chaque résultat attendu?
- recueillera et surveillera les données, et en fera rapport?

## 3.4 Coordonner les efforts de planification.

- Inclure dans le plan scolaire les résultats attendus permettant de créer une école sûre et accueillante (ex. plan des services aux élèves ou plan stratégique de la division).
- Faciliter la collaboration.
- Communiquer l'état d'avancement du plan.

C'est avec la direction de l'école et en communiquant avec la communauté scolaire que le comité de coordination s'engage à l'égard d'un plan favorisant la création d'une école sûre et accueillante. Un énoncé de plan explique les mesures envisagées et définit les résultats établis en tenant compte des domaines prioritaires ciblés. Dans le cadre d'un plan bien défini et viable, et à l'aide de pratiques et de stratégies fondées sur des données probantes, l'étape suivante consiste à planifier la **mise en œuvre**.

## ÉTAPE 4 : MISE EN ŒUVRE

### Renforcer les capacités et mobiliser la communauté scolaire par une action collective

Pour mettre en œuvre un plan qui porte sur la sécurité à l'école et sur les mesures d'intervention efficaces, les stratégies et processus doivent refléter une bonne compréhension de la complexité des comportements d'intimidation. L'adoption d'une approche à l'échelle de l'école va permettre de renforcer les capacités et d'assurer la viabilité du plan.

Le plan mis en œuvre est unique et dépend des besoins et des priorités définis par rapport au contexte, à la culture et à la communauté de la division ou de l'école (ex. formation du personnel pour qu'il soit sensibilisé et acquière des compétences, intégration des résultats de l'ASA, soutien aux comportements positifs, et pratiques réparatrices).

**Dans le cadre du processus de mise en œuvre, il faut tenir compte des points suivants :**

#### 4.1 Appuyer la mise en œuvre stratégique et axée sur la collaboration à l'échelle de l'école.

- Établir un calendrier de mise en œuvre (ex. séance de stratégie, réunions du comité, sollicitation des partenaires, perfectionnement professionnel du personnel, initiatives à plusieurs niveaux, échéanciers et surveillance).
- Déterminer comment recueillir les données probantes pour surveiller la mise en œuvre.
- Examiner les indicateurs d'une mise en œuvre réussie.
- Coordonner les activités de perfectionnement professionnel destinées à renforcer les capacités et à responsabiliser le personnel de l'école.
- Examiner et revoir la composition du comité de coordination pour une mise en œuvre efficace.
- Utiliser les résultats et les données probantes pour déterminer les services spécialisés qui sont nécessaires (internes et externes).
- Présenter le plan et son état d'avancement à la communauté scolaire.
- Reconnaître et célébrer les progrès.

# Planification en cinq étapes pour favoriser la sécurité et l'appartenance

## 4.2 Établir des échéanciers.

- Préciser les méthodes utilisées pour faire état des résultats (ex. stratégies, indicateurs de réussite et collecte de données).
- Déterminer la fréquence et les dates des réunions du comité de coordination.
- Satisfaire les besoins individuels et collectifs.
- Adapter les résultats et les échéanciers.

À l'**Étape 5**, le comité de coordination surveille le déroulement de la mise en œuvre. Tout au long du processus de mise en œuvre, il est essentiel de faire connaître l'état d'avancement du plan aux membres du comité et à la communauté scolaire.





## ÉTAPE 5 : SURVEILLANCE, RÉFLEXION ET ÉVALUATION

### Passer le plan en revue, étudier les données probantes et déterminer les étapes suivantes

Le comité de coordination surveille et passe en revue les stratégies de mise en œuvre ainsi que les indicateurs de réussite par rapport aux résultats attendus qui ont été indiqués dans le plan scolaire. En fonction de l'échéancier établi, il se penchera sur les données probantes de chaque résultat, évaluera s'il faut prévoir les étapes suivantes ou apporter des changements, et tiendra compte des nouvelles réalités et des nouveaux besoins. Chaque plan correspondra de façon unique au contexte de l'école.

#### 5.1 Surveiller et passer le plan en revue.

- Donner régulièrement au personnel des occasions de s'interroger sur le processus de mise en œuvre.
- Surveiller les résultats attendus.
- Vérifier les échéanciers (les réviser ou les adapter au besoin).
- Déterminer les obstacles éventuels à la mise en œuvre.
- Solliciter les commentaires des membres du comité et du personnel de l'école (rôles, soutien obtenu, suggestions d'amélioration).
- Ré-examiner l'énoncé du plan (chaque année).
- Célébrer et faire connaître les réalisations (reconnaître l'action partagée).

#### 5.2 Analyser les données probantes.

- Sélectionner et compiler des données pour les comparer aux données de référence obtenues à l'issue de l'évaluation des besoins.
- Déterminer les données supplémentaires qui sont nécessaires pour poursuivre la planification.
- Interpréter les données pour déterminer le changement escompté.
- Revoir les résultats où le changement n'est pas évident (ex. stratégies de mise en œuvre, soutien et ressources, stratégies fondées sur des données probantes et expertise des éducateurs).
- Faire des recommandations.

# Planification en cinq étapes pour favoriser la sécurité et l'appartenance

## Étape 5

Surveillance, réflexion et évaluation

- Informer la communauté scolaire (élèves, personnel, parents ou aidants naturels, collectivité) au sujet des progrès, des constatations et des étapes à venir, notamment par les moyens suivants :
  - groupes d'élèves
  - réunions du personnel
  - réunion du comité de parents
  - bulletin de l'école, site Web

### 5.3 Évaluer le plan et déterminer les étapes suivantes.

- Dresser une liste des initiatives et programmes prévus pour assurer un soutien continu, et déterminer les nouveaux besoins et les nouvelles priorités.
- Renforcer ou réorienter la planification dans les domaines prioritaires établis à la lumière des données analysées.
- Déterminer les étapes suivantes permettant de garder le rythme et de continuer à renforcer les capacités (élargir ou réviser le plan, ou en concevoir un nouveau).
- Confirmer les rôles et responsabilités des membres du comité de coordination et du personnel scolaire.
- Prendre note des leçons tirées de l'expérience.
- Célébrer et annoncer les réalisations.

Tous les membres de la communauté scolaire doivent éprouver un sentiment de sécurité et d'appartenance. En collaborant et en exploitant les ressources et les forces existantes, les écoles mettent en œuvre des plans qui permettent de s'attaquer aux priorités et d'intervenir efficacement contre les comportements qui ont des conséquences sur la sécurité et le bien-être des élèves. En faisant preuve de leadership, en planifiant de façon délibérée et en partageant les responsabilités, elles peuvent offrir des milieux d'apprentissage sécuritaires.



C O N C L U S I O N



## Conclusion

Les écoles du Manitoba possèdent chacune des qualités uniques, créent une communauté d'apprentissage qui leur est propre et ont une vision commune selon laquelle chaque apprenant doit pouvoir compléter des études secondaires en éprouvant un sentiment profond d'accomplissement, d'espoir et d'optimisme. Offrir un milieu sécuritaire et inclusif est fondamental pour répondre aux besoins d'apprentissage des élèves. En planifiant selon une approche globale de la santé en milieu scolaire, les écoles s'efforcent de traiter divers aspects qui influent sur les enfants et les jeunes, notamment la diversité, la santé mentale à l'école, la cybersécurité, la prévention du suicide et les relations saines.

Le présent document a pour but de définir et de mettre en application le concept de l'approche à l'échelle de l'école dans tout le travail de planification en cinq étapes qui vise à favoriser la sécurité et l'appartenance. Les quatre perspectives de la planification se recoupent et montrent bien la complexité du processus. Menée par le directeur ou la directrice d'école avec le comité de coordination, la planification par la collaboration utilise ces quatre perspectives (approche globale de la santé en milieu scolaire, planification à trois niveaux, systèmes socioécologiques et pratiques axées sur les forces) pour permettre de déterminer les priorités et de créer un plan favorisant la sécurité à l'école.

### **Renseignements :**

**Éducation et Formation Manitoba**

**Section des programmes et des services de soutien aux élèves**

**1181, avenue Portage, bureau 204**

**Winnipeg (Manitoba) R3G 0T3**

**Téléphone : 204 945-5294**

**Sans frais : 1 800 282-8069, poste 5294**



## ANNEXES

- A. Planification fondée sur des données probantes pour favoriser la création d'écoles sûres et accueillantes
- B. Systèmes socioécologiques : tableau des facteurs de protection
- C. Tableau de l'approche à l'échelle de l'école
- D. Plan favorisant la création d'écoles sûres et accueillantes — Gabarit
- E. Plan favorisant la création d'écoles sûres et accueillantes — Exemple
- F. Ressources







## PLANIFICATION FONDÉE SUR DES DONNÉES PROBANTES POUR FAVORISER LA CRÉATION D'ÉCOLES SÛRES ET ACCUEILLANTES

De plus en plus de travaux de recherche tentent d'expliquer la complexité et la portée de l'intimidation à l'école, de trouver des moyens efficaces de réduire les actes d'intimidation, et de transformer les résultats de la recherche en pratiques efficaces pour créer des écoles sûres et accueillantes. On observe également un intérêt grandissant pour le sujet.

Le modèle manitobain présenté dans *Écoles sûres et accueillantes : une approche de planification à l'échelle de l'école pour favoriser la sécurité et l'appartenance* fait état d'une approche reposant sur quatre perspectives, notamment les suivantes :

- planification des mesures de sécurité et d'intervention dans le cadre de l'approche globale de la santé en milieu scolaire
- utilisation d'un cadre de planification à trois niveaux pour répondre aux divers besoins recensés
- détermination des facteurs de risque et des facteurs de protection dans les systèmes socioécologiques
- adoption de pratiques axées sur les forces comme stratégies de prévention et d'intervention

Ces perspectives orientent le travail de planification qui vise à favoriser l'apprentissage dans des écoles saines et sécuritaires (voir la Figure 1, page 13).

### Définition d'une pratique fondée sur des données probantes

Quand les éducateurs et les dirigeants du milieu de l'éducation se servent d'éléments de preuve fiables étayés par la recherche et surveillent les données pour prendre des décisions se rapportant à l'application de pratiques, de programmes et de lignes directrices « efficaces », ils recourent à une pratique fondée sur des données probantes. La planification scolaire consiste notamment à rechercher de telles pratiques, à mettre en œuvre un plan à l'aide de stratégies efficaces connues et à surveiller l'impact.

Abbott décrit cette pratique de la façon suivante :

L'expression « fondé(e) sur des données probantes » est largement répandue dans le milieu de l'éducation et fait référence à tout concept ou toute stratégie qui découle ou s'inspire de preuves objectives — le plus souvent la recherche en éducation ou les mesures du rendement des écoles, des enseignants et des élèves. On parle ainsi couramment de *décisions fondées sur des données probantes*, *d'amélioration scolaire fondée sur des données probantes* et *d'enseignement fondé sur des données probantes*, par exemple. Les expressions connexes *fondé sur des données*, *fondé sur la recherche* et *fondé sur des données scientifiques* sont également largement utilisées quand



## Annexe A

les éléments probants en question consistent essentiellement ou entièrement en des données, des travaux de recherche universitaires ou des découvertes scientifiques.

En éducation, le lien et le transfert entre les données de recherche et les pratiques fondées sur des données probantes sont complexes. Une pratique fondée sur des données probantes fait état d'un lien direct entre des résultats de recherche qui sont plutôt logiques, séquentiels, quantitatifs et vastes (généraux). Or, dans un contexte scolaire donné, les pratiques éducatives sont souvent originales, souples, axées sur l'élève et à multiples facettes. Il est donc important de reconnaître que, même si les données de recherche quantitatives et à grande échelle peuvent orienter la planification et les pratiques en matière de prévention, il est nécessaire d'étudier la situation de façon plus approfondie et de faire appel à d'autres formes d'expertise pour s'attaquer aux réalités quotidiennes et aux besoins des élèves en milieu scolaire.

Quand les éducateurs apportent leurs propres connaissances, enquêtent, examinent les documents de recherche et emploient une pratique professionnelle consistant à recueillir des preuves, à les analyser et à les utiliser à l'appui de décisions, ils appliquent une pratique fondée sur des données probantes. Le fait de chercher des données montrant que quelque chose est efficace confirme l'expertise des éducateurs et les incitent, eux et les dirigeants, à prendre des décisions éclairées. Le but est d'appliquer des mesures éprouvées et prometteuses pour s'attaquer aux priorités et de surveiller l'amélioration des résultats pour les enfants et les jeunes.

### Examen d'une pratique fondée sur des données probantes

Pour appliquer une pratique fondée sur des données probantes, les éducateurs peuvent :

- Recueillir les données de recherche qui existent sur une question particulière ou sur l'efficacité d'une stratégie donnée.
- Chercher des données probantes fiables indiquant que plusieurs études ont produit des résultats semblables pour différents groupes et avec des méthodes différentes.
- Étudier les résumés ou les méta-analyses de travaux de recherche.
- Consulter des sites sur les « pratiques exemplaires ».
- Chercher la cohérence dans des résultats qui proviennent de diverses sources.
- Noter le haut degré de validité des données appliquées dans divers contextes.
- Déterminer de quelle façon appliquer la pratique fondée sur des données probantes dans un milieu éducatif.
- Collaborer avec leurs collègues.



- S'associer à un établissement d'enseignement postsecondaire ou à un groupe de recherche pour procéder à des essais contrôlés randomisés ou à des projets de recherche-action en vue de déterminer l'efficacité d'un programme, de mettre un nouveau programme à l'essai ou d'évaluer l'efficacité d'une stratégie.

#### Résumés de travaux de recherche



PROMOTING RELATIONSHIPS AND ELIMINATING VIOLENCE NETWORK (PREVNET). *Research*. 2015. [www.prevnet.ca/research](http://www.prevnet.ca/research)

SÉCURITÉ PUBLIQUE CANADA. *Prévenir l'intimidation : La nature et la fréquence de l'intimidation au Canada*, Ottawa (Ontario), Sécurité publique Canada, 2008. [www.publicsafety.gc.ca/cnt/rsrscs/pblctns/bllng-prvntn/bllng-prvntn-fra.pdf](http://www.publicsafety.gc.ca/cnt/rsrscs/pblctns/bllng-prvntn/bllng-prvntn-fra.pdf)

Les pratiques fondées sur des données de recherche et des données probantes sont utiles lorsqu'elles sont appliquées et rendues pertinentes dans le contexte quotidien de l'école. Dans le cadre de la planification favorisant la création d'écoles sûres et accueillantes, la pratique fondée sur des données probantes fait appel à l'application de pratiques de prévention et d'intervention connues pour remédier aux problèmes courants de planification en matière de sécurité à l'école.

Ainsi, la recherche atteste qu'il est efficace d'aborder la question de la sécurité à l'école dans le contexte d'une approche globale de la santé en milieu scolaire.

## Pratiques prometteuses et fondées sur des données probantes

Des études méta-analytiques ont attesté l'efficacité de la pratique fondée sur des données probantes pour prévenir et combattre les comportements d'intimidation. D'après des données qualitatives et quantitatives solides, les pratiques prometteuses montrent des résultats positifs et elles font actuellement l'objet de recherches plus poussées. La recherche continue de faire la lumière sur la planification en vue de l'instauration de milieux d'apprentissage sécuritaires et sur ses implications.

La liste suivante a été dressée à partir de documents de recherche (voir les références à la fin de cette annexe) sur les pratiques prometteuses et fondées sur des données probantes utilisées pour la planification en vue de la création d'écoles sûres et accueillantes :

- Établir un climat scolaire positif.
- Définir le contexte de l'école et de la division scolaire.
- Définir et mesurer l'intimidation et la victimisation.



## Annexe A

- Continuer d'appliquer une approche globale de la santé en milieu scolaire dans le cadre de la planification et de la mise en œuvre multidimensionnelles, à plusieurs niveaux et axées sur la collaboration.
- Accroître la sensibilisation et développer les compétences, les connaissances et les attitudes de l'ensemble de la communauté scolaire (ex. élèves, parents ou aidants, personnel de l'école et collectivité) en ce qui concerne la prévention des comportements d'intimidation et la promotion de la sécurité et du bien-être.
- Utiliser des normes de première qualité pour une mise en œuvre intensive et durable.
- Élaborer des lignes directrices bien définies à l'échelle de l'école pour combattre les comportements d'intimidation et situations connexes (y compris la citoyenneté numérique et la cybersécurité, la diversité, les relations saines, la santé mentale à l'école, la prévention du suicide à l'école).
- Mettre en place un système de gestion du comportement en classe qui est cohérent et efficace à l'aide de soutiens aux comportements positifs (ex. règles claires, architecture sociale, normes positives, méthodes non hostiles et non punitives, résolution de problèmes et action positive, et surveillance).
- Communiquer clairement les attentes en matière de comportement dans un climat scolaire positif qui apporte sécurité, protection et soutien aux élèves, et qui favorise les relations positives et le bien-être des élèves (ex. conversations fermes et honnêtes pour mettre fin aux comportements d'intimidation, aiguillage vers le directeur, formation individualisée en matière d'habiletés pour les élèves impliqués, conséquences constructives, établissement d'objectifs, supervision accrue, et participation des parents).
- Donner la parole aux élèves, les inciter à participer et à contribuer à un climat scolaire positif.
- Intégrer l'apprentissage socioaffectif dans les programmes d'études et les méthodes d'apprentissage (ex. apprentissage coopératif, instruction en classe, routines).
- Renforcer la sécurité de l'environnement physique de l'école (ex. supervision ciblant les zones à risque élevé d'incidents, l'école comme lieu sûr, toilettes et vestiaires universels).
- Augmenter les capacités et les connaissances par le perfectionnement professionnel du personnel (ex. identification précoce, résolution de problèmes axée sur les solutions, gestion de la salle de classe).
- Offrir du counseling ou des stratégies aux élèves sur une base individuelle et collaborer avec des spécialistes pour obtenir le soutien nécessaire le cas échéant (intervention précoce et soutien).
- Prévoir des réunions avec les parents, des ressources, des partenariats et des séances de formation.

(Australia Ministerial Council for Education, Early Childhood Development and Youth Affairs; Ttofi and Farrington, "Effectiveness"; Durlak et al.; PREVNet, *Choosing*; Cowan, et al.; Bradshaw, "Translating")



## Pratiques inefficaces

Il existe un nombre croissant de données probantes sur ce qui s'avère efficace mais il en existe aussi sur ce qui s'avère inefficace. Voici des exemples de pratiques qui ont prouvé leur inefficacité à prévenir et à régler les problèmes de comportements d'intimidation :

- sélectionner des ressources fondées sur une seule étude ou sur des études menées par le promoteur de la ressource ou du programme en question, lequel est plus susceptible de montrer les aspects positifs des données probantes (consulter le lien du *Portail canadien des pratiques exemplaires*, ci-après)
- adopter rapidement des « programmes » (consulter le lien ci-après de PREVNet *Choisir un programme de prévention de l'intimidation fondé sur des données probantes* avant la mise en œuvre à l'échelle de l'école)
- passer d'un nouveau programme « à la mode » à un autre (sélectionner plutôt des ressources et appuyer la mise en œuvre à l'échelle de l'école et les résultats d'apprentissage des programmes d'études du Manitoba)
- adopter des solutions simples, rapides, réactives et à court terme (étudier plutôt les données et appliquer les différentes perspectives de l'approche à l'échelle de l'école pour planifier et intervenir de façon proactive)
- dire aux enfants et aux jeunes d'ignorer l'intimidation (les orienter plutôt vers des adultes bienveillants, leur enseigner les stratégies de recherche d'aide, remédier aux comportements d'intimidation)
- donner une formation simpliste sur l'affirmation de soi : dire aux enfants et aux jeunes de « confronter » dans un rapport de forces apparemment inégal les auteurs d'actes d'intimidation qui leur font du mal, les humilient ou les effraient de façon délibérée et répétée (il faut avoir confiance en soi et comprendre les droits fondamentaux de la personne, être sensibilisé aux comportements d'intimidation, avoir des compétences pour intervenir, avoir en place un processus de signalement bien défini, compter sur des adultes sécurisants et bienveillants, et prévoir des stratégies d'autoprotection)
- traiter le problème de l'« intimidation » au cours d'une seule assemblée de motivation (n'a pas d'impact à long terme à moins de faire partie d'un plan global à l'échelle de l'école)
- recourir à un système de médiation/résolution de conflits/médiation par les pairs prévu pour des participants « égaux » (même si la médiation s'est avérée efficace pour résoudre des conflits entre parties égales, les comportements d'intimidation créent une inégalité dans les rapports de force qui exige des compétences spéciales en matière d'intervention)
- intervenir seulement auprès des enfants ou des jeunes impliqués dans les incidents d'intimidation (au lieu de cela, tous les élèves doivent être sensibilisés et apprendre collectivement en salle de classe des stratégies d'adaptation et aussi des stratégies de recherche d'aide en cas de souffrance et de comportements malveillants)



## Annexe A

- offrir un traitement en groupe (ex. gestion de la colère, amélioration de l'estime de soi, compétences sociales) pour les enfants et les jeunes considérés comme des « tyrans » (au lieu de cela, il faudrait prévoir un enseignement en classe assorti d'une intervention individuelle auprès des élèves en question pour renforcer la conscience de soi, fixer des objectifs de sécurité et en faire le suivi, et éviter le catalogage)
- recourir à la « tolérance zéro » : mesures disciplinaires punitives obligeant à la suspension sans soutien, souplesse ni suivi (cela n'est pas efficace à long terme)
- interdire les médias sociaux et autres technologies pour résoudre les problèmes de cyberintimidation (établir plutôt un protocole sur l'éthique, les responsabilités et la sécurité en matière de technologies de l'information et de la communication)
- ignorer le comportement intimidant chez les adultes (montrer plutôt l'exemple en matière de relations saines et de résolution de problèmes)

(Australia Ministerial Council for Education, Early Childhood Development and Youth Affairs; Ttofi and Farrington, "Effectiveness"; Durlak et al.; PREVNet, *Choosing*; Cowan, et al.; Bradshaw, "Translating")

### Sélection de ressources et programmes fondés sur des données probantes :



AGENCE DE LA SANTÉ PUBLIQUE DU CANADA. La prévention de la violence. *Le portail canadien des pratiques exemplaires*. <http://cbpp-pcpe.phac-aspc.gc.ca/fr/category/behaviour-related-risk/preventing-violence/>

BLUEPRINTS FOR HEALTHY YOUTH DEVELOPMENT. Page d'accueil. [www.blueprintsprograms.com/](http://www.blueprintsprograms.com/)

COLLABORATION FOR ACADEMIC, SOCIAL AND EMOTIONAL LEARNING (CASEL). *The CASEL Guide: Effective Social and Emotional Learning Programs*. [www.casel.org/guide/](http://www.casel.org/guide/)

PREVNET et MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DE L'ONTARIO. *Choosing an Evidence-Based Bullying Prevention Program: Fact Sheet*. (Ébauche de travail) 2013. <https://docushare.rainbowschools.ca/dsweb/Get/Document-151661>



## Références

Pour de plus amples renseignements sur les pratiques fondées sur des données probantes et les travaux de recherche à l'appui, voici quelques références accompagnant l'Annexe A :

ABBOTT, Stephen E. (ed), Great Schools Partnership. "Hidden Curriculum." *The Glossary of Education Reform*. 26 Aug. 2014. <http://edglossary.org/hidden-curriculum> (Consulté le 26 avril 2016).

AMERICAN EDUCATIONAL RESEARCH ASSOCIATION. *Prevention of Bullying In Schools, Colleges, and Universities: Research Report and Recommendations*. Washington, DC : American Educational Research Association.

AUSTRALIAN EDUCATION AUTHORITIES. Safe and Supportive School Communities Working Group. "National Safe Schools Framework (NSSF)." *Bullying. No Way!* <https://bullyingnoway.gov.au/PreventingBullying/Planning/Pages/National-Safe-Schools-Framework.aspx> (Consulté le 25 novembre 2016).

AUSTRALIAN GOVERNMENT. Department of Education and Training. Ministerial Council for Education, Early Childhood Development and Youth Affairs. *National Safe Schools Framework: Resource Manual*. 2011. <https://docs.education.gov.au/documents/national-safe-schools-framework-resource-manual>.

BRADSHAW, Catherine P. "Translating Research to Practice in Bullying Prevention." *American Psychologist* 70.4 (2015): 322-332. <http://dx.doi.org/10.1037/a0039114>

BRADSHAW, Catherine P., et Tracy E. WAASDORP. "Effective Strategies in Combating Bullying." Paper presented at the White House Conference on Bullying Prevention, Washington, DC, Mars 2011.

COWAN, Katherine C., et al. *A Framework for Safe and Successful Schools*. [Brief]. Bethesda, MD: National Association of School Psychologists, 2012. Peut être consulté en ligne à [www.nasponline.org/Documents/Research%20and%20Policy/Advocacy%20Resources/Framework\\_for\\_Safe\\_and\\_Successful\\_School\\_Environments.pdf](http://www.nasponline.org/Documents/Research%20and%20Policy/Advocacy%20Resources/Framework_for_Safe_and_Successful_School_Environments.pdf).

DURLAK, Joseph. A., et al. "The Impact of Enhancing Students' Social and Emotional Learning: A Meta-Analysis of School-Based Universal Interventions." *Child Development* 82.1 (2011): 405-432.



## Annexe A

- FARRINGTON, Camille A., et al. *Teaching Adolescents to Become Learners. The Role of Noncognitive Factors in Shaping School Performance: A Critical Literature Review*. Chicago, IL: University of Chicago Consortium on Chicago School Research, 2012.
- HANISH, Laura D., et al. "Looking Toward the Future of Bullying Research: Recommendations for Research and Funding Priorities." *Journal of School Violence* 12.3 (2013): 283-295.
- HORNER, Robert H., George SUGAL, et Cynthia M. ANDERSON. "Examining the Evidence Base for School-Wide Positive Behavior Support." *Focus on Exceptional Children* 42.8 (2010): 1-14. <https://www.pbis.org/Common/Cms/files/pbisresources/horner%20sugai%20anderson%202010%20evidence.pdf>
- MICHAEL, Shannon L., et al. "Critical Connections: Health and Academics." *Journal of School Health* 85.11 (2015): 740-758.
- PREVNET et MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DE L'ONTARIO. *Choosing an Evidence-Based Bullying Prevention Program: Fact Sheet*. (Ébauche de travail) 2013. <https://docushare.rainbowschools.ca/dsweb/Get/Document-151661> (Consulté le 16 novembre 2016).
- THAPA, Amrit, et al. "A Review of School Climate Research." *Review of Educational Research* 83.3 (2013): 357-385.
- TTOFI, Maria M., et David P. FARRINGTON. "Effectiveness of School-Based Programs to Reduce Bullying: A Systematic and Meta-Analytic Review." *Journal of Experimental Criminology* 7.1 (2011): 27-56. [http://sinohacesnadasosparte.org/Download/english/02\\_METAANALISIS\\_2011.pdf](http://sinohacesnadasosparte.org/Download/english/02_METAANALISIS_2011.pdf)
- TTOFI, Maria M., et David P. FARRINGTON. "What Works in Preventing Bullying: Effective Elements of Anti-Bullying Programmes." *Journal of Aggression, Conflict and Peace Research* 1.1 (2009): 13-24.
- VREEMAN, Rachel C., et Aaron E. CARROLL. "A Systematic Review of School-Based Interventions to Prevent Bullying." *Archives of Pediatric and Adolescent Medicine* 161.1 (2007): 78-88.





## SYSTÈMES SOCIOÉCOLOGIQUES : TABLEAU DES FACTEURS DE PROTECTION

En planifiant dans la perspective des systèmes socioécologiques, on peut déterminer et renforcer les facteurs de protection, et aussi encourager la résilience. Le tableau suivant met en évidence les facteurs de protection courants dans les différents systèmes qui contribuent à la sécurité, au bien-être et à la réussite à l'école.

« On favorise la résilience de l'élève lorsque ses *facteurs de protection environnementaux* et *internes* sont renforcés. Ces facteurs de protection peuvent amortir, améliorer et atténuer les effets du risque et du stress, et permettre ainsi à l'élève de réussir à l'école et dans la vie. » (trad. libre) (O'Dougherty et al, cité dans Henderson 22)



### Perspective des systèmes socioécologiques – Facteurs de protection favorisant la résilience Là où se trouvent les solutions

Élève (individuel)	Parents (relationnel)	Enseignant/salle de classe	École	Collectivité (société)
<ul style="list-style-type: none"> <li>■ relations positives</li> <li>■ sens de l'identité, de réussite et d'appartenance</li> <li>■ habilitation à faire des choix</li> <li>■ espoir/optimisme</li> <li>■ bien-être physique, émotionnel et social</li> <li>■ solidarité de la famille</li> <li>■ contribution utile</li> <li>■ attachement à la culture et à la collectivité</li> <li>■ ressources personnelles et de sécurité</li> <li>■ spiritualité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ attentifs, bienveillants, aidants compétents</li> <li>■ attentes raisonnables et claires</li> <li>■ structure et surveillance</li> <li>■ relations fraternelles saines</li> <li>■ histoire et culture familiales célébrées</li> <li>■ culture des pairs positive</li> <li>■ engagement parental dans la vie de l'école</li> <li>■ appui de la collectivité et de la famille, et liens avec elles</li> <li>■ sécurité socioéconomique</li> <li>■ spiritualité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ expertise de l'éducateur</li> <li>■ pratiques efficaces en salle de classe</li> <li>■ pratique collaborative</li> <li>■ liens élève-adulte et adulte-adulte positifs et bienveillants</li> <li>■ compétences relationnelles</li> <li>■ résolution de problèmes axée sur les solutions</li> <li>■ santé mentale positive</li> <li>■ littératie critique</li> <li>■ citoyenneté numérique</li> <li>■ lieux sûrs/ cybersécurité</li> <li>■ justice sociale/ droits de la personne/ diversité</li> <li>■ communication école-foyer</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ climat scolaire positif</li> <li>■ planification à plusieurs niveaux pour favoriser la réussite des élèves</li> <li>■ approche globale de la santé en milieu scolaire</li> <li>■ respect</li> <li>■ multiples activités parascolaires</li> <li>■ liens avec les services communautaires et de santé</li> <li>■ planification des transitions : options, depuis la jeune enfance jusqu'au niveau postsecondaire, en matière d'études, d'emploi et d'autres formes de contribution à la collectivité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ soutien de la collectivité à l'éducation</li> <li>■ possibilités de participation communautaire</li> <li>■ quartiers sûrs</li> <li>■ logements sécuritaires et abordables</li> <li>■ accès aux services de soutien</li> <li>■ accès aux activités (clubs, loisirs, culture, spiritualité, nature, divertissements)</li> </ul>



## Annexe C

### TABEAU DE L'APPROCHE À L'ÉCHELLE DE L'ÉCOLE

#### Stratégies proactives et mesures d'intervention : planification de la santé en milieu scolaire selon une approche globale

Ce tableau présente diverses pratiques et stratégies organisées selon les quatre perspectives de la planification à l'échelle de l'école : approche globale de la santé en milieu scolaire, planification à trois niveaux, systèmes socioécologiques et pratiques axées sur les forces. Voir aussi les stratégies d'application de l'approche globale de la santé en milieu scolaire aux pages 20 et 21.



#### Approche globale de la santé en milieu scolaire : Écoles sûres et accueillantes

Systèmes socio-écologiques	Planification à trois niveaux		
	<b>Primaire :</b> stratégies proactives et mesures d'intervention appliquées à l'ensemble des élèves de l'école pour un impact maximal	<b>Secondaire :</b> stratégies proactives et mesures de soutien et d'intervention précoce appliquées aux enfants et aux jeunes ciblés	<b>Tertiaire :</b> stratégies élaborées, mises en œuvre et évaluées pour limiter les conséquences immédiates d'un problème
	Pratiques axées sur les forces		
<b>Élève</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Déterminer les points forts et les intérêts de l'élève.</li> <li>■ Établir des relations interpersonnelles positives et des soutiens sociaux.</li> <li>■ Connaître les attentes sur le plan scolaire et comportemental.</li> <li>■ Profiter des occasions permettant de participer, de s'exprimer et d'exercer son leadership.</li> <li>■ Apprendre à demander de l'aide.</li> <li>■ Avoir accès aux ressources en matière de santé et de sécurité.</li> <li>■ Construire des relations positives, bienveillantes et encourageantes.</li> <li>■ Déterminer tout problème de santé globale à l'école ayant une incidence sur la sécurité de l'élève : santé mentale, cybersécurité, sexualité, identité de genre, relations avec les pairs, l'école et la famille.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Cibler le soutien sur les besoins propres à l'élève.</li> <li>■ Déterminer les besoins de sécurité sur les plans émotionnel, social, comportemental, psychologique ou physique.</li> <li>■ Assurer la sécurité avec aussi peu d'interruption que possible dans le milieu d'apprentissage.</li> <li>■ Déterminer les forces et les contributions positives.</li> <li>■ Intervenir immédiatement et directement.</li> <li>■ Déterminer les besoins d'apprentissage et appliquer des stratégies réparatrices (ex., conséquences constructives, soutien individuel, instruction en classe, instruction axée sur la littératie, soutien des pairs).</li> <li>■ Déterminer les facteurs de risque (ex. tyran/victime, aptitude cognitive, état d'incapacité, genre, âge/année scolaire, identité/orientation sexuelle, statut socioéconomique, habiletés sociales étendues/limitées, style relationnel).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Défendre les intérêts de l'élève.</li> <li>■ Former l'équipe de l'élève avec la famille et d'autres fournisseurs de services et désigner un gestionnaire de cas.</li> <li>■ Examiner les forces personnelles et les ressources disponibles.</li> <li>■ Faire participer l'élève à la recherche de solutions et à l'établissement d'objectifs.</li> <li>■ Répondre aux besoins éducatifs en plus des besoins physiques, de santé mentale ou de sécurité.</li> <li>■ Fournir un soutien individuel pour développer les capacités d'adaptation.</li> <li>■ Établir un plan de sécurité ou un plan de retour à l'école, ou les deux.</li> </ul>

(suite)



## Approche globale de la santé en milieu scolaire : Écoles sûres et accueillantes

Systèmes socio-écologiques	Planification à trois niveaux		
	<b>Primaire :</b> stratégies proactives et mesures d'intervention appliquées à l'ensemble des élèves de l'école pour un impact maximal	<b>Secondaire :</b> stratégies proactives et mesures de soutien et d'intervention précoce appliquées aux enfants et aux jeunes ciblés	<b>Tertiaire :</b> stratégies élaborées, mises en œuvre et évaluées pour limiter les conséquences immédiates d'un problème
Pratiques axées sur les forces			
Élève (suite)		<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Individualiser et surveiller (l'élève a besoin de plus ou moins d'encadrement ou d'orientation).</li> <li>■ Encourager le développement de facteurs de protection.</li> <li>■ Établir un plan personnalisé d'intervention, de sécurité ou axé sur le comportement, en collaboration avec l'élève ou les élèves, le personnel et la famille, le cas échéant.</li> <li>■ Communiquer le plan.</li> </ul>	
Famille/aidants	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Accueillir les parents dans la communauté scolaire.</li> <li>■ Utiliser des stratégies de communication pour répondre aux besoins d'information de l'élève, des parents et de l'école.</li> <li>■ Faire connaître le code de conduite et les procédures à suivre en cas d'incident.</li> <li>■ Inviter les parents à s'exprimer sur les lignes directrices, le code de conduite, les processus et les soutiens se rapportant à la sécurité à l'école (ex. comité de parents, suivi, forum, groupe de discussion, sondage).</li> <li>■ Donner l'exemple en matière de communication respectueuse et de résolution de problèmes axée sur les solutions.</li> <li>■ Donner aux familles et aux élèves des occasions de partager leur culture.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Faire participer les parents à l'établissement d'un plan de sécurité proactif.</li> <li>■ Déterminer le mode de communication à utiliser avec les parents dans le cadre du plan de sécurité.</li> <li>■ Éliminer les risques et encourager le développement des facteurs de protection.</li> <li>■ Trouver les soutiens communautaires appropriés et en faciliter l'accès au besoin (ex. groupes de jeunes, groupes d'intérêt spécial, fournisseurs de services).</li> <li>■ Revoir ou réviser le plan de sécurité avec l'élève et les parents.</li> <li>■ Surveiller en vue d'une résolution de la situation.</li> <li>■ Proposer des stratégies de soutien aux parents d'un enfant ou d'un jeune victime d'intimidation et aux parents dont l'enfant montre des comportements d'intimidation.</li> <li>■ Aider les parents à obtenir des services supplémentaires.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Inviter l'élève, les parents et d'autres fournisseurs de services à participer à la planification, pour les élèves vulnérables ou à risques élevés.</li> <li>■ Déterminer les facteurs de protection et les forces de la famille.</li> <li>■ Relier la famille aux services de soutien (ex. groupes d'entraide, centres de ressources familiales, organisations communautaires et culturelles).</li> <li>■ Inclure les parents et d'autres fournisseurs de services dans le travail de planification.</li> <li>■ Rester en contact avec les familles (visites à domicile, préparation en vue des réunions, les inviter à se faire accompagner d'un défenseur des intérêts).</li> <li>■ Relier les familles à des ressources supplémentaires au besoin (Prévoir une fiche de renseignements énumérant les « Ressources dans la collectivité »).</li> </ul>

(suite)



# Annexe C



## Approche globale de la santé en milieu scolaire : Écoles sûres et accueillantes

Systèmes socio-écologiques	Planification à trois niveaux		
	<b>Primaire :</b> stratégies proactives et mesures d'intervention appliquées à l'ensemble des élèves de l'école pour un impact maximal	<b>Secondaire :</b> stratégies proactives et mesures de soutien et d'intervention précoce appliquées aux enfants et aux jeunes ciblés	<b>Tertiaire :</b> stratégies élaborées, mises en œuvre et évaluées pour limiter les conséquences immédiates d'un problème
Pratiques axées sur les forces			
Famille/aidants <i>(suite)</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Donner aux parents les ressources et les soutiens nécessaires (ex. information sur le développement des enfants et des jeunes, aide à l'apprentissage de l'élève, initiatives de l'école, comportements liés à l'intimidation, cybersécurité, santé mentale positive et saines relations).</li> <li>■ Prévoir des stratégies pour éliminer les obstacles à la participation des parents (ex. formes de communication, traduction, transport, garderie, lieu de réunion).</li> <li>■ Créer une trousse d'orientation pour les nouvelles familles qui inscrivent leurs enfants en milieu d'année.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Donner aux parents ou aidants qui résistent ou se montrent réactifs des occasions de participer ou de recommencer à participer.</li> </ul>	
Salle de classe/Éducateurs	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Assumer un rôle proactif et des responsabilités de premier plan.</li> <li>■ Élaborer des lignes directrices pour la classe en vue de créer une communauté d'apprentissage respectueuse.</li> <li>■ Avoir des attentes élevées à l'égard de l'apprentissage et du comportement des élèves.</li> <li>■ Adopter des pratiques favorisant la réflexion et l'esprit critique.</li> <li>■ Intégrer l'apprentissage socioaffectif dans les résultats d'apprentissage des programmes d'études du Manitoba (de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Prêter attention aux élèves qui semblent ne pas avoir de réseaux ou d'intérêts ou qui ne participent pas, et faire en sorte d'établir des liens avec eux et de les diriger vers les services de soutien aux élèves.</li> <li>■ Prévoir un enseignement explicite, des démonstrations et de l'entraînement pour les élèves qui ont besoin d'un soutien complémentaire.</li> <li>■ Organiser les interactions entre élèves de façon intentionnelle pour favoriser les expériences positives et éviter celles qui sont négatives (ex. groupements souples, « architecture sociale »).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Planifier en collaboration pour les élèves dont les besoins sont complexes (avec l'élève, la famille et les autres fournisseurs de services concernés).</li> <li>■ Faire appel aux spécialistes de l'école ou de la division.</li> <li>■ Communiquer clairement les attentes en matière de comportements positifs.</li> <li>■ Toujours faire respecter les codes de conduite de l'école.</li> <li>■ Recommander une évaluation fonctionnelle du comportement, et y prendre part, pour planifier des stratégies proactives, des mesures d'intervention et de stabilisation.</li> </ul>

*(suite)*



## Approche globale de la santé en milieu scolaire : Écoles sûres et accueillantes

Systèmes socio-écologiques	Planification à trois niveaux		
	<b>Primaire :</b> stratégies proactives et mesures d'intervention appliquées à l'ensemble des élèves de l'école pour un impact maximal	<b>Secondaire :</b> stratégies proactives et mesures de soutien et d'intervention précoce appliquées aux enfants et aux jeunes ciblés	<b>Tertiaire :</b> stratégies élaborées, mises en œuvre et évaluées pour limiter les conséquences immédiates d'un problème
	Pratiques axées sur les forces		
Salle de classe/ Éducateurs <i>(suite)</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Profiter de toutes les occasions pour établir des liens avec les élèves en tant que personnes.</li> <li>■ Utiliser les rencontres avec les élèves pour apprendre à les connaître — leurs objectifs d'apprentissage, leurs intérêts, leurs points forts et leurs inquiétudes.</li> <li>■ Donner l'exemple en matière d'écoute active.</li> <li>■ Miser sur les forces des élèves.</li> <li>■ Intégrer les principes de respect, d'équité, de diversité et d'inclusion dans l'apprentissage et dans les pratiques utilisées en classe.</li> <li>■ Donner aux élèves des occasions d'explorer toutes sortes d'identités et de cultures.</li> <li>■ Exploiter les « moments propices à l'apprentissage » pour encourager les relations positives et la résolution de problèmes.</li> <li>■ Enseigner des stratégies adaptées au stade de développement des élèves sur la sécurité personnelle et la recherche d'aide.</li> <li>■ Reconnaître la capacité des enfants et des jeunes à apprendre et à corriger leur comportement.</li> <li>■ Observer et reconnaître les élèves qui font preuve de bienveillance et d'inclusion à l'égard des autres.</li> <li>■ Refuser le sarcasme, la négativité et les plaisanteries dégradantes.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Faire savoir que votre porte est toujours ouverte (ex. avant les cours, à l'heure du dîner, pendant les pauses).</li> <li>■ Structurer les transitions, les récréations et les pauses du dîner pour les élèves qui ont besoin de plus d'encadrement ou d'orientation.</li> <li>■ Déterminer le soutien qui convient à l'élève.</li> <li>■ Faciliter ce qui répond aux besoins de l'élève (ex. attention, appartenance, leadership).</li> <li>■ Prévoir une étape de vérification dans le plan de sécurité de l'élève pour revoir les objectifs, surveiller le comportement positif et déterminer les domaines à réexaminer.</li> <li>■ Communiquer avec les parents au sujet des progrès et des stratégies en place (ex. comportement positif).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Préparer un plan de sécurité proactif pour réagir en cas de comportement grave, à risque élevé ou susceptible de dégénérer sur le plan émotionnel (qui, quand, où).</li> <li>■ Appliquer, surveiller, et adapter les stratégies.</li> <li>■ Documenter le comportement, les interventions et l'évaluation, et en faire le suivi.</li> </ul>

*(suite)*



# Annexe C



## Approche globale de la santé en milieu scolaire : Écoles sûres et accueillantes

Planification à trois niveaux			
Systèmes socio-écologiques	<b>Primaire :</b> stratégies proactives et mesures d'intervention appliquées à l'ensemble des élèves de l'école pour un impact maximal	<b>Secondaire :</b> stratégies proactives et mesures de soutien et d'intervention précoce appliquées aux enfants et aux jeunes ciblés	<b>Tertiaire :</b> stratégies élaborées, mises en œuvre et évaluées pour limiter les conséquences immédiates d'un problème
	Pratiques axées sur les forces		
Salle de classe/ Éducateurs <i>(suite)</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Planifier en collaboration avec les collègues et les services de soutien aux élèves.</li> <li>Détecter les comportements d'intimidation et intervenir.</li> <li>Réagir en apportant un soutien à tous les élèves impliqués dans les incidents d'intimidation, déterminer le problème, intervenir de façon précoce et faciliter la résolution de la situation.</li> <li>Communiquer avec les parents et les faire participer.</li> <li>Savoir que les enfants et les jeunes aux comportements intimidants réagissent aux interventions.</li> <li>Donner l'exemple en matière de résolution de problèmes axée sur les solutions, et l'enseigner.</li> <li>Enseigner au sujet des conséquences de l'intimidation et des compétences nécessaires pour corriger le comportement.</li> </ul>		
École	<ul style="list-style-type: none"> <li>Évaluer la santé globale à l'école.</li> <li>Revoir les lignes directrices et les protocoles en matière de discipline de façon qu'ils reflètent et rappellent la pratique axée sur les forces.</li> <li>Communiquer le plan favorisant la création d'une école sûre et accueillante.</li> <li>Adopter des initiatives favorisant la sécurité à l'école : code de conduite, processus de communication des résultats, lignes directrices.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Définir les besoins des groupes particuliers d'élèves vulnérables, à la lumière des données de l'école (ex. envois répétés chez le directeur, mode d'interaction du genre « tyran-victime », catalogage/friction entre groupes, interactions entre garçons et filles ou entre élèves d'années scolaires différentes).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Promouvoir un climat scolaire sécuritaire, inclusif et bienveillant.</li> <li>Établir des plans de prévention de l'intimidation et d'élimination des risques.</li> <li>Rassembler des données probantes et s'en servir pour prendre des décisions éclairées.</li> <li>Mobiliser les parents et communiquer avec eux.</li> <li>Déterminer et encourager les facteurs de protection de l'élève.</li> </ul>

*(suite)*



## Approche globale de la santé en milieu scolaire : Écoles sûres et accueillantes

Systèmes socio-écologiques	Planification à trois niveaux		
	<b>Primaire :</b> stratégies proactives et mesures d'intervention appliquées à l'ensemble des élèves de l'école pour un impact maximal	<b>Secondaire :</b> stratégies proactives et mesures de soutien et d'intervention précoce appliquées aux enfants et aux jeunes ciblés	<b>Tertiaire :</b> stratégies élaborées, mises en œuvre et évaluées pour limiter les conséquences immédiates d'un problème
	Pratiques axées sur les forces		
École (suite)	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Mettre l'accent sur les normes positives (ex. 97 % des élèves de notre école estiment qu'il faut traiter les autres avec respect).</li> <li>■ Compiler des données montrant que la majorité des élèves réagissent aux mesures d'intervention, aux processus de communication et aux conséquences énoncées dans le code de conduite de l'école.</li> <li>■ Faciliter les liens entre élèves, entre les élèves et le personnel, et entre l'école et la maison.</li> <li>■ Faciliter les occasions de collaboration pour le travail de planification, le renforcement des capacités et le travail de mise en œuvre des éducateurs (ex. communautés de perfectionnement professionnel, réunions d'équipes, recherche de renseignements, temps réservé aux réunions du personnel).</li> <li>■ Prévoir un plan de sécurité qui énonce les points sensibles en matière de supervision (ex. établissement de liens suffisants avec les adultes et supervision appropriée).</li> <li>■ Déterminer les sources de préoccupation (ex. intimidation, conflit, changement d'amitiés, santé mentale, harcèlement).</li> <li>■ Renforcer les capacités du personnel à prévenir les comportements inquiétants et à intervenir (ex. identification précoce, intervention non violente, règlement des conflits).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Établir un calendrier de formation du personnel en matière de sensibilisation et d'identification précoce (ex. intimidation/cyberintimidation, suicide, santé mentale, santé physique, signalement de cas de maltraitance/protection de l'enfant).</li> <li>■ Recourir à des mesures d'intervention proactives pour éliminer le risque de détérioration de la situation.</li> <li>■ Redonner un sentiment de sécurité.</li> <li>■ Confirmer les objectifs de réussite personnelle et scolaire.</li> <li>■ Programmer et surveiller en collaboration, et faire appel à la famille, pour raccourcir la durée de l'incident, en atténuer l'impact ou stabiliser la situation (ex. évaluation fonctionnelle, aiguillage, plan de sécurité).</li> <li>■ Déterminer le programme (ex. enseignement individuel de compétences, surveillance accrue, rétroaction quotidienne positive sur les objectifs de comportement, soutien scolaire, counseling individuel, transitions structurées).</li> <li>■ Prévoir une étape de vérification dans le plan pour revoir les objectifs, surveiller le comportement positif, déterminer les domaines à réexaminer ou clore le dossier.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Répondre aux besoins complexes des élèves qui ont des comportements nuisibles ou perturbateurs, pour eux-mêmes ou pour les autres, et pour le milieu scolaire.</li> <li>■ Déterminer les problèmes concomitants ayant une incidence sur le comportement, notamment les problèmes d'apprentissage, l'abus de substances, les traumatismes, et les problèmes relationnels ou familiaux.</li> <li>■ Diriger vers des services de soutien supplémentaires.</li> <li>■ Faire appel aux services d'une équipe multidisciplinaire ou de plusieurs organismes.</li> <li>■ Élaborer un programme de soutien qui renforce la conscience de soi, les réseaux de soutien et la résilience de façon à diminuer le risque de crises répétées.</li> <li>■ Répondre aux besoins chroniques (ex. en matière de santé mentale).</li> <li>■ Revoir et mettre à jour les plans de préparation aux situations d'urgence et les protocoles relatifs aux mesures d'intervention (ex. intervention en cas de crise, intentions suicidaires ou passage à l'acte, automutilation, harcèlement (notamment criminel), menaces, cybercrime, armes, exploitation sexuelle ou pornographie).</li> </ul>

(suite)



# Annexe C



## Approche globale de la santé en milieu scolaire : Écoles sûres et accueillantes

		Planification à trois niveaux		
Systèmes socio-écologiques		<b>Primaire :</b> stratégies proactives et mesures d'intervention appliquées à l'ensemble des élèves de l'école pour un impact maximal	<b>Secondaire :</b> stratégies proactives et mesures de soutien et d'intervention précoce appliquées aux enfants et aux jeunes ciblés	<b>Tertiaire :</b> stratégies élaborées, mises en œuvre et évaluées pour limiter les conséquences immédiates d'un problème
		Pratiques axées sur les forces		
École <i>(suite)</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Mettre en place un modèle d'identification précoce des besoins de l'élève sur les plans scolaire, comportemental et émotionnel.</li> <li>■ Recourir à des pratiques disciplinaires proactives et réparatrices (ex. non réactives et non punitives, résolution de problèmes axée sur les solutions, conséquences constructives, renforcement des habiletés et des stratégies, et surveillance).</li> <li>■ Mettre en place un programme complet et progressif d'orientation scolaire et de counseling.</li> <li>■ Faciliter la planification des transitions (depuis l'arrivée à l'école jusqu'à la fin des études).</li> <li>■ Documenter et recueillir des données.</li> </ul>			
Collectivité	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Communiquer à la communauté scolaire le code de conduite et les attentes de l'école en matière de comportements.</li> <li>■ Établir des liens avec les ressources et organisations communautaires pour partager le même engagement à l'égard des écoles et des collectivités sûres et accueillantes.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Collaborer avec le personnel des organismes de protection des enfants et avec le système judiciaire pour planifier les mesures de prévention et d'intervention visant les jeunes victimes de maltraitance, d'agression, de violence ou de cyberexploitation.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Prévoir des programmes de mentorat.</li> <li>■ Montrer l'importance et le soutien du milieu de l'éducation et de la communauté scolaire.</li> <li>■ Mettre l'accent sur les normes sociales et culturelles qui contribuent à la sécurité.</li> </ul>	

*(suite)*





## Approche globale de la santé en milieu scolaire : Écoles sûres et accueillantes

Systèmes socio-écologiques	Planification à trois niveaux		
	<b>Primaire :</b> stratégies proactives et mesures d'intervention appliquées à l'ensemble des élèves de l'école pour un impact maximal	<b>Secondaire :</b> stratégies proactives et mesures de soutien et d'intervention précoce appliquées aux enfants et aux jeunes ciblés	<b>Tertiaire :</b> stratégies élaborées, mises en œuvre et évaluées pour limiter les conséquences immédiates d'un problème
Collectivité (suite)	Pratiques axées sur les forces		
	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ S'intéresser de près aux activités communautaires qui favorisent les relations positives (bénévolat, activité physique, santé spirituelle, rassemblements sociaux et culturels).</li> <li>■ Inviter les membres de la collectivité et représentants de services communautaires dans les classes et les écoles, dans le cadre d'unités d'enseignement (ex. intégration des résultats d'ASA, Artistes à l'école, Manitoba Theatre for Young People, initiatives de santé publique, Enfants avertis, Racines de l'empathie).</li> <li>■ Établir des liens avec les principaux fournisseurs de services.</li> <li>■ S'associer à des partenaires communautaires pour mieux être en mesure d'identifier les besoins et de les satisfaire (ex. partage d'activités de perfectionnement professionnel et de ressources).</li> <li>■ Déterminer et utiliser les ressources et services qui existent dans la collectivité (ex. Teen Talk, Croix Rouge, Sexuality Education Resource Centre, Rainbow Society, Prévention du suicide, Santé mentale positive).</li> <li>■ Collaborer avec les partenaires et fournisseurs de services communautaires pour mettre en place des protocoles d'intervention cohérents.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Valider la contribution positive, axée sur la santé et les forces, de la collectivité aux projets scolaires.</li> <li>■ Prévoir une série de séances d'information — inviter des spécialistes de la collectivité à des déjeuners ou dîners pour favoriser le dialogue et la conscientisation.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ S'exprimer en faveur de dispositions législatives et de lignes directrices qui contribuent à la sécurité (services de protection de l'enfance, droits de la personne, santé mentale).</li> <li>■ Prévoir des mesures de prévention et d'intervention proactives et à trois niveaux.</li> <li>■ Définir clairement les limites en matière de sécurité et de protection (ex. aucune tolérance pour les actes d'agression ou de violence).</li> <li>■ Appliquer le <i>Protocole Wraparound pour les enfants et les jeunes atteints de troubles affectifs ou comportementaux graves ou profonds</i>.</li> <li>■ Faciliter les transitions pour les jeunes qui s'absentent de l'école en raison de problèmes judiciaires ou de santé mentale.</li> </ul>

(suite)



# Annexe C



## Approche globale de la santé en milieu scolaire : Écoles sûres et accueillantes

Planification à trois niveaux			
Systèmes socio-écologiques	<b>Primaire :</b> stratégies proactives et mesures d'intervention appliquées à l'ensemble des élèves de l'école pour un impact maximal	<b>Secondaire :</b> stratégies proactives et mesures de soutien et d'intervention précoce appliquées aux enfants et aux jeunes ciblés	<b>Tertiaire :</b> stratégies élaborées, mises en œuvre et évaluées pour limiter les conséquences immédiates d'un problème
	Pratiques axées sur les forces		
Collectivité <i>(suite)</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Établir des liens avec des personnes-ressources clés afin d'accélérer la prestation ou la recommandation de services pour les élèves et les familles (ex. services d'urgence, spécialisés, judiciaires, médicaux).</li> <li>■ Recourir à la résolution de problèmes axée sur les solutions et utiliser les facteurs de protection dans la planification des programmes.</li> </ul>		



## PLAN FAVORISANT LA CRÉATION D'ÉCOLES SÛRES ET ACCUEILLANTES — GABARIT

Objet : Ce gabarit permet de documenter le processus de planification en cinq étapes utilisé pour élaborer un nouveau plan ou actualiser la mise en œuvre d'un plan existant. Le plan énonce les résultats attendus, les stratégies de mise en œuvre et les mesures de surveillance prévues pour traiter les domaines prioritaires que le comité de coordination a ciblés.

### Étape 1 — Coordination : Encourager et faciliter le leadership et la responsabilité.

Membres du comité de coordination	Rôles et responsabilités	Dates de réunion :

### Étape 2 — Évaluation des besoins : Sélectionner et interpréter les données probantes pour déterminer les besoins et établir les priorités.

Faits saillants des données probantes :

Priorités de l'école (en sélectionner de 1 à 3) :

- 1.
- 2.
- 3.

### Étape 3 — Plan fondé sur des données probantes :

Établir un plan pour les priorités ciblées.

3.1 Énoncé du plan :

#### 3.2 Résultats du plan favorisant la création d'une école sûre et accueillante

Résultats attendus :	Stratégies :	Indicateurs :	Données :
Clair énoncé des résultats attendus à court terme et à long terme et mesurés par les changements dans les compétences, les connaissances et les comportements des adultes et des élèves (SMART : spécifiques, mesurables, atteignables, réalistes, temporels)	Quels sont les résultats attendus et comment va-t-on les atteindre : stratégies de mise en œuvre, étapes, ressources, responsabilités	Indicateurs de réussite ou données indiquant les progrès accomplis par rapport aux résultats	Collecte de données pour mesurer l'impact ou les changements dans le temps
<b>Résultat(s) pour chaque priorité :</b>			
1.			
2.			
3.			

(suite)



## Annexe D

### **Étape 4 – Mise en œuvre :**

Renforcer les capacités et mobiliser toute la communauté scolaire par une action collective.

**En quoi les stratégies de mise en œuvre reflètent-elles une approche à l'échelle de l'école?**

---

**Gestion et affectation des ressources (ex. application du modèle, perfectionnement professionnel, ressources en classe)**

---

**Échéancier(s) (calendrier de mise en œuvre)**

---

**Information de la communauté scolaire (ex. réunions du personnel, rapport à la collectivité, forum, réunion du comité de parents, bulletin)**

### **Étape 5 – Surveillance, réflexion et évaluation :**

Passer le plan en revue, étudier les données probantes et déterminer les étapes suivantes.

**Résultats attendus : progrès/résultats/réalisations (points saillants des données, état de la situation, preuves anecdotiques) :**

---

**Recommandations :**

---

**Étapes suivantes :**

---

**Stratégie prévue pour faire rapport du plan à la communauté scolaire :**

---



## PLAN FAVORISANT LA CRÉATION D'ÉCOLES SÛRES ET ACCUEILLANTES — EXEMPLE

### Étape 1 — Coordination : Encourager et faciliter le leadership et la responsabilité.

Membres du comité de coordination	Rôles et responsabilités	Dates de réunion
Directeur d'école	Responsable — facilitateur, tableau de mise en œuvre, calendrier du perfectionnement professionnel (PP), assembleur de données, PP en pratiques disciplinaires réparatrices	Année scolaire _____ Dates de réunion du comité :
Conseiller scolaire	Responsable — objectif de l'approche globale de la santé en milieu scolaire : PP du personnel en santé mentale en milieu scolaire et identification précoce, programme complet d'orientation et de counseling, liste de ressources pour les parents, soutien à l'intégration de l'ASA	Mai — évaluation des besoins (compiler les données); participation de la communauté scolaire Juin — séance stratégique du comité pour élaborer le plan
Enseignant d'éducation physique et d'éducation à la santé	Responsable — approche globale de la santé en milieu scolaire : liens avec les programmes d'études, intégration des résultats/stratégies/planification en équipe relativement à l'ASA	Septembre — séance de sensibilisation du personnel et mise en œuvre
Enseignant	Co-responsable — objectif concernant l'établissement de liens et la collectivité : créer un sentiment d'appartenance	Janvier — réunion visant à surveiller et à communiquer les résultats
Enseignant responsable du soutien aux comportements positifs (SCP)	Co-responsable — liens et collectivité : programme à plusieurs niveaux pour les élèves ciblés, perfectionnement professionnel continu en stratégies de SCP	Mai — examen du plan et étapes suivantes
Trois représentants d'élèves	Point de vue des élèves, co-responsables des activités prévues pour les élèves, leadership	
Deux membres du comité de parents	Point de vue des parents, stratégies d'établissement de rapports entre l'école et la maison, liens avec le comité de parents	

### Étape 2 — Évaluation des besoins : Sélectionner et interpréter les données probantes pour déterminer les besoins et établir les priorités.

#### Faits saillants des données probantes :

#### Données du sondage *Entendez-moi (Tell Them From Me)*

- Se sentent en sécurité à l'école — 89 %, sur le chemin de l'école et après l'école — 85 % (préciser que 10 à 15 % ne se sentent pas en sécurité)
- Parlent à un parent — 56 %; parlent à un enseignant — 43 %; parlent à un ami — 41 % (étudier les compétences des adultes en matière d'intervention)
- Intervention : Réconforter la victime — 70 % (force); confronter l'intimidateur — 69 % (renforcer les comportements de recherche d'aide)
- Les données reflètent les endroits et les moments déjà connus (à l'extérieur, couloirs, vestiaires; périodes où il y a moins de supervision)
- Type d'intimidation : verbale 35 %; sociale 30 %; physique 21 %; cyber 7 % (accent sur l'ASA)
- **Défense des intérêts à l'école (3 élèves sur 10 indiquent avoir le sentiment que leurs intérêts sont défendus à l'école (encourager l'établissement de liens))**

#### Données du Sondage sur la santé des jeunes au Manitoba :

Santé mentale positive (en 2009, 56 % des élèves ont déclaré être en très bonne santé mentale; 38 % en moyenne santé; 6 % en mauvaise santé mentale, et en 2012, 52 % des élèves ont déclaré être en très bonne santé mentale; 40 % en moyenne santé et 8 % en mauvaise santé mentale)

\*légère diminution, entre 2009 et 2012, du nombre d'élèves en très bonne santé mentale



## Annexe E

---

### Liens avec l'école et la collectivité (sécurité accrue, 15–20 % profitent probablement de ces liens)

- 82 % des élèves se sentent proches des gens de leur école
- 88 % des élèves ont un sentiment d'appartenance à leur école
- 84 % des élèves sont heureux de fréquenter leur école
- 90 % des élèves se sentent en sécurité à leur école
- 96 % des élèves se sentent en sécurité dans leur collectivité
- 98 % des élèves se sentent en sécurité chez eux
- 90 % des élèves ont au moins un ami proche à qui se confier
- 95 % des élèves ont l'impression d'avoir le soutien de leur famille
- 59 % des élèves se sentent impliqués dans leur collectivité

**Sondage d'automne des conseillers d'orientation** : (5<sup>e</sup>, 7<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> années) — domaines suivants relevés et se rapportant à l'approche globale de la santé en milieu scolaire : relations positives, conflits traités de manière efficace, anxiété, acquisition de compétences pour de saines relations amoureuses, sensibilisation à la cybersécurité et acquisition de compétences

### Tableau des données de l'école sur les incidents signalés d'intimidation, notamment de cyberintimidation :

- augmentation (de 5 %) des cas de « conflits » signalés au conseiller scolaire et ayant entraîné un bouleversement émotionnel et l'évitement de l'école (communication des parents, changements d'amitiés, désaccords)
- diminution (de 20 %) des signalements de cas d'« intimidation » physique dans les cinq dernières années
- augmentation (de 5 %) des incidents d'« intimidation » verbale et sociale (injures, ostracisme, dynamique entre « filles »)
- diminution des suspensions à l'extérieur de l'école et augmentation des résolutions à l'école
- cybersécurité (augmentation de 3 % des signalements d'incidents) considérée comme un domaine qu'il faut continuer de développer dans le plan à l'échelle de l'école (consigner les incidents, sensibiliser le personnel et le former aux mesures d'intervention; intégrer la sécurité dans la LTIC, expliquer les aspects juridiques et les questions de confidentialité)

### Données qualitatives :

- Intérêt ou proposition du conseil d'élèves pour aller à la conférence/formation destinée aux jeunes et intitulée *Sources of Strength*; deux conseillers
- Les équipes d'enseignants représentant des années ou des matières scolaires indiquent une augmentation du nombre d'élèves montrant des signes d'anxiété ou de stress (ne sont pas certains des facteurs sous-jacents ni du nombre exact)
- Les membres de l'équipe des services aux élèves ont identifié les élèves vulnérables (3 % des élèves — entre 15 et 20 : isolés, rapportent être les auteurs ou les victimes (ou les deux) d'actes d'intimidation répétés)
- Données administratives et provenant des conseillers scolaires sur ce qui suit : nombre d'élèves au comportement intimidant ou inacceptable, suivi, contacts avec la famille, orientation vers les services de l'AFM, cas d'automutilation, idées suicidaires et tentatives de suicide, et orientation vers les services de santé mentale

**Forces recensées** : Leadership et cohésion du personnel, SCP axé sur les forces, résultats de l'apprentissage socioaffectif intégrés dans plusieurs classes, soutien général des parents envers l'école et les interventions face aux incidents

---

### Priorités de l'école (en sélectionner de 1 à 3) :

#### 1. Liens et collectivité

- sentiment d'appartenance et d'attachement pour tous les élèves
- planification par la collaboration pour les élèves ciblés (auteurs et victimes d'intimidation, identification précoce des besoins en matière de santé mentale)
- pratiques disciplinaires réparatrices (accent sur les forces)

#### 2. Approche globale de la santé en milieu scolaire

- liens avec le programme d'études
- identification et intervention précoces
- répondre aux besoins de l'élève, de la famille, de la classe, de l'école et de la collectivité

#### 3. Apprentissage socioaffectif (ASA) et soutien aux comportements positifs (SCP)/accent sur les forces (continuer)

- continuer et appuyer l'intégration de l'ASA dans les résultats d'apprentissage du Manitoba, de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année
  - continuer et étendre le soutien aux comportements positifs
  - rechercher, rassembler et partager les ressources en vue de la mise en œuvre dans les classes de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année
-



### Étape 3 — Plan fondé sur des données probantes : Établir un plan pour les priorités ciblées.

#### 3.1 Énoncé du plan :

Ce plan favorisant la création d'une école sûre et accueillante est basé sur une approche à l'échelle de l'école. Notre école s'engage à collaborer avec tous les élèves, avec le personnel de l'école, les familles et intervenants, et les partenaires communautaires pour empêcher les situations qui ont des conséquences sur la sécurité à l'école et pour intervenir de façon efficace en cas d'incident. En consultation et avec l'aide de notre comité de coordination et sous la direction de l'administrateur de l'école, elle a établi un plan et défini des priorités qui portent sur l'établissement de liens et la collectivité, la santé globale à l'école et le bien-être des élèves.

#### 3.2 Résultats du plan favorisant la création d'une école sûre et accueillante

Résultats attendus :	Stratégies :	Indicateurs :	Données :
Clair énoncé des résultats attendus à court terme et à long terme et mesurés par les changements dans les compétences, les connaissances et les comportements des adultes et des élèves (SMART : spécifiques, mesurables, atteignables, réalistes, temporels)	Quels sont les résultats attendus et comment va-t-on les atteindre : stratégies de mise en œuvre, étapes, ressources, responsabilités	Indicateurs de réussite ou données indiquant les progrès accomplis par rapport aux résultats	Collecte de données pour mesurer l'impact ou les changements dans le temps
<p><b>Résultat(s) pour chaque priorité :</b></p> <p>1. <b>Liens et collectivité</b></p> <p>a. D'ici au printemps ____, accroître de 30 à 90 % le nombre d'élèves qui déclarent avoir un attachement à l'école et avoir l'impression que le personnel défend leurs intérêts (<i>Entendez-moi</i>).</p> <p>b. Si on adopte des pratiques et des programmes de niveau secondaire et tertiaire et des programmes pour les élèves considérés « vulnérables », les élèves établiront davantage de liens positifs avec les autres élèves et avec le personnel.</p> <p>c. Après avoir reçu une formation à l'école sur la discipline réparatrice et la planification à plusieurs niveaux, tout le personnel pourra, d'ici le 20 juin, faire preuve des compétences nécessaires et les mettre en application.</p>	<p>Temps et activités — équipes consultatives regroupant plusieurs années scolaires</p> <p>Projets d'apprentissage intégrés regroupant plusieurs niveaux scolaires</p> <p>Accroître la supervision aux heures et dans les endroits repérés</p> <p>Planification et intervention en équipe à l'égard des élèves considérés vulnérables</p> <p>Programmes à trois niveaux et perfectionnement professionnel</p> <p>Suivre de près le perfectionnement professionnel des enseignants sur les pratiques axées sur les forces : stratégies d'apprentissage coopératif, facteurs de protection et pratiques réparatrices</p> <p>S'associer à l'office régional de la santé pour le projet <i>Sources of Strength</i> (facteurs de protection)</p>	<p>Mise en place des groupes consultatifs regroupant plusieurs années scolaires</p> <p>Participation des élèves aux groupes et activités parascolaires</p> <p>Augmentation du nombre d'élèves capables d'indiquer les membres du personnel auxquels ils peuvent signaler des incidents</p> <p>Participation des élèves et du personnel à la formation sur le projet <i>Sources of Strength</i>, suivi de leur participation d'une année à l'autre</p> <p>Sondage auprès du personnel sur les stratégies utilisées pour établir des liens (élèves, famille, collègues et collectivité)</p> <p>Évaluation des incidents en matière de discipline — recensement des interventions efficaces</p>	<p><i>Entendez-moi</i> (mesure de ce qui est fait à l'école pour défendre les intérêts)</p> <p>Sondage sur la santé des jeunes au Manitoba</p> <p>Qu'est-ce que tu as fait à l'école aujourd'hui?</p> <p>Sondage des conseillers d'orientation scolaire</p> <p>Données sur les présences</p> <p>Groupes de discussion formés d'élèves</p> <p>Rétroaction constante du personnel</p> <p>Sondage récapitulatif du personnel en fin d'année</p>



## Annexe E

<p>2. <b>Approche globale de la santé en milieu scolaire</b></p> <p>a. D'ici au printemps de ____, et à la lumière des résultats d'un sondage sur la santé à l'école concernant la sécurité et la santé mentale, le nombre d'élèves indiquant qu'ils sont en très bonne santé mentale passera de 57 à 80 % (liens avec le programme d'études).</p> <p>b. D'ici juin ____ et après une formation à l'école de tout le personnel sur l'identification précoce des risques et les protocoles d'intervention, tous les enseignants indiqueront qu'ils possèdent les compétences nécessaires et qu'ils peuvent les mettre en application (relations positives, santé mentale, prévention du suicide, sécurité et cybersécurité).</p> <p>c. D'ici juin ____, une liste de ressources sur la santé globale à l'école sera établie par niveaux pour les élèves, les parents, les éducateurs et l'école, reliant les services communautaires et régionaux aux besoins recensés.</p>	<p>Intégration des résultats de l'ASA dans les programmes d'études et les méthodes d'apprentissage pour tous les élèves (de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année)</p> <p>Participation du personnel à la planification de la santé en milieu scolaire selon une approche globale (perfectionnement professionnel stratégique, recherche d'informations, PP autonome)</p> <p>Formation de tout le personnel (actualisation annuelle pour les nouveaux membres) sur l'identification, l'intervention et le programme (formation à plusieurs niveaux)</p> <p>Participation des élèves, des familles, du personnel scolaire et de la collectivité à l'établissement des besoins</p> <p>Appuyer les parents à l'aide de ressources et d'informations (contact proactif, séances d'information, site Web de l'école)</p>	<p>Tableau de l'intégration de l'ASA dans les programmes d'études à l'échelle de l'école</p> <p>Calendrier des séances de formation en identification précoce et mesures de soutien</p> <p>Accès des élèves aux services et aiguillage</p> <p>Familiarité de la communauté scolaire avec le processus et les personnes-ressources auxquelles s'adresser pour obtenir un soutien ou pour signaler en cas d'incident</p> <p>Liste de ressources publiée sur le site Web de l'école, brochures destinées aux élèves et aux parents, mise à jour des personnes à contacter en cas d'urgence dans le fichier des mesures d'urgence</p>	<p>Sondage sur la santé à l'école</p> <p>Sondage annuel des conseillers d'orientation scolaire</p> <p>Rétroaction des équipes représentantes des années ou des matières scolaires</p> <p>Rétroaction des groupes de discussion formés d'élèves</p> <p>Rapport sur les données des Services aux élèves ou récapitulatif sur la charge de travail</p> <p>Sondage récapitulatif du personnel en fin d'année</p> <p>Sondage auprès des parents sur les besoins d'information</p>
<p>3. <b>Apprentissage socioaffectif</b> Continuer à appuyer l'intégration de l'ASA et les comportements positifs</p>			

### Étape 4 – Mise en œuvre :

Renforcer les capacités et mobiliser toute la communauté scolaire par une action collective.

**En quoi les stratégies de mise en œuvre reflètent-elles une approche à l'échelle de l'école?**

- tableau de la mise en œuvre par niveaux établi avec le personnel de l'école (forces et besoins)
- définition des rôles et responsabilités à l'échelle de l'école (élèves, familles, classe, école, collectivité)
- perfectionnement professionnel par niveaux
- facilitation et soutien de la part des membres du comité de coordination
- récapitulatifs du personnel en fin d'année au sujet des résultats






---

**Gestion et affectation des ressources (ex. application du modèle, perfectionnement professionnel, ressources en classe)**

- Adapter et renforcer le modèle de soutien aux comportements positifs, ainsi que la formation dans ce domaine
- Cibler le PP par niveaux et les ressources pour atteindre les résultats en matière de santé globale en milieu scolaire (premiers soins en santé mentale, formation ASIST, mini réunions du personnel animées par des personnes-ressources de la division, groupe d'étude ou d'enquête autonome)

---

**Échéancier(s) (calendrier de mise en œuvre)**

**Première année :**

Mai \_\_\_ — Séance de sensibilisation du personnel scolaire, forum des parents, groupes de discussion formés d'élèves; Juin \_\_\_ — Élaboration et diffusion du plan favorisant la création d'une école sûre et accueillante; De septembre à mars \_\_\_ — Application des stratégies; perfectionnement professionnel par niveaux (scolaire et pour certains membres du personnel); D'avril à mai \_\_\_ — Surveiller et évaluer les résultats à court terme (collecte de données, rétroaction); Juin \_\_\_ — Faire rapport et envisager la suite (révision et mise à jour)

**Deuxième année :**

Continuer d'appuyer la mise en œuvre. Consigner les données probantes et les compiler.

**Troisième année :**

Surveiller et évaluer les résultats à long terme (pratiques disciplinaires réparatrices, sentiment d'appartenance des élèves, liens avec les ressources communautaires).

---

**Information de la communauté scolaire (ex. réunions du personnel, rapport à la collectivité, forum, réunion du comité de parents, bulletin)**

Communiquer les normes positives aux élèves, mise à jour et mini séances aux réunions du personnel, ressources pour les parents publiées sur le site Web de l'école, inclure dans le rapport à la collectivité, ordre du jour de la réunion du comité de parents, bulletin, site Web de l'école et de la division

---

**Étape 5 — Surveillance, réflexion et évaluation :**

Passer le plan en revue, étudier les données probantes et déterminer les étapes suivantes.

**Résultats attendus : progrès/résultats/réalisations (points saillants des données, état de la situation, preuves anecdotiques) :**

---

**Recommandations :**

---

**Étapes suivantes :**

---

**Stratégie prévue pour faire rapport du plan à la communauté scolaire :**

---



### Ressources nationales

- **Centre canadien de protection de l'enfance**
  - AidezmoiSVP.ca : [www.needhelpnow.ca/app/fr/index](http://www.needhelpnow.ca/app/fr/index)
  - *Autoexploitation juvénile : C'est pas correct : Guide pour les familles - Faire face à l'autoexploitation juvénile* : [https://www.cybertip.ca/pdfs/SPEX\\_FamilyGuide\\_Web\\_single\\_fr.pdf](https://www.cybertip.ca/pdfs/SPEX_FamilyGuide_Web_single_fr.pdf)
  - Cyberaide.ca : [https://www.protectchildren.ca/app/fr/overview\\_cybertip](https://www.protectchildren.ca/app/fr/overview_cybertip)
  - Enfants avertis : [https://www.protectchildren.ca/app/fr/overview\\_kidsintheknow](https://www.protectchildren.ca/app/fr/overview_kidsintheknow)
  - Enfantsportedisparus.ca : [https://www.protectchildren.ca/app/fr/overview\\_missingkids](https://www.protectchildren.ca/app/fr/overview_missingkids)
  - Priorité Jeunesse : [www.commit2kids.ca/app/fr](http://www.commit2kids.ca/app/fr)
- Cours d'éducation au respect de la **Croix-Rouge canadienne** [www.redcross.ca/how-we-help/violence--bullying-and-abuse-prevention/educators](http://www.redcross.ca/how-we-help/violence--bullying-and-abuse-prevention/educators)
- **Centre for Suicide Prevention**  
<https://suicideinfo.ca>
  - *Aboriginal (First Nations, Inuit, Métis) Suicide Prevention Resource Toolkit.* [https://www.suicideinfo.ca/wp-content/uploads/2016/08/Indigenous-Toolkit\\_Print.pdf](https://www.suicideinfo.ca/wp-content/uploads/2016/08/Indigenous-Toolkit_Print.pdf)
  - *Gay & Suicidal: Sexual and Gender Minorities and Suicide: Resource Toolkit.* [https://suicideinfo.ca/wp-content/uploads/2016/08/LGBTQ-Resource-Toolkit\\_Print.pdf](https://suicideinfo.ca/wp-content/uploads/2016/08/LGBTQ-Resource-Toolkit_Print.pdf)
  - *Not A Child: Children Suicide Resource Toolkit.* [https://suicideinfo.ca/wp-content/uploads/2016/08/Childrens-Toolkit\\_Print.pdf](https://suicideinfo.ca/wp-content/uploads/2016/08/Childrens-Toolkit_Print.pdf)
  - *Teen Suicide Resource Toolkit (version mise à jour et enrichie).* <https://suicideinfo.ca/wp-content/uploads/2016/08/Teen-Resource-Toolkit-Web.pdf>
- **Jeunesse, J'écoute**  
1 800 668-6868  
[www.jeunessejecoute.ca](http://www.jeunessejecoute.ca)
- **Premiers soins en santé mentale, Canada** : Commission de la santé mentale du Canada : [www.mentalhealthfirstaid.ca/fr](http://www.mentalhealthfirstaid.ca/fr)



- **Consortium conjoint pancanadien pour les écoles en santé**
  - *Consortium conjoint pancanadien pour les écoles en santé : Trousse de la santé mentale positive* : [www.troussedelasantementalepositiveducces.com](http://www.troussedelasantementalepositiveducces.com)
  - *Le milieu scolaire comme terrain propice à la promotion de la santé mentale positive : Meilleures pratiques et perspectives* : [www.jcsh-cces.ca/images/JCSH%20Best%20Practice\\_Fr\\_Jan21.pdf](http://www.jcsh-cces.ca/images/JCSH%20Best%20Practice_Fr_Jan21.pdf)
- **Réseau pour la promotion de relations saines et l'élimination de la violence (PREVnet)** : <http://prevnet.ca>

## Ressources du Manitoba

- **Klinic Community Health Centre**  
870, avenue Portage, Winnipeg  
204 784-4090  
[www.klinic.mb.ca](http://www.klinic.mb.ca)
- **Service téléphonique (24 heures sur 24)**
  - Ligne de prévention du suicide : 1 877 435-7170
  - Ligne d'urgence : 204 786-8686/Sans frais 1 888 322-3019
  - Ligne d'urgence (agressions sexuelles) : 204 786-8631/  
Sans frais 1 888 292-7565
  - ATS – counselling : 204 784-4097
  - Services de soutien (milieu agricole et rural) : 1 866-367-3276
- **Enfants en santé Manitoba et Éducation et Formation Manitoba**
  - *Meilleures pratiques en matière de prévention du suicide dans les écoles : une approche globale* : [www.gov.mb.ca/healthychild/ysp/ysp\\_bestpractices\\_fr.pdf](http://www.gov.mb.ca/healthychild/ysp/ysp_bestpractices_fr.pdf)
- **Écoles en santé Manitoba**
  - *Écoles en santé Manitoba*  
<https://www.gov.mb.ca/healthyschools/index.fr.html>
  - *Promotion de la santé mentale dans les écoles : Soutenez la PROMOTION DE LA SANTÉ MENTALE dans les écoles du Manitoba*  
[https://www.edu.gov.mb.ca/k12/specedu/smh/mh\\_resource\\_fr.pdf](https://www.edu.gov.mb.ca/k12/specedu/smh/mh_resource_fr.pdf)
  - *Qu'est-ce que l'approche globale de la santé en milieu scolaire?*  
[www.gov.mb.ca/healthyschools/csh.fr.html](http://www.gov.mb.ca/healthyschools/csh.fr.html)
- **Zone des parents du Manitoba**  
[www.manitobaparentzone.ca/index.fr.html](http://www.manitobaparentzone.ca/index.fr.html)  
[www.zonedeparentsdumanitoba.ca](http://www.zonedeparentsdumanitoba.ca)



## Annexe F

- **Sexuality Education Resource Centre Manitoba (SERC)**  
[www.serc.mb.ca/](http://www.serc.mb.ca/)
- **Teen Talk**  
<http://teentalk.ca/>

### Sources des données du Manitoba

- L'Instrument de mesure du développement de la petite enfance, Enfants en santé Manitoba : [www.gov.mb.ca/healthychild/edi/index.fr.html](http://www.gov.mb.ca/healthychild/edi/index.fr.html)
- *Rapport de la Province du Manitoba Entendez-moi: l'intimidation et la sécurité à l'école 2013-2014* : [www.edu.gov.mb.ca/m12/ecole\\_sure/ttfm/](http://www.edu.gov.mb.ca/m12/ecole_sure/ttfm/)
- *Rapport du sondage sur la santé des jeunes au Manitoba 2012-2013*  
<http://partners.healthincommon.ca/wp-content/uploads/2015/02/Rapport-du-Sondage-sur-la-Santé-des-Jeunes-au-Manitoba-2012-2013.pdf>



## RÉFÉRENCES



- ABBOTT, Stephen E. (ed), Great Schools Partnership. "Hidden Curriculum." *The Glossary of Education Reform*. 26 Aug. 2014. <http://edglossary.org/hidden-curriculum> (Consulté le 26 avril 2016).
- AGENCE DE LA SANTÉ PUBLIQUE DU CANADA. La prévention de la violence. *Le portail canadien des pratiques exemplaires*. <http://cbpp-pcpe.phac-aspc.gc.ca/fr/category/behaviour-related-risk/preventing-violence/> (Consulté le 16 novembre 2016).
- AMERICAN EDUCATIONAL RESEARCH ASSOCIATION. *Prevention of Bullying In Schools, Colleges, and Universities: Research Report and Recommendations*. Washington, DC : American Educational Research Association.
- AUSTRALIAN EDUCATION AUTHORITIES. Safe and Supportive School Communities Working Group. "National Safe Schools Framework (NSSF)." *Bullying. No Way!* <https://bullyingnoway.gov.au/PreventingBullying/Planning/Pages/National-Safe-Schools-Framework.aspx> (Consulté le 25 novembre 2016).
- AUSTRALIAN GOVERNMENT. Department of Education and Training. Ministerial Council for Education, Early Childhood Development and Youth Affairs. *National Safe Schools Framework: Resource Manual*. 2011. [https://docs.education.gov.au/system/files/doc/other/national\\_safe\\_schools\\_framework\\_resource\\_manual.pdf](https://docs.education.gov.au/system/files/doc/other/national_safe_schools_framework_resource_manual.pdf)
- BLUEPRINTS FOR HEALTHY YOUTH DEVELOPMENT. Page d'accueil [www.blueprintsprograms.com/](http://www.blueprintsprograms.com/) (Consulté le 16 novembre 2016).
- BOYD, Danah, et Alice MARWICK. "Bullying as True Drama." Op-ed. *New York Times*, NY ed., 23 Sept. 2011: A35 [www.nytimes.com/2011/09/23/opinion/why-cyberbullying-rhetoric-misses-the-mark.html?\\_r=0](http://www.nytimes.com/2011/09/23/opinion/why-cyberbullying-rhetoric-misses-the-mark.html?_r=0)
- BRADSHAW, Catherine. *Bullying Prevention: Best Practices and Opportunities for Integration with Suicide Prevention Efforts*. April 2012. Slide presentation. [www.sprc.org/system/files/private/event-training/StateTribal%20A\\_Bradshaw\\_Bullying%20and%20Suicide%20Prevention%20.pdf](http://www.sprc.org/system/files/private/event-training/StateTribal%20A_Bradshaw_Bullying%20and%20Suicide%20Prevention%20.pdf)
- BRADSHAW, Catherine P. "Translating Research to Practice in Bullying Prevention." *American Psychologist* 70.4 (2015): 322-332. <http://dx.doi.org/10.1037/a0039114>
- BRADSHAW, Catherine P., et Tracy E. WAASDORP. "Effective Strategies in Combating Bullying." Paper presented at the White House Conference on Bullying Prevention, Washington, DC, Mar. 2011.
- CENTRE CANADIEN DE PROTECTION DE L'ENFANCE. *Autoexploitation juvénile: C'est pas correct : Guide pour les familles - Faire face à l'autoexploitation* 2012. [https://www.cybertip.ca/pdfs/SPEX\\_FamilyGuide\\_Web\\_single\\_fr.pdf](https://www.cybertip.ca/pdfs/SPEX_FamilyGuide_Web_single_fr.pdf) (Consulté le 17 novembre 2016).
- . *Cyberaide!*ca 2012. [https://www.protectchildren.ca/app/fr/overview\\_cybertip](https://www.protectchildren.ca/app/fr/overview_cybertip) (Consulté le 17 novembre 2016).

## Références

- . Enfants avertis 2012. [https://www.protectchildren.ca/app/fr/overview\\_kidsintheknow](https://www.protectchildren.ca/app/fr/overview_kidsintheknow) (Consulté le 17 novembre 2016).
- . Enfantsportesdisparus.ca. 2012. [https://www.protectchildren.ca/app/fr/overview\\_missingkids](https://www.protectchildren.ca/app/fr/overview_missingkids) (Consulté le 17 novembre 2016).
- . Page d'accueil 2012. <https://www.protectchildren.ca/app/fr/> (Consulté le 17 novembre 2016).
- . Priorité Jeunesse, 2012. [https://www.protectchildren.ca/app/fr/overview\\_commit2kids](https://www.protectchildren.ca/app/fr/overview_commit2kids) (Consulté le 17 novembre 2016).
- CENTERS FOR DISEASE CONTROL AND PREVENTION. *School Connectedness: Strategies for Increasing Protective Factors Among Youth*. Atlanta, GA: U.S. Department of Health and Human Services, 2009. [www.cdc.gov/healthyyouth/protective/pdf/connectedness.pdf](http://www.cdc.gov/healthyyouth/protective/pdf/connectedness.pdf)
- CENTRE FOR SUICIDE PREVENTION. *Aboriginal (First Nations, Inuit, Métis) Suicide Prevention Resource Toolkit* 2013. [https://www.suicideinfo.ca/wp-content/uploads/2016/08/Indigenous-Toolkit\\_Print.pdf](https://www.suicideinfo.ca/wp-content/uploads/2016/08/Indigenous-Toolkit_Print.pdf) (Consulté le 16 mars 2017).
- . *Gay & Suicidal: Sexual and Gender Minorities and Suicide: Resource Toolkit*. 2012. [https://www.suicideinfo.ca/wp-content/uploads/2016/08/LGBTQ-Resource-Toolkit\\_Print.pdf](https://www.suicideinfo.ca/wp-content/uploads/2016/08/LGBTQ-Resource-Toolkit_Print.pdf) (Consulté le 17 novembre 2016).
- . *Not A Child: Children and Suicide Resource Toolkit*. 2013. [https://www.suicideinfo.ca/wp-content/uploads/2016/08/Childrens-Toolkit\\_Print.pdf](https://www.suicideinfo.ca/wp-content/uploads/2016/08/Childrens-Toolkit_Print.pdf) (Consulté le 17 novembre 2016).
- . *Teen Suicide Resource Toolkit*. Updated and expanded. 2015. <https://www.suicideinfo.ca/wp-content/uploads/2016/08/Teen-Resource-Toolkit-Web.pdf> (Consulté le 17 novembre 2016).
- COLLABORATION FOR ACADEMIC, SOCIAL AND EMOTIONAL LEARNING (CASEL). *The CASEL Guide: Effective Social and Emotional Learning Programs*. [www.casel.org/guide/](http://www.casel.org/guide/) (Consulté le 16 novembre 2016).
- . *Social and Emotional Learning and Positive Behavioral Interventions and Supports*. Chicago, IL: CASEL, 2010. [www.casel.org/wp-content/uploads/2016/08/PDF-10-social-and-emotional-learning-and-positive-behavioral-interventions-and-supports.pdf](http://www.casel.org/wp-content/uploads/2016/08/PDF-10-social-and-emotional-learning-and-positive-behavioral-interventions-and-supports.pdf) (Consulté le 1<sup>er</sup> décembre 2016).
- . "Social and Emotional Learning Core Competencies." 2015. [www.casel.org/social-and-emotional-learning/core-competencies](http://www.casel.org/social-and-emotional-learning/core-competencies) (Consulté le 6 avril 2016).
- COMMISSION DE LA SANTÉ MENTALE DU CANADA. *Premiers soins en santé mentale, Canada*. 2011. [www.mentalhealthfirstaid.ca/fr](http://www.mentalhealthfirstaid.ca/fr) (Consulté le 16 mars 2017).



- CONSORTIUM CONJOINT PANCANADIEN POUR LES ÉCOLES EN SANTÉ. *Approche globale de la santé en milieu scolaire*, 2016. [www.jcsh-cces.ca/index.php/a-propos/approche-globale-de-la-sante-en-milieu-scolaire](http://www.jcsh-cces.ca/index.php/a-propos/approche-globale-de-la-sante-en-milieu-scolaire) (Consulté le 30 mars 2016).
- . Page d'accueil [www.jcsh-cces.ca](http://www.jcsh-cces.ca) (29 nov. 2016). *Partners in Planning for Healthy Living. Rapport du sondage sur la santé des jeunes 2012–2013*, Winnipeg (Manitoba).
- COSTELLO, Bob, Joshua WACHTEL, et Ted WACHTEL. *The Restorative Practices Handbook for Teachers, Disciplinarians and Administrators: Building a Culture of Community in Schools*. Bethlehem, PA: International Institute for Restorative Practices, 2009.
- COWAN, Katherine C., et al. *A Framework for Safe and Successful Schools*. [Brief]. Bethesda, MD: National Association of School Psychologists, 2012. Peut être consulté en ligne à [www.nasponline.org/Documents/Research%20and%20Policy/Advocacy%20Resources/Framework\\_for\\_Safe\\_and\\_Successful\\_School\\_Environments.pdf](http://www.nasponline.org/Documents/Research%20and%20Policy/Advocacy%20Resources/Framework_for_Safe_and_Successful_School_Environments.pdf).
- CRAIG, Wendy, Debra PEPLER, et Joanne CUMMINGS. *Bullying Prevention: What Parents Need to Know*. Tucson, AZ: Quickfind Books, 2013.
- CROIX-ROUGE CANADIENNE. Éducateurs. [www.croixrouge.ca/nos-champs-d-action/prevention-de-la-violence-et-de-l-intimidation/educateurs](http://www.croixrouge.ca/nos-champs-d-action/prevention-de-la-violence-et-de-l-intimidation/educateurs) (Consulté le 17 novembre 2016).
- DILLON, James. *No Place for Bullying: Leadership for Schools That Care for Every Student*. Thousand Oaks, CA: Corwin Press, 2012.
- DURLAK, Joseph A., et al. "The Impact of Enhancing Students' Social and Emotional Learning: A Meta-Analysis of School-Based Universal Interventions." *Child Development* 82.1 (2011): 405-432. <https://static1.squarespace.com/static/513f79f9e4b05ce7b70e9673/t/52e9d8e6e4b001f5c1f6c27d/1391057126694/meta-analysis-child-development.pdf>
- EDUCATION SERVICES AUSTRALIA/STANDING COUNCIL ON SCHOOL EDUCATION AND EARLY CHILDHOOD (SCSEEC). *National Safe Schools Framework*. Carlton South, VIC, Australia: SCSEEC, 2013. <https://studentwellbeinghub.edu.au/docs/default-source/nationalsafeschoolsframework-pdf.pdf?sfvrsn=0>
- ENFANTS EN SANTÉ MANITOBA. *L'Instrument de mesure du développement de la petite enfance (IMDPE)*. [www.gov.mb.ca/healthychild/edi/index.fr.html](http://www.gov.mb.ca/healthychild/edi/index.fr.html) (Consulté le 16 novembre 2016).
- ENFANTS EN SANTÉ MANITOBA et ÉDUCATION ET ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR MANITOBA. *Meilleures pratiques en matière de prévention du suicide dans les écoles : une approche globale*. Winnipeg (Manitoba), Enfants en santé Manitoba et Éducation et Enseignement supérieur Manitoba, 2014. Peut être consulté en ligne à [www.gov.mb.ca/healthychild/ysp/ysp\\_bestpractices\\_fr.pdf](http://www.gov.mb.ca/healthychild/ysp/ysp_bestpractices_fr.pdf).

## Références

- ENFANTS EN SANTÉ MANITOBA et ÉDUCATION MANITOBA. *Protocole Wraparound pour les enfants et les jeunes atteints de troubles affectifs ou comportementaux graves ou profonds*. Winnipeg (Manitoba), Enfants en santé Manitoba et Éducation Manitoba, 2013. Peut être consulté en ligne à [www.gov.mb.ca/healthychild/publications/protocol\\_ebd\\_wraparound\\_fr.pdf](http://www.gov.mb.ca/healthychild/publications/protocol_ebd_wraparound_fr.pdf)
- FARRINGTON, Camille A., et al. *Teaching Adolescents to Become Learners. The Role of Noncognitive Factors in Shaping School Performance: A Critical Literature Review*. Chicago, IL: University of Chicago Consortium on Chicago School Research, 2012.
- FREEMAN, John G., et al. *La santé des jeunes Canadiens, un accent sur la santé mentale*. Ottawa (Ontario) : Agence de la santé publique du Canada, 2011. [www.phac-aspc.gc.ca/hp-ps/dca-dea/publications/hbhc-mental-mentale/assets/pdf/hbhc-mental-mentale-fra.pdf](http://www.phac-aspc.gc.ca/hp-ps/dca-dea/publications/hbhc-mental-mentale/assets/pdf/hbhc-mental-mentale-fra.pdf)
- GOSSEN, Diane. *It's All about We: Rethinking Discipline Using Restitution*. Saskatoon (Saskatchewan) Chelsom Consultants Limited, 2004.
- GREENE, Ross. *Lost at School: Why Our Kids with Behavioral Challenges are Falling through the Cracks and How We Can Help Them*. New York (NY), Scribner, 2014.
- HAMMOND, Wayne. Resiliency Initiatives. [www.resiliencyinitiatives.ca](http://www.resiliencyinitiatives.ca) (Consulté le 17 novembre 2016).
- HANISH, Laura D., et al. "Looking Toward the Future of Bullying Research: Recommendations for Research and Funding Priorities." *Journal of School Violence* 12.3 (2013): 283-295.
- HENDERSON, Nan. "Havens of Resilience." *Educational Leadership* 71.1 (2013): 22-27.
- HINDUJA, Sameer, et Justin W. PATCHIN. *Bullying Beyond the School Yard: Preventing and Responding to Cyberbullying*. Thousand Oaks, CA: Corwin Press, 2009.
- . *School Climate 2.0: Preventing Cyberbullying and Sexting One Classroom at a Time*. Thousand Oaks, CA: Corwin Press, 2012.
- HOLCOMB, Edie L. *Data-Based Decision Making: Essentials for Principals*. 3rd ed. Bloomington, IN: Solutions Tree Press, 2012.
- HORNER, Robert H., George SUGAI, et Cynthia M. ANDERSON. "Examining the Evidence Base for School-Wide Positive Behavior Support." *Focus on Exceptional Children* 42.8 (2010): 1-14. <https://www.pbis.org/Common/Cms/files/pbisresources/horner%20sugai%20anderson%202010%20evidence.pdf>
- INSTITUT INTERNATIONAL DU DÉVELOPPEMENT DURABLE (IIDD) et MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DU MANITOBA. *Guide pour l'aménagement d'écoles durables au Manitoba*, 2<sup>e</sup> éd., 2014. [www.edu.gov.mb.ca/m12/frpub/dev\\_durable/ecoles\\_durables/docs/guide\\_ecoles.pdf](http://www.edu.gov.mb.ca/m12/frpub/dev_durable/ecoles_durables/docs/guide_ecoles.pdf) (Consulté le 30 mai 2016).

- JEUNESSE, J'ÉCOUTE. Page d'accueil. [www.jeunessejecoute.ca](http://www.jeunessejecoute.ca) (Consulté le 18 novembre 2016).
- KATZ, Jennifer. *Teaching to Diversity: The Three-Block Model of Universal Design for Learning*. Winnipeg, MB: Portage and Main Press, 2012.
- KLINIC COMMUNITY HEALTH CENTRE. Page d'accueil. <http://klinik.mb.ca/> (Consulté le 18 novembre 2016).
- LEADBEATER, Janet. "Building Youth Resilience: A Strength-Based Approach for Success." The Ontario Public Health Convention (TOPHC) 2012. Sheraton Centre Downtown Toronto Hotel, Toronto, ON. 2 Apr. 2012.
- LIPTON, Laura, et Bruce WELLMAN. *Got Data? NOWWHAT? Creating and Leading Cultures of Inquiry*. Bloomington, IN: Solution Tree Press, 2012.
- MANITOBA. *Charte de la sécurité dans les écoles (Modification de diverses dispositions législatives)*. Winnipeg (Manitoba), Imprimeur de la Reine – Publications officielles, 2004.
- . *Loi sur l'administration scolaire*. C.P.L.M., c. E10. Winnipeg (Manitoba), Imprimeur de la Reine – Publications officielles, 1987.
- . *Loi sur les écoles publiques* C.P.L.M., c. P250. Winnipeg (Manitoba), Imprimeur de la Reine – Publications officielles, 1987.
- . *Règlement sur la sécurité à l'école*, R.M. 77/2005, *Loi sur l'administration scolaire*. Winnipeg (Manitoba), Imprimeur de la Reine – Publications officielles, 2005. [http://web2.gov.mb.ca/laws/regs/current/\\_pdf-regs.php?reg=77/2005](http://web2.gov.mb.ca/laws/regs/current/_pdf-regs.php?reg=77/2005)
- MANITOBA. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. *Pour l'inclusion : Appuyer les comportements positifs dans les classes du Manitoba*. Winnipeg (Manitoba), Le Ministère, 2011. Peut être consulté en ligne à [www.edu.gov.mb.ca/m12/frpub/enfdiff/comp\\_positif/](http://www.edu.gov.mb.ca/m12/frpub/enfdiff/comp_positif/).
- MANITOBA. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE LA CITOYENNETÉ ET DE LA JEUNESSE. *Une approche à l'échelle de l'école pour favoriser la sécurité et l'appartenance Prévenir la violence et le harcèlement*. Winnipeg (Manitoba), Le Ministère, 2005. Accessible en ligne à [www.edu.gov.mb.ca/m12/frpub/enfdiff/approche\\_ecole/index.html](http://www.edu.gov.mb.ca/m12/frpub/enfdiff/approche_ecole/index.html).
- MANITOBA. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR. *Écoles sûres et accueillantes : Agir contre l'intimidation*, Winnipeg (Manitoba), Le Ministère, 2014. Accessible en ligne à [www.edu.gov.mb.ca/m12/frpub/appui/agir/index.html](http://www.edu.gov.mb.ca/m12/frpub/appui/agir/index.html).
- . *Écoles sûres et accueillantes : Code de conduite provincial – Interventions et conséquences disciplinaires appropriées*. Winnipeg (Manitoba), Le Ministère, 2014. Accessible en ligne à [www.edu.gov.mb.ca/m12/ecole\\_sure/docs/code\\_conduite.pdf](http://www.edu.gov.mb.ca/m12/ecole_sure/docs/code_conduite.pdf).

## Références

- . *Écoles sûres et accueillantes : Guide pour l'équité et l'inclusion dans les écoles du Manitoba* (MB MonAGH). Winnipeg (Manitoba), Le Ministère, 2014. Accessible en ligne à [www.edu.gov.mb.ca/m12/ecole\\_sure/monagh/index.html](http://www.edu.gov.mb.ca/m12/ecole_sure/monagh/index.html).
- . *Écoles sûres et accueillantes : Lignes directrices sur le respect de la diversité humaine – Un document de soutien aux divisions scolaires et aux écoles indépendantes subventionnées du Manitoba pour l'élaboration de lignes directrices sur le respect de la diversité humaine – Dans le cadre du Plan d'action de lutte contre l'intimidation du Manitoba*. Winnipeg (Manitoba), Le Ministère, 2015. Accessible en ligne à [www.edu.gov.mb.ca/m12/frpub/pol/respect\\_diversite/index.html](http://www.edu.gov.mb.ca/m12/frpub/pol/respect_diversite/index.html).
- . *Rapport provincial du Manitoba : Entendez-moi : L'intimidation et la sécurité à l'école, 2013–2014*. Winnipeg (Manitoba), Le Ministère, 2014.
- MANITOBA. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION. *Écoles sûres et accueillantes*. [www.edu.gov.mb.ca/m12/ecole\\_sure/index.html](http://www.edu.gov.mb.ca/m12/ecole_sure/index.html) (Consulté le 14 novembre 2016).
- . *Guide administratif pour les écoles – Administration scolaire*. [www.edu.gov.mb.ca/m12/frpub/pol/adm\\_scol/docs/administration\\_scolaire.pdf](http://www.edu.gov.mb.ca/m12/frpub/pol/adm_scol/docs/administration_scolaire.pdf) (Consulté le 14 novembre 2016).
- . *Manitoba Sourcebook: Guidance Education: Connections to Compulsory Curriculum Areas Kindergarten to Grade 12*. [www.edu.gov.mb.ca/k12/docs/support/mb\\_sourcebook/outocmes/index.html](http://www.edu.gov.mb.ca/k12/docs/support/mb_sourcebook/outocmes/index.html).
- . *Planification et présentation de rapports*. [www.edu.gov.mb.ca/m12/psd/index.html](http://www.edu.gov.mb.ca/m12/psd/index.html) (Consulté le 14 novembre 2016).
- . *Principes du Manitoba en matière d'inclusion. Services aux élèves*. [www.edu.gov.mb.ca/m12/enfdiff/pea/inclusion.html](http://www.edu.gov.mb.ca/m12/enfdiff/pea/inclusion.html) (Consulté le 14 novembre 2016).
- MANITOBA. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DE LA JEUNESSE. *Cap sur l'inclusion – Relever les défis : Gérer le comportement*. Winnipeg (Manitoba), Le Ministère, 2001. Accessible en ligne à [www.edu.gov.mb.ca/m12/frpub/enfdiff/comporte/docs/doc\\_complet.pdf](http://www.edu.gov.mb.ca/m12/frpub/enfdiff/comporte/docs/doc_complet.pdf).
- ÉCOLES EN SANTÉ MANITOBA. Page d'accueil. [www.gov.mb.ca/healthyschools/index\\_fr.html](http://www.gov.mb.ca/healthyschools/index_fr.html) (Consulté le 18 novembre 2016).
- . *Promotion de la santé mentale dans les écoles : Soutenez la PROMOTION DE LA SANTÉ MENTALE dans les écoles du Manitoba*. Winnipeg (Manitoba). Écoles en santé Manitoba, s.d. [www.edu.gov.mb.ca/k12/specedu/smh/mh\\_resource\\_fr.pdf](http://www.edu.gov.mb.ca/k12/specedu/smh/mh_resource_fr.pdf)
- . *Qu'est-ce que l'approche globale de la santé en milieu scolaire?* [www.gov.mb.ca/healthyschools/csh.fr.html](http://www.gov.mb.ca/healthyschools/csh.fr.html) (Consulté le 18 novembre 2016).
- McCONKEY, Nancy. *Solving School Problems: Solution-Focused Strategies for Principals, Teachers and Counsellors*. Bragg Creek, AB: Solution Talk Press, 2002.

- MICHAEL, Shannon L., et al. "Critical Connections: Health and Academics." *Journal of School Health* 85.11 (2015): 740-758.
- MOORE, Jan. *Resilience and At-Risk Children and Youth (Research Summary)*. Greensboro, NC: National Center for Homeless Education, 2013. <http://ftp.serve.org/nche/downloads/resilience.pdf>
- MORRISON, William et Patricia PETERSON. *Le milieu scolaire comme terrain propice à la promotion de la santé mentale positive : Meilleures pratiques et perspectives*. Consortium conjoint pancanadien pour les écoles en santé, 2010. Accessible en ligne à [www.jcsh-cces.ca/images/JCSH%20Best%20Practice\\_Fr\\_Jan21.pdf](http://www.jcsh-cces.ca/images/JCSH%20Best%20Practice_Fr_Jan21.pdf).
- MORRISON, William et Patricia PETERSON. *Consortium conjoint pancanadien pour les écoles en santé. Trousse de la santé mentale positive*, Summerside, PE, Consortium conjoint pancanadien pour les écoles en santé, s.d. [www.gov.pe.ca/photos/original/eecd\\_pmhtoolfre.pdf](http://www.gov.pe.ca/photos/original/eecd_pmhtoolfre.pdf)
- NATIONAL ASSOCIATION OF SCHOOL PSYCHOLOGISTS, 2012. *A Framework for Safe and Successful Schools*. Bethesda, MD: NASP, 2015. <https://www.nasponline.org/resources-and-publications/resources/school-safety-and-crisis/a-framework-for-safe-and-successful-schools>
- NEW ZEALAND MINISTRY OF EDUCATION. "Whole-School Approach to Change Using the Wellbeing@School Tools." 2012. [www.wellbeingatschool.org.nz/sites/default/files/W@S-A-whole-school-approach-research-brief.pdf](http://www.wellbeingatschool.org.nz/sites/default/files/W@S-A-whole-school-approach-research-brief.pdf) (Consulté le 29 novembre 2016).
- OLWEUS BULLYING PREVENTION PROGRAM. *Ten Tips for Administrators to Address Bullying in School*. [www.violencepreventionworks.org/public/bullying\\_tips\\_for\\_administrators.page](http://www.violencepreventionworks.org/public/bullying_tips_for_administrators.page) (Consulté le 30 avril 2013).
- O'NEILL, Jan, et Anne CONZEMIUS. *The Power of Smart Goals: Using Goals to Improve Student Learning*. Bloomington, IN: Solution Tree, 2006.
- PARTNERS IN PLANNING FOR HEALTHY LIVING. *Rapport du sondage sur la santé des jeunes au Manitoba, 2012–2013*. Winnipeg, MB: Partners in Planning for Healthy Living, 2014. Accessible en ligne à <http://partners.healthincommon.ca/wp-content/uploads/2015/02/Rapport-du-Sondage-sur-la-Santé-des-Jeunes-au-Manitoba-2012-2013.pdf>.
- PEPLER, Debra, Joanne CUMMINGS, et Wendy CRAIG. *Creating a World Without Bullying*. PREVNet Series, Vol. 3. Bloomington, IN: AuthorHouse, 2011.
- PEPLER, Debra, Wendy CRAIG, et Dilys HANER. "Healthy Development Depends on Healthy Relationships." PREVNet Healthy Relationships Project. Ottawa, ON: Division of Childhood and Adolescence, Centre for Health Promotion, Public Health Agency of Canada, 2012. [www.prevnet.ca/sites/prevnet.ca/files/HealthyRelationshipsPaper.pdf](http://www.prevnet.ca/sites/prevnet.ca/files/HealthyRelationshipsPaper.pdf)

## Références

- POSITIVE BEHAVIORAL INTERVENTIONS & SUPPORTS (PBIS). *PBIS Frequently Asked Questions*. 26 nov. 2010. [www.pbis.org/common/cms/files/pbisresources/PBIS\\_Q&A.pdf](http://www.pbis.org/common/cms/files/pbisresources/PBIS_Q&A.pdf)
- PROMOTING RELATIONSHIPS AND ELIMINATING VIOLENCE NETWORK (PREVNET). *Bullying in Schools: Guidelines for Intervention and Prevention*. Kingston (Ontario) PREVNET, 2007. [www.prevnet.ca/sites/prevnet.ca/files/bullying-in-schools-guidelines-for-intervention-and-prevention-cap.pdf](http://www.prevnet.ca/sites/prevnet.ca/files/bullying-in-schools-guidelines-for-intervention-and-prevention-cap.pdf)
- . Page d'accueil. [www.prevnet.ca/](http://www.prevnet.ca/) (Consulté le 18 novembre 2016).
- . *Research*. 2015. [www.prevnet.ca/research](http://www.prevnet.ca/research) (Consulté le 16 novembre 2016).
- PREVNET et MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DE L'ONTARIO. *Choosing an Evidence-Based Bullying Prevention Program: Fact Sheet*. (Ébauche de travail) 2013. <https://docushare.rainbowschools.ca/dsweb/Get/Document-151661> (Consulté le 16 novembre 2016).
- SÉCURITÉ PUBLIQUE CANADA. *Prévenir l'intimidation : La nature et la fréquence de l'intimidation au Canada*, Ottawa (Ontario) : Sécurité publique Canada, 2008. [www.publicsafety.gc.ca/cnt/rsrscs/pblctns/blng-prvntn/blng-prvntn-fra.pdf](http://www.publicsafety.gc.ca/cnt/rsrscs/pblctns/blng-prvntn/blng-prvntn-fra.pdf)
- RAGOZZINO, Katharine, et Mary Utne O'BRIEN. *Social and Emotional Learning and Bullying Prevention*. Chicago, IL: Collaborative for Academic, Social, and Emotional Learning (CASEL) and the Social and Emotional Learning Research Group at the U of Illinois, 2009. [http://gse.buffalo.edu/gsefiles/documents/alberti/2009\\_bullyingbrief.pdf](http://gse.buffalo.edu/gsefiles/documents/alberti/2009_bullyingbrief.pdf)
- RENSHAW, Tyler L., et Shane R. JIMERSON. "Enhancing Students' Attitudes About Bullying Using the P3R Classroom Resource." 27 Apr. 2010. [www.education.com/reference/article/enhance-students-attitudes-bullying/](http://www.education.com/reference/article/enhance-students-attitudes-bullying/) (Consulté le 30 novembre 2016).
- RESILIENCY INITIATIVES. *Embracing a Strengths-Based Perspective and Practice in Education*. 2012. [www.resiliencyinitiatives.ca/cms/wp-content/uploads/2013/05/Embracing-a-Strengths-Based-Perspective-and-Practice-in-Education.pdf](http://www.resiliencyinitiatives.ca/cms/wp-content/uploads/2013/05/Embracing-a-Strengths-Based-Perspective-and-Practice-in-Education.pdf)
- ROSS, Scott, Rob HORNER, et Bruce STILLER. *Bully Prevention in Positive Behavior Support*. Positive Behavioral Interventions & Supports (PBIS), 2009. [www.pbis.org/common/cms/files/pbisresources/pbsbullyprevention.pdf](http://www.pbis.org/common/cms/files/pbisresources/pbsbullyprevention.pdf).
- SACKETT, D. L., et al. *Evidence-Based Medicine: How to Practice and Teach EBM*. New York (NY), Churchill Livingstone, 1997.
- SEXUALITY EDUCATION RESOURCE CENTRE MANITOBA, INC. Page d'accueil. <http://serc.mb.ca/> (Consulté le 18 novembre 2016).
- SMITH, Dominique, Douglas FISHER, et Nancy FREY. *Better Than Carrots or Sticks: Restorative Practices for Positive Classroom Management*. Alexandria, VA: ASCD, 2015.

- SMITH, J. D. "Improving School Climate to Reduce Bullying." *Education Canada* 52.3 (2014): 39-42. [www.cea-ace.ca/education-canada/article/improving-school-climate-reduce-bullying](http://www.cea-ace.ca/education-canada/article/improving-school-climate-reduce-bullying)
- STEINBERG, Matthew P., Elaine ALLENSWORTH, et David W. JOHNSON. *Student and Teacher Safety in Chicago Public Schools: The Roles of Community Context and School Social Organization*. Chicago, IL: Consortium on Chicago School Research at the University of Chicago Urban Education Institute, 2011.
- STEWART, Donald, et al. "Promoting and Building Resilience in Primary School Communities: Evidence from a Comprehensive 'Health Promoting School' Approach." *International Journal of Mental Health Promotion* 6.3 (2004): 26-33.
- SUGAI, George, Rob HORNER, et Bob ALGOZZINE. *Reducing the Effectiveness of Bullying Behavior in Schools*. OSEP Center on Positive Behavioral Interventions and Supports. U.S. Department of Education, 2011. Peut être consulté en ligne à [www.pbis.org/common/cms/files/pbisresources/PBIS\\_Bullying\\_Behavior\\_Apr19\\_2011.pdf](http://www.pbis.org/common/cms/files/pbisresources/PBIS_Bullying_Behavior_Apr19_2011.pdf).
- SWEARER, Susan. "Bullying: What Parents, Teachers Can Do to Stop It." *American Psychological Association*. 2010. <https://www.apa.org/news/press/releases/2010/04/bullying.aspx> (Consulté le 22 avril 2014).
- SWEARER, Susan, et al. "What Can Be Done About School Bullying? Linking Research to Educational Practice." *Educational Researcher* 39.1 (2010): 38-47.
- SWEARER NAPOLITANO, Susan M. "Risk Factors for and Outcomes of Bullying and Victimization." *Educational Psychology Papers and Publications*. Paper 132. 2011. <http://digitalcommons.unl.edu/cgi/viewcontent.cgi?article=1131&context=edpsychpapers>
- TEEN TALK CLINIC. *Teen Talk*. <http://teentalk.ca/> (Consulté le 18 novembre 2016).
- THAPA, Amrit, et al. "A Review of School Climate Research." *Review of Educational Research* 83.3 (2013): 357-385.
- TTOFI, Maria M., et David P. FARRINGTON. "Effectiveness of School-Based Programs to Reduce Bullying: A Systematic and Meta-Analytic Review." *Journal of Experimental Criminology* 7.1 (2011): 27-56.
- . "What Works in Preventing Bullying: Effective Elements of Anti-Bullying Programmes." *Journal of Aggression, Conflict and Peace Research* 1.1 (2009): 13-24.
- UNGAR, Michael. Resilience Research Centre. [www.prevnet.ca/](http://www.prevnet.ca/) (Consulté le 18 novembre 2016).
- UNIVERSITY OF BRITISH COLUMBIA (UBC). *Social & Emotional Learning Resource Finder*. [www.selresources.com](http://www.selresources.com) (Consulté le 5 décembre 2016).

## Références

- VREEMAN, Rachel C., et Aaron E. CARROLL. "A Systematic Review of School-Based Interventions to Prevent Bullying." *Archives of Pediatric and Adolescent Medicine* 161.1 (2007): 78-88.
- WACHTEL, Ted. "Defining Restorative." *International Institute for Restorative Practices*. 2013. [www.iirp.edu/pdf/Defining-Restorative.pdf](http://www.iirp.edu/pdf/Defining-Restorative.pdf)
- . "The Next Step: Developing Restorative Communities." Paper presented at Seventh International Conference on Conferencing, Circles and Other Restorative Practices, Manchester, UK, Nov. 2005.
- ZONE DES PARENTS DU MANITOBA. Page d'accueil. [www.manitobaparentzone.ca/index.fr.html](http://www.manitobaparentzone.ca/index.fr.html) (Consulté le 18 novembre 2016).







Printed in Canada  
Imprimé au Canada